



Systeme des Nations Unies

# RAPPORT PAYS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT BURKINA FASO, OMD EN 2010

*RAPPORT PAYS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES  
OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT  
BURKINA FASO, OMD EN 2010*



Mai 2010

## **COMPOSITION DE L'EQUIPE DE PRODUCTION**

### **La coordination et la supervision des travaux ont été assurées par messieurs**

- Yamsékré TIENDREBEOGO, Directeur Général de l'Economie et de la Planification (DGEP)
- Isiyaka SABO, Economiste principal/PNUD
- Antoine-Marie SIE TIOYE, Directeur de la prévision et des analyses macroéconomiques (DPAM)

### **La rédaction du rapport a été assurée par une équipe de la DPAM, une équipe du Système des Nations Unies et une équipe de consultants.**

#### **Equipe de la DPAM**

Madame KOHOUN Pascaline et Messieurs Salifou ZOUNGRANA, Abdoul Aziz SANA, Roméo M.M. KABORE, Mamoudou SEBEGO, Cyrille COULIBALY, Souleymane DEMBELE, Boukaré SANGA, OUEDRAOGO Winnémi, Ousmane BELEM, Lambert S. ZONGO et Kassoum BIKIENGA.

#### **Equipe du Système des Nations Unies**

Alain SIRI, Marcellin CISSE et Daniel MARTY du PNUD, Françoise BIGIRIMANA de l'OMS, Boubacar DRABO de l'UNICEF, André KONE de l'UNFPA, et Boureima ZIDA de l'ONU-SIDA.

#### **Equipe des consultants :**

ZERBO Kassoum, et THIOMBIANO Noel du CEDRES à l'Université de Ouagadougou

L'équipe a bénéficié de l'expertise de Monsieur Etienne De SOUZA, MDG Support Team, PNUD/ASRO-WACA basé à Dakar au Sénégal.

## PREFACE

En septembre 2000 à New York, à l'instar des autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, le Burkina Faso a souscrit à la Déclaration du Millénaire. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui découlent de cette déclaration, sont composés depuis leur actualisation par décision A/62/1 de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2007, de 8 objectifs, 21 cibles et 60 indicateurs.

Au moment où ces engagements se prenaient, le Burkina Faso finalisait la formulation de son premier Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) avec la participation de la société civile, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Bien que le CSLP montrait déjà une convergence d'objectifs avec les OMD, sa révision intervenue en 2003 a permis de mieux assurer cette convergence. A cette occasion, la volonté des acteurs de développement s'est traduite par l'institutionnalisation d'un Programme d'actions prioritaires pour la mise en œuvre du CSLP (PAP/CSLP) qui fait annuellement l'objet d'évaluation.

Conscients d'énormes déficits socioéconomiques que le pays accuse et au regard de sa position géographique peu favorable, caractérisée par une irrégularité pluviométrique et un éloignement des côtes maritimes, le Gouvernement burkinabè, avec l'appui des partenaires au développement, a accentué les efforts dans la conduite des politiques de développement pour espérer atteindre les cibles des OMD à l'horizon 2015.

Une décennie après la Déclaration du Millénaire, plusieurs actions de développement ont été mises en œuvre et des résultats encourageants réalisés au Burkina Faso. Ainsi au niveau macroéconomique, le pays a réalisé une croissance réelle de 5,2% en moyenne par an sur la période 2000-2009. Le niveau d'inflation a été contenu autour de 3% en moyenne. Le niveau d'accès à l'éducation a connu une amélioration notable avec un taux brut de scolarisation qui a plus que doublé entre 1990 et 2008. La lutte contre le VIH/SIDA connaît de réels succès.

Cinq ans avant l'échéance fixée pour l'atteinte des OMD, le Gouvernement burkinabè en collaboration avec le Système des Nations Unies a jugé nécessaire d'élaborer un rapport de suivi qui fait le point des résultats atteints dans le contexte global de la crise financière internationale et des changements climatiques. Le rapport devrait permettre de tirer des leçons des insuffisances et d'apporter les mesures correctives qui s'imposent. Il se veut un document d'information et de plaidoyer à l'endroit de tous les acteurs de développement du Burkina Faso.

Le nouveau contexte mondial caractérisé par les crises successives, notamment énergétique, alimentaire et financière, présente de nouveaux défis que le Burkina Faso comme les autres pays devra s'atteler à relever. Il s'agira de montrer des capacités à faire face aux effets déjà perceptibles de ces multiples crises. Dans cette dynamique, le Gouvernement Burkinabè a entrepris une profonde révision du CSLP à fin de disposer d'une Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour la période 2011-2015. Par ailleurs, une stratégie d'accélération de l'atteinte des OMD est en cours de finalisation. Ces initiatives devraient permettre au pays de mieux s'inscrire dans une dynamique de réalisation des OMD.

A travers ce document, le Gouvernement burkinabè voudrait témoigner, encore une fois de plus, sa gratitude à l'endroit de ses partenaires au développement, à savoir les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé pour leur contribution déterminante dans le processus de développement en cours dans notre pays. Le rapport montre des progrès encourageants mais aussi des défis importants à relever dans le cadre d'un partenariat constamment renouvelé.

**Le Ministre de l'Economie et des  
Finances**

**Lucien Marie Noël BEMBAMBA**  
*Officier de l'Ordre National*

**Le Coordonnateur Résident du  
Système des Nations Unies a.i**

**Annalisa CONTE**

# TABLE DES MATIERES

<b>PREFACE</b>	II
<b>TABLE DES MATIERES</b>	III
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	V
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	V
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	VI
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b>	VIII
<b>INTRODUCTION</b>	1
<b>I. CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO</b>	3
<b>II. SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES DES OMD</b>	7
<b>OBJECTIF 1 : REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM</b>	8
<b>OBJECTIF 2 : ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</b>	12
<b>OBJECTIF 3 : PROMOTION DE L'EGALITE DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES</b>	17
<b>OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS</b>	20
<b>OBJECTIF 5 : REDUIRE LA MORTALITE MATERNELLE</b>	22
<b>OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</b>	26
<b>OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE</b>	30
<b>III. BONNES PRATIQUES</b>	35
3.1. ACCES A L'EDUCATION	35
3.2. LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA	36
3.3. ACCES A L'EAU POTABLE	37
<b>IV. ANALYSE DES GOULOTS D'ENTRANGLEMENTS ET DECLINAISON DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES</b>	38
4.1. ALPHABETISATION	38
4.1.1 Goulots d'étranglement	38
4.1.2. Orientations stratégiques	38
4.2. SANTE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE	38
4.2.1. Goulots d'étranglement	38
4.2.2. Orientations stratégiques	39
4.3. ASSAINISSEMENT	40
4.3.1. Goulots d'étranglement	40
4.3.2. Orientations stratégiques	41
<b>V. NOUVEAUX DEFIS : IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR L'ATTEINTE DES OMD</b>	42
5.1. IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE ET ECONOMIQUE MONDIALE SUR L'ATTEINTE DES OMD	42

5.1.2. Les principaux canaux de transmission de la crise à l'économie burkinabé	43
5.1.3. Impact de la crise sur l'économie du Burkina Faso	43
5.1.2.1. Impact sur le compte extérieur	43
5.1.2.2. Impact sur les finances publiques	45
5.1.2.3. Impact de la crise sur l'Aide publique au développement	46
5.1.2.4. Impact de la crise sur le secteur réel	46
5.1.3. Impact de la crise sur l'atteinte des OMD	47
5.1.3.1. Impact sur le revenu des ménages, la pauvreté et la faim (OMD 1)	48
5.1.3.2. Impact de la crise sur l'éducation	50
5.1.3.3. Impact de la crise sur la santé (OMD 4, OMD 5, OMD 6)	51
5.1.3.4. Impact de la crise sur l'environnement (OMD 7)	53
5.1.3.5. Impact à long terme de la crise sur l'atteinte des OMD	54
5.1.3.6. Réponses face à la crise	57
5.2. IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR L'ATTEINTE DES OMD	60
5.2.1. Canaux de transmission des changements climatiques à l'économie	60
5.2.2. Secteurs économiques les plus vulnérables aux chocs climatiques	61
5.2.3. Eléments d'analyse de court, moyen et long terme des impacts des changements climatiques sur l'économie	63
5.2.3.1. Effets immédiats : cas de l'agriculture	64
5.2.3.2. Effets à long terme	65
5.2.4. Changement climatique et lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté	66
5.2.5. Enseignement universel au regard des changements climatiques	68
5.2.6. Impacts des conditions climatiques sur le genre	69
5.2.7. Effets des conditions climatiques sur la santé	69
5.2.8. Changements climatiques et durabilité environnementale	70
5.2.9. Changements climatiques et partenariat mondial pour le développement	71
5.2.10. Eléments de stratégies d'adaptation	72
<b>CONCLUSION</b>	<b>73</b>
<b>REFERENCES</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>78</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : EVOLUTIONS DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES	6
<b>TABLEAU 2</b> : REPARTITION PAR SEXE DES EMPLOIS NON AGRICOLES EN 2006	18
<b>TABLEAU 3</b> : EVOLUTION DU COURS DU COTON ET DES RECETTES D'EXPORTATIONS	44
<b>TABLEAU 4</b> : EVOLUTION DES TRANSFERTS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS	45
<b>TABLEAU 5</b> : EVOLUTION DES RECETTES ET DONS DU BURKINA FASO EN MILLIARDS DE FCFA	45
<b>TABLEAU 6</b> : EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES	45
<b>TABLEAU 7</b> : EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS	46
<b>TABLEAU 8</b> : EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	46
<b>TABLEAU 9</b> : REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR FONCTION DE CONSOMMATION SELON LE MILIEU	49
<b>TABLEAU 10</b> : SITUATION DES RESSOURCES DEPENSES/MOBILISEES PAR GROUPE DE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE 2006-2010 EN MILLIONS DE F.CFA	52
<b>TABLEAU 11</b> : EVOLUTION FINANCEMENT PANIER COMMUN SIDA	53
TABLEAU 12 : DEGATS CAUSES PAR LES SECHERESSES ET LES INONDATIONS	63
<b>TABLEAU 13</b> : SITUATION DE LA PRODUCTION PERDUE PAR GROUPE DE FACTEURS DE PERTE	65
TABLEAU 14 : IMPACT SUR LA PAUVRETE	67
<b>TABLEAU 15</b> : REPONSES POLITIQUES ET PAUVRETE CALORIQUE DES ENFANTS	70
TABLEAU 16 : REDUCTION DES PERFORMANCES ECONOMIQUES LIEE AU CHOC CLIMATIQUE	71
TABLEAU 17 : CHANCES DE REALISATION DES CIBLES OMD	I
<b>TABLEAU 18</b> : EVOLUTIONS DES DONNEES D'ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES	III
<b>TABLEAU 19</b> : EVOLUTION DU REVENU DES MENAGES	III
<b>TABLEAU 20</b> : EVOLUTION DES INDICATEURS FGT DE PAUVRETE A PARTIR DE SIMULATION	3
<b>TABLEAU 21</b> : EVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT, DE L'EDUCATION ET DU MEBA DE 2005 A 2009 (EN MILLIERS DE FCFA)	IV
<b>TABLEAU 22</b> : INDICATEURS D'ACCES A L'EDUCATION	IV
<b>TABLEAU 23</b> : EVOLUTION COMPAREE DE QUELQUES INDICATEURS AVEC ET SANS CRISE	V

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>GRAPHIQUE 1</b> : PROPORTION DE LA POPULATION VIVANT AVEC UN REVENU ANNUEL INFERIEUR AU SEUIL NATIONAL DE PAUVRETE	8
<b>GRAPHIQUE 2</b> : EVOLUTION DE L'INDICE D'ECART DE PAUVRETE	9
<b>GRAPHIQUE 3</b> : EVOLUTION DE LA PART DU QUINTILE LE PLUS PAUVRE DANS LA CONSOMMATION NATIONALE	9
<b>GRAPHIQUE 4</b> : EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB PAR PERSONNE EMPLOYEE	10
<b>GRAPHIQUE 5</b> : EVOLUTION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE EMPLOYEE SUR LA POPULATION URBAINE ACTIVE TOTALE	10
<b>GRAPHIQUE 6</b> : EVOLUTION DE LA PROPORTION DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS SOUFFRANT D'UNE INSUFFISANCE PONDERALE	11
<b>GRAPHIQUE 7</b> : EVOLUTION DU TNS AU PRIMAIRE	12
<b>GRAPHIQUE 8</b> : REPARTITION SPATIALE DES TAUX NETS DE SCOLARISATION	13
<b>GRAPHIQUE 9</b> : EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE ENTRE 1990 ET 2015	13
GRAPHIQUE 10 : REPARTITION SPATIALE DES TAUX D'ACHEVEMENT AU CYCLE PRIMAIRE (%)	14
<b>GRAPHIQUE 11</b> : TAUX D'ALPHABETISATION DES 15-24 ANS	14
GRAPHIQUE 12 : REPARTITION SPATIALE DES TAUX D'ALPHABETISATION DES 15-25 ANS	15
<b>GRAPHIQUE 13</b> : RAPPORT FILLE-GARÇON AU PRIMAIRE	17
GRAPHIQUE 14 : REPARTITION SPATIALE DE L'INDICE DE PARITE	18



<b>GRAPHIQUE 15 : PROPORTION DES SIEGES TENUS PAR LES FEMMES DANS LE PARLEMENT NATIONAL SUIVANT LES LEGISLATURES</b> -----	19
<b>GRAPHIQUE 16 : TAUX DE MORTALITE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 05 ANS DE 1990 A 2015</b> -----	20
<b>GRAPHIQUE 17 : EVOLUTION DU TAUX DE MORTALITE INFANTILE DE 1990 A 2015</b> -----	21
<b>GRAPHIQUE 18 : EVOLUTION DE LA COUVERTURE VACCINALE ANTI ROUGEOLE</b> -----	21
<b>GRAPHIQUE 19 : TAUX DE MORTALITE MATERNELLE AU NIVEAU NATIONAL</b> -----	22
<b>GRAPHIQUE 20 : TAUX D'ACCOUCHEMENT ASSISTE AU NIVEAU NATIONAL (EN %)</b> -----	23
<b>GRAPHIQUE 21 : TAUX DE PREVALENCE DES CONTRACEPTIFS DES FEMMES</b> -----	24
<b>GRAPHIQUE 22 : PROFIL ET TENDANCE DU TAUX EN CPN2 (EN %)</b> -----	24
<b>GRAPHIQUE 23 : TENDANCE DE LA PREVALENCE DU VIH PARMIS LA POPULATION AGEE DE 15-24 ANS</b> -----	26
<b>GRAPHIQUE 24 : TENDANCE DE LA PROPORTION DES PATIENTS AU STADE AVANCE DE L'INFECTION PAR LE VIH AYANT ACCES A DES ARV</b> -----	28
<b>GRAPHIQUE 25 : TENDANCE DES CAS DE TUBERCULOSES DETECTES ET SOIGNES DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DOTS</b> -----	29
<b>GRAPHIQUE 26 : PROPORTION DE LA POPULATION UTILISANT UNE SOURCE D'EAU POTABLE</b> -----	30
<b>GRAPHIQUE 27 : PROPORTION DE MENAGES DISPOSANT DE LATRINES FONCTIONNELLES</b> -----	31
<b>GRAPHIQUE 28 : EVOLUTION DU RATIO "RATIO SERVICE DE LA DETTE/EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES"</b> -----	32
GRAPHIQUE 29 : EVOLUTION DU NOMBRE DE LIGNES DE TELEPHONE FIXE POUR 100 HABITANTS -----	33
<b>GRAPHIQUE 30 : EVOLUTION DU NOMBRE DE LIGNE DE TELEPHONE MOBILE POUR 100 HABITANTS</b> -----	34
<b>GRAPHIQUE 31 : EVOLUTION DU NOMBRE DE MOIS D'IMPORTATION</b> -----	44
<b>GRAPHIQUE 32 : EVOLUTION DES CROISSANCES SECTORIELLES ET DE LA CROISSANCE DU PIB</b> -----	47
<b>GRAPHIQUE 33 : EVOLUTION COMPAREE DU BUDGET DU MEBA ET DES INVESTISSEMENTS DE 2005 A 2009</b> -----	50
<b>GRAPHIQUE 34 : EVOLUTION DES DEPENSES SUR BUDGET DE L'ETAT DU SECTEUR DE LA SANTE</b> -----	51
GRAPHIQUE 35 : EVOLUTION COMPAREE DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETE ENTRE 2003 ET 2025 -----	55
<b>GRAPHIQUE 36 : EVOLUTION COMPAREE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE SALLES DE CLASSE AU PRIMAIRE</b> -----	56
<b>GRAPHIQUE 37 : EVOLUTION COMPAREE DU TBS AVEC ET SANS CRISE FINANCIERE</b> -----	56
GRAPHIQUE 38 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE DE 1960 A 2007 -----	61
GRAPHIQUE 39 : EVOLUTION COMPAREE DE L'INCIDENCE DE PAUVRETE AVEC ET SANS INCIDENCE DE PAUVRETE --	67
GRAPHIQUE 40 : EVOLUTION COMPAREE DU TBS AVEC ET SANS CHOCS CLIMATIQUES -----	68

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : CHANCES DE REALISATION DES CIBLES OMD-----	I
ANNEXE 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETE ET DE REVENU -----	III
ANNEXE 3 : EVOLUTION DES INDICATEURS D'EDUCATION -----	IV
ANNEXE 4 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE SANTE -----	VI
ANNEXE 5 : DONNEES D'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES -----	VII
ANNEXE 6 : MANIFESTATIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES SECTEURS ET LES GROUPES LES PLUS VULNERABLES -----	IX





## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AI	: Alphabétisation Initiale
APD	: Aide Publique au Développement
ARV	: Anti RetroViraux
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCG	: Bacille de Calmette et Guérin
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BID	: Banque Islamique de Développement
CONEDD	: Conseil National pour l'Environnement et le Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CETP	: Collège d'Enseignement Technique et Professionnel
CIEFFA	: Centre International pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique
CMA	: Centre Médical avec Antenne chirurgicale
CNEFSS	: Commission Nationale pour l'Education des Filles au Secondaire et au Supérieur
COGES	: Comités de Gestion
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSLS	: Cadre stratégique de lutte contre le SIDA
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
DPAM	: Direction de la Prévision et des Analyses Macroéconomiques
DTCP3	: Diphtérie – Tétanos – Coqueluche – Poliomyélite type 3
EPT	: Education Pour Tous
FAD	: Fond Africain de Développement
FCB	: Formation Complémentaire de Base
IADM	: Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IAP	: Instrument Automatisé de Prévision
IBW	: Institutions de Breton Woods
LPDE	: Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	: Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA
PAGIRE	: Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAMS	: Simulateur Macro-économique pour l'Analyse de la Pauvreté
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PAS	: Programmes d'Ajustement Structurels
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDL-AEPA	: Plan de Développement Local pour l'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PNB	: Produit National Brut
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNPF	: Politique Nationale de la Promotion de la Femme
POPs	: Polluants organiques persistants
PPP	: Partenariat Public-Privé.

PTE	: Pays Pauvres Très Endetté
PSN	: Politique Sanitaire Nationale
PvVIH	: Personne Vivant avec le VIH
RCD	: Rapport sur la coopération et le développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	: Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SIG-OMD	: Système d'Information Géographique sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement
SNU	: Système des Nations unies
SR	: Santé de la Reproduction
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VAA	: Vaccin Anti-Amaril fièvre jaune
VAN/XBS	: Valeur Actualisée Nette sur Exportations de Biens et Services
VAR	: Vaccin Anti-Rougeole
VIH/SIDA	: Virus Immunodéficience Humaine / Syndrome Immunodéficience Acquis

## INTRODUCTION

L'économie Burkinabé a connu une évolution irrégulière depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale. En effet, les deux premières décennies ont été marquées par un taux de croissance moyen de l'ordre de 3,9%. A l'inverse, la période 1980-90 a enregistré un taux annuel moyen de croissance de 3,1% et un coefficient de variation de 134% en raison de la grande vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes et des instabilités politiques et institutionnelles qui ont marqué la décennie 80.

La période 1960-1990 a été marquée par une forte présence de l'Etat dans l'activité économique. En 1991, le pays connaît son premier Programme d'ajustement structurel (PAS) qui va consacrer le début du désengagement de l'Etat dans les secteurs productifs. En 2000, le Burkina Faso a été l'un des premiers pays à bâtir sa stratégie de développement autour de la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi qu'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été élaboré et adopté sous l'appellation de Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). En 2003, il a été révisé et des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté (CSRLP) ont été élaborés dans les treize (13) régions administratives du pays dans l'optique de mieux accompagner le processus de décentralisation en cours. Cette première génération du CSLP épousait déjà une grande partie des OMD. Ces objectifs issus de la déclaration du millénaire en 2000, sont au nombre de huit (8), déclinés en vingt-une (21) cibles comportant en tout soixante (60) indicateurs. Ces objectifs sont :

1. éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
2. assurer l'éducation primaire pour tous;
3. promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
4. réduire la mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans ;
5. améliorer la santé maternelle ;
6. combattre le VIH /Sida, le paludisme et d'autres maladies ;
7. assurer un environnement durable ;
8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La révision du CSLP a permis une meilleure prise en compte des OMD dans les actions à entreprendre par les ministères sectoriels. La prise en compte des OMD dans les politiques de développement est devenue une conditionnalité pour certains partenaires financiers comme l'Union européenne à travers le contrat OMD auquel le Burkina Faso a souscrit.

Dans ce contexte, plusieurs actions ont été réalisées depuis 2000 à travers la mise en œuvre de différents programmes de développement en vue d'atteindre les OMD. A cet égard, le Burkina Faso a bénéficié de l'appui de ses partenaires au développement.

Dans la perspective de formulation d'une nouvelle stratégie nationale de développement sur la période 2011-2015, il est important de faire le point à mi-parcours de l'efficacité des actions menées depuis 2000 pour réaliser les OMD. Par ailleurs, le Burkina Faso a été retenu parmi les pays invités à élaborer des rapports pays devant alimenter le rapport de synthèse. au niveau de l'Afrique et au niveau mondial. Au regard de toutes ces considérations, le Gouvernement et l'équipe pays

des nations Unies ont convenu d'élaborer un rapport à fin mars 2010 conformément à l'additif à la deuxième Note d'Orientation sur les Rapport pays sur les OMD.

### **Processus d'élaboration du rapport pays :**

Pour ce faire, un comité technique a été mis en place composé des représentants (i) du Ministre de l'Economie et des Finances (en charge du suivi des OMD au niveau national), (ii) des ministères sectoriels et (iii) des Agences du Système des Nations Unies. Des consultants ont aussi été recrutés pour appuyer le comité technique dans l'analyse des impacts sur les OMD de la crise financière et économique et des changements climatiques.

Un premier draft du rapport a été consolidé sur la base des bilans sectoriels des actions en faveur des OMD fournis par les ministères sectoriels. Ce premier Draft a été examiné, amendé et validé par l'ensemble des représentants sectoriels au cours d'un atelier technique. Dans ce cadre, les différentes activités suivantes ont été mises en œuvre :

- organisation d'une retraite technique par la Direction Générale de l'Economie et de la planification qui a permis d'élaborer le premier draft consolidé porté sur la période 2000-2008 ;
- mise en place d'un Comité technique pour le pilotage du processus ;
- examen du draft par l'ensemble des points focaux des Ministères Techniques ;
- validation du draft amendé par l'ensemble des acteurs (administration, secteur privé, société civile et Partenaires Techniques et Financiers) ;
- recrutement de consultants pour appuyer le comité technique dans l'analyse des impacts sur les OMD de la crise financière et économique et des changements climatiques ;
- amendement des rapports thématiques par le secrétariat technique du processus au niveau du Gouvernement et les points focaux des agences du Système des Nations Unies au cours d'un atelier ;
- organisation d'une retraite d'une semaine du comité technique qui a permis de valider et de prendre en compte les résultats des études thématiques dans les analyses sectorielles.
- validation du rapport final au cours d'un atelier national regroupant l'ensemble des acteurs du développement du pays, dont, le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Le présent rapport contient les sections suivantes : (i) un contexte de développement du Pays ; (ii) la situation actuelle des et les tendances des OMD ; (iii) l'analyse des bonnes pratiques ; (iv) les analyses des goulots d'étranglements et de déclinaison des orientations stratégiques ; (v) l'impact de la crise financière et des changements climatiques sur l'atteinte des OMD.

## I. CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 274 200 km<sup>2</sup>. Il est limité au Nord et à l'ouest par le Mali, au sud par le Benin, le Togo et le Ghana, à l'est par le Niger et au Sud-ouest par la Côte d'Ivoire. Il appartient à une zone climatique de type sahélien caractérisé par d'important déficit pluviométrique, une rigueur de la nature et un environnement fragile et à risque.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006, le pays comptait en 2006, 14 millions d'habitants dont 52% de femmes. Environ 77% vit en milieu rural et 46,6% a moins de 15 ans. Le pays connaît un fort taux d'accroissement démographique estimé à 3,1%. Ce croît démographique est le résultat d'une fécondité élevée, précoce et rapprochée avec en moyenne 6,2 enfants par femme. Dans le même temps, le taux de mortalité générale qui était de 14,8‰ en 1996 est passé à 11,8‰ en 2006. La mortalité générale demeure cependant assez élevée en raison de la forte mortalité maternelle (307 pour 100 000 nv) et infanto-juvénile (142‰) et de la recrudescence de certaines maladies endémo-épidémiques, notamment la méningite et le paludisme. L'espérance de vie à la naissance est estimée à 56,7 ans en 2006.

L'émergence d'un environnement favorable aux réformes et à la mise en œuvre des actions de développement dans la durée a été facilitée par une relative stabilité politique depuis deux décennies. En effet, l'engagement du Burkina Faso, dès les années 90, dans un processus de démocratisation de la vie politique a permis au pays de renforcer ses institutions démocratiques, d'améliorer la gestion des affaires publiques et de créer des conditions plus propices à la responsabilisation de tous les acteurs dans la conduite des politiques de développement. Cette réorientation a incontestablement permis au Burkina Faso de jouir de plus de crédibilité auprès de la communauté internationale. Le premier rapport du MAEP publié en 2009 souligne avec force le chemin parcouru dans la consolidation des valeurs de tolérance et de paix. Au plan international, le pays participe activement depuis plusieurs années, aux différentes initiatives en matière de sécurité internationale et de paix. Le Burkina Faso joue aussi un rôle important d'intermédiation dans la recherche de solutions par la voie du dialogue et de la négociation dans certains conflits sous-régionaux.

Depuis son éligibilité à l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTÉ), le pays a conduit un ensemble de réformes économiques et structurelles qui ont permis de réaliser des progrès notables en matière de stabilisation macro-économique et d'assainissement des finances publiques. Ainsi, entre 2000 et 2009, le pays a enregistré un taux de croissance annuelle moyen de 5%.

En 2009, le secteur réel a subi les effets de la crise économique et financière qui s'est traduit par une baisse de deux points de pourcentage de la croissance économique. La croissance économique est passée à 3,2% en 2009 et est projetée à 5,2% en 2010. Le ralentissement de la conjoncture mondiale a entraîné une baisse du cours du coton. Cette chute des prix a eu un effet négatif sur les recettes d'exportation, les soldes des transactions courantes, les recettes budgétaires et les revenus des ménages cotonculteurs. En outre, le taux de pression fiscale est passé de 12,1% du PIB en 2008 à 12,6% en 2009. La crise économique et financière a aussi eu des effets négatifs sur les investissements directs étrangers qui sont passés d'un pic de 164,5 milliards de FCFA en 2008 à 47,5 milliards de FCFA. Le flux des transferts

privés provenant des migrants qui était en moyenne de 32,8% depuis 2004, a connu un ralentissement passant de 3,7% en 2008 à 2,1% en 2009.

La crise économique et financière, en entraînant la réduction des ressources nécessaires au financement du développement risque d'annihiler les acquis des dix dernières années et de compromettre davantage la réalisation des OMD. D'ores et déjà, la chute de l'investissement privé étranger se conjugue avec la baisse de l'aide publique au développement (APD) faisant craindre le non respect des engagements de Monterrey et de Doha.

En dépit des performances économiques récentes, l'économie demeure très peu diversifiée et fortement dépendante du secteur primaire qui contribue pour 30% à la formation du PIB et génère 80% des recettes d'exportations. L'économie burkinabé demeure très tributaire des aléas climatiques et des chocs exogènes, notamment le cours du coton, les prix de l'énergie, la fluctuation du dollar, les prix des denrées alimentaires et les catastrophes naturelles. Par ailleurs, les secteurs secondaire et tertiaire contribuent respectivement pour 25% et 45% à la formation du PIB. On observe une stagnation du secteur secondaire et une prépondérance du secteur informel et des services dans les activités du secteur tertiaire. Cela illustre la faible transformation structurelle de l'économie qui résulte entre autres, de la faiblesse du capital humain et du coût élevé des facteurs de production grevant la compétitivité du pays et limitant l'éclosion d'un secteur privé dynamique et créateur d'emplois notamment pour les femmes et les jeunes.

Les performances macroéconomiques récentes ne se sont pas traduites par une réduction substantielle de la pauvreté et des inégalités. L'incidence de la pauvreté est ainsi passée de 46,5% en 2003 à 42,8%<sup>1</sup> en 2008 alors que l'indice de concentration de Gini est quant à lui, passé de 0,22 à 0,21 sur la même période. La pauvreté au Burkina Faso est un phénomène essentiellement rural avec une incidence de 48,9% en 2008 dans ce milieu contre 20,3% en milieu urbain. Toutefois, l'urbanisation croissante s'accompagne d'une précarité socioéconomique qui augmente la vulnérabilité des populations. Le faible impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté s'explique en partie par le fait que cette croissance est tirée par les secteurs dans lesquels les pauvres sont faiblement représentés d'une part et par une assez forte inégalité dans la redistribution des fruits de la croissance d'autre part. De plus, le secteur agricole, qui occupe la majeure partie des pauvres, est fortement dominé par les cultures vivrières (88 % des terres emblavées) et est sous l'influence de la variabilité du climat (sécheresse et irrégularité annuelle des pluies). L'agriculture burkinabé, avec de faibles rendements, est quasiment extensive et exerce une forte pression sur les ressources naturelles. Elle se pratique essentiellement dans des exploitations familiales.

Par ailleurs, le mode d'exploitation des ressources naturelles, conjugué à la croissance démographique (3,1%), accélère la dégradation des terres, de la couverture végétale et réduit le potentiel des ressources en eau. Par ailleurs, les emplois créés dans le secteur informel sont précaires et l'accès des pauvres aux actifs financiers, aux équipements et aux technologies de production adaptées à leurs besoins demeure limité.

L'accroissement de la fréquence et de l'amplitude des catastrophes naturelles constitue la première dimension du bilan du risque climatique lié aux changements climatiques. L'année 2009 a été révélatrice des effets des changements climatiques

---

<sup>1</sup> Estimation



au Burkina Faso, avec les inondations du 1er Septembre, qui ont entraîné le déplacement de près de 150 000 personnes à Ouagadougou avec son corollaire de problèmes humanitaires. A titre illustratif, les facteurs climatiques ont engendré une perte de 268 005 tonnes de céréales soit une valeur monétaire de 35,266 milliards contre 6,851 milliards pour les cultures de rente (DGPER, 2010). Ceci impose l'actualisation du Plan National Multirisques pour une plus grande efficacité en matière de coordination et une opérationnalité renforcée dans le cadre de la gestion des catastrophes au Burkina Faso. De plus, la mise en synergie des efforts à l'échelle sous régional, régional et international s'avère nécessaire en vue de l'adoption de mesures urgentes d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.

En dépit de la contre performance en matière de réduction de la pauvreté monétaire, des progrès substantiels ont été enregistrés dans les secteurs sociaux, notamment en matière d'accessibilité à l'eau potable, de santé, de lutte contre le VIH/Sida et d'éducation. Selon les données de l'inventaire national réalisé en 2005, 66% de la population a accès à l'eau potable en milieu rural et semi-urbain. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est estimé à 1,6 % en 2008 pour la tranche d'âge de 15 à 49 ans et le coût des ARV a été réduit de 70% par rapport à son niveau de 2007. Aussi, la gratuité des ARV est effective depuis le 1er janvier 2010.

Le pays a réalisé des efforts pour progresser vers l'éducation primaire pour tous, avec un taux de scolarisation qui est passé de 42,7 % (36,2 % pour les filles et 48,9 % pour les garçons) en 2000 à 72,4 % (67,7 % pour les filles et 77,1 pour les garçons) en 2008. En matière de scolarisation des filles, des progrès notables ont été enregistrés entre 2000 et 2008, avec un rapport Fille/ Garçon qui est passé de 0,73 à 0,88. En revanche, le taux de scolarisation dans le secondaire n'a pas connu la même tendance et encore moins pour les filles. Par ailleurs, l'efficacité du système éducatif et la qualité de l'enseignement demeurent préoccupantes.

Dans le domaine de la santé, le renforcement et l'extension des infrastructures ont permis d'accroître la couverture sanitaire. Le rayon d'action moyen théorique des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) a ainsi été réduit de 9,4 km en 2000 à 7,5 km en 2008. La couverture vaccinale pour l'ensemble des antigènes est de 91,3%. Malgré les efforts d'offre de services, le profil des indicateurs d'impact demeure préoccupant, notamment les taux brut de mortalité maternelle (307 pour 100000 naissances vivantes en 2006 selon le RGPH 2006) et infanto-juvénile (141 pour mille naissances vivantes) qui restent élevés. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est surtout due au paludisme, aux infections respiratoires aiguës (IRA) et aux maladies diarrhéiques avec des taux faibles d'utilisation des moyens préventifs et curatifs (taux d'utilisation des services de santé de 0,49 en 2008) accentués par des pratiques familiales peu adaptées en particulier pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, l'hygiène et l'assainissement.

Les forts taux de fécondité et de la mortalité maternelle s'expliquent essentiellement par les faiblesses du système de santé, notamment en matière de santé de la reproduction, associées aux pesanteurs socioculturelles et le faible statut social de la femme. Les faiblesses du système de santé, notamment en ce qui concerne le développement et la gestion inadéquats des ressources humaines en santé, la qualité insuffisante des services offerts, les faiblesses du système d'information sanitaire et les obstacles liés aux financements et à l'accès financier aux services, restent des défis majeurs à relever.



La prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans est estimée à 26% tandis que celle de la malnutrition aiguë se situe à 11,3%<sup>1</sup>. A l'exception de la région du Centre Sud, la prévalence de malnutrition aiguë est supérieure ou égale à 10%, qui est le seuil de sévérité défini par l'OMS. La prévalence du déficit énergétique chronique chez les femmes en âge de procréer se situe à 18%. L'insécurité alimentaire affecte 35,4%<sup>2</sup> des ménages du pays dont 37% en milieu rural.

Malgré les progrès enregistrés ces dernières années dans les secteurs sociaux, le Burkina Faso demeure parmi les pays à faible niveau de développement humain avec un IDH de 0,389 en 2007. Les efforts du pays pour améliorer cet indice sont plombés par la faiblesse du taux d'alphabétisation des adultes (28,3% dont 16,6% pour les femmes) et du taux de scolarisation combiné dans le secondaire et le supérieur.

Face aux nombreux défis qui ralentissent l'expansion économique et le développement humain durable du pays, le Gouvernement envisage un changement de cap dans sa politique économique. Ceci requiert l'identification des facteurs et de leurs mécanismes de fonctionnement en vue de mieux orienter les politiques économiques susceptibles de stimuler la croissance économique et/ou de lever les contraintes sur celle-ci, afin d'asseoir les bases d'une croissance accélérée, pro-pauvre et durable. C'est l'objet de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) en cours d'élaboration.

Tableau 1 : Evolutions des Principaux Indicateurs Macro-économiques

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009
PIB Courant (en milliards de FCFA)	1 836,0	2 556,1	2 881,4	3 173,3	3 251,9	3 689,6
Taux de Croissance Réelle du PIB (%)	1,9%	8,7%	5,5%	3,6%	5,2%	3,2%
Croissance Réelle du PIB/ Habitant (%)	-0,9%	5,9%	0,6%	0,4%	2,0%	0,1%
Exportations des biens et services/PIB (%)	7,8%	8,7%	9,7%	9,2%	8,4%	10,4%
Importations/PIB (%)	19,7%	18,8%	17,7%	18,0%	19,3%	18,2%
Investissement /PIB (%)	21,2%	22,7%	26,0%	31,8%	33,0%	32,2%
Solde Budgétaire/PIB (%)	-3,8%	-5,0%	-5,6%	-5,7%	-4,4%	-3,7%
Solde Primaire/PIB (%)	-0,7%	-3,3%	-4,2%	-4,3%	-4,1%	-3,9%
Solde Primaire/recettes fiscales (%)	-6,4%	-28,0%	-36,7%	-34,5%	-34,4%	-31,0%
Encours de la dette (% du PIB)	58,2%	44,1%	21,7%	24,9%	25,1%	27,6%
Service de la dette (milliards de FCFA)	60,0	63,5	50,9	49,5	41,2	44,0
Service de la dette ext/Exportations de biens et services (%)	27,8%	15,8%	10,6%	8,1%	6,3%	5,5%
Taux d'inflation	-0,3%	6,4%	2,4%	-0,3%	10,7%	2,8%
Taux de pression fiscale (recettes fiscales sur PIB en %)	10,8%	11,7%	11,4%	12,5%	12,1%	12,6%

**Source :** DGEP, DPAM, IAP, février 2010

1 Enquête nutritionnelle nationale 2009. Direction de la nutrition, Ministère de la Santé.

2 Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition (ENIAM) 2008. Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles, Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.

## **II. SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES DES OMD**

## OBJECTIF 1 : REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM

**Cible 1 A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personne vivant avec moins d'un dollar par jour (en PPA).**

Indicateurs 1.1 : Proportion de la population vivant avec un revenu annuel inférieur au seuil national de pauvreté

Indicateur 1.2 : Indice d'écart de la pauvreté

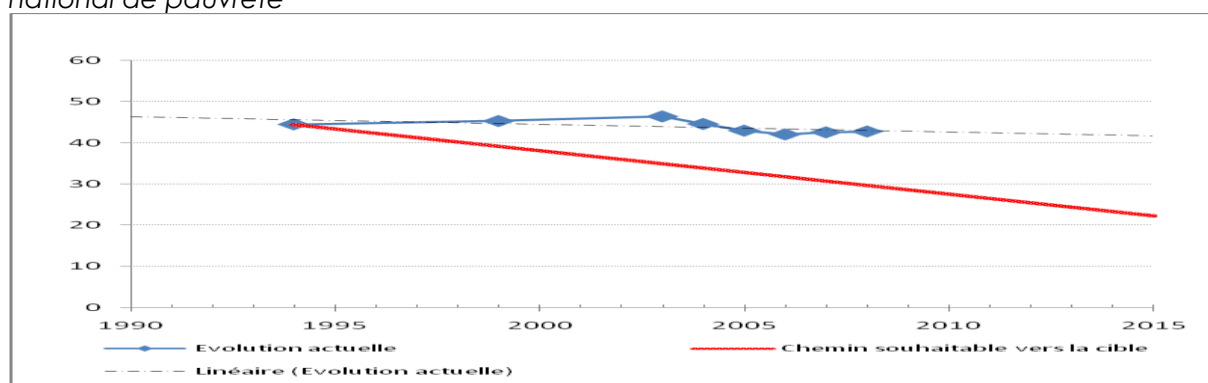
Indicateur 1.3 : Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale (%)

Indicateur 1.1 : Proportion de la population vivant avec un revenu annuel inférieur au seuil national de pauvreté

Les données d'enquête disponibles (EP 94 & 98, EBCVM 2003) indiquent que la pauvreté continue de toucher encore une frange importante de la population. En effet, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (voir graphique 1) était de 44,5% en 1994, 44,3% en 1998 et 46,4% en 2003, soit un accroissement de 2,1 points entre 1994 et 2003. Les dernières estimations montrent que l'incidence serait passée de 46,4% en 2003 à 43,1% en 2008, soit une réduction de 3,3 points de pourcentages, imputable à l'adoption et à la mise en œuvre du CSLP et des 13 CSRLP dont l'un des axes majeures porte sur l'accélération de la croissance fondée sur l'équité. Toutefois, la période 2006-2008 a été marquée par une augmentation de l'incidence de la pauvreté qui serait passée de 42,1% en 2006 à 42,8% en 2008, due entre autres aux effets des crises alimentaires et énergétiques. En effet, ces crises ont grevé le pouvoir d'achat des ménages.

Il existe de grandes disparités dans la distribution spatiale de la pauvreté. Le Nord, le Centre Sud et la Boucle du Mouhoun sont les régions qui enregistrent les forts taux de pauvreté au niveau régional avec des taux respectifs de 68,6%, 66,1% et 60,4%. En milieu rural, l'incidence de la pauvreté serait passée de 52,3% à 49,2%, soit un recul de 3,1 points. Cependant, la situation se serait légèrement dégradée en milieu urbain où l'incidence serait passée de 19,9% en 2003 à 20,3% en 2008. En l'absence de mesures vigoureuses pour infléchir la tendance observée au cours de la période 2006-2008, les chances de l'atteinte de la cible pour 2015 s'amenuiseraient davantage. Selon la projection linéaire observée depuis 1994, l'incidence de la pauvreté se situerait autour de 41,7% contre un objectif de 22,25% en 2015, soit une déviation de près de 19,4 points de pourcentage. L'atteinte de cette cible à l'horizon 2015 implique une réduction d'environ 8,92% par an.

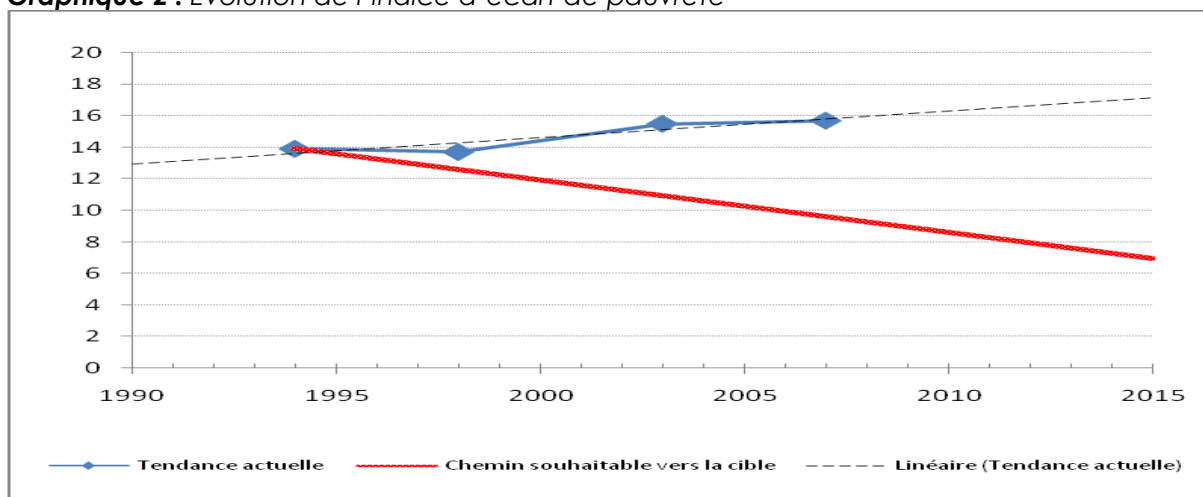
**Graphique 1 :** Proportion de la population vivant avec un revenu annuel inférieur au seuil national de pauvreté



### Indicateur 1.2: Indice d'écart de pauvreté

L'indice d'écart de la pauvreté est passé de 13,9% en 1994 à 13,7% en 1998 puis à 15,5% en 2003 selon les données d'enquêtes. Les dernières estimations indiquent qu'elle a progressé en 2004 pour atteindre 15,7% avant d'amorcer une tendance baissière à partir de 2005 pour s'établir à 14,1% en 2008. Cette situation pose ainsi la problématique de la répartition des fruits de la croissance. Si les tendances actuelles se maintenaient, l'indice d'écart de la pauvreté pourrait s'établir à 15,6% en 2015 contre une cible initiale de 6,95%, soit un écart de 8,6 points par rapport à la situation souhaitée. L'atteinte de la cible à l'horizon 2015 nécessiterait des efforts de l'ordre de 9,61% par an.

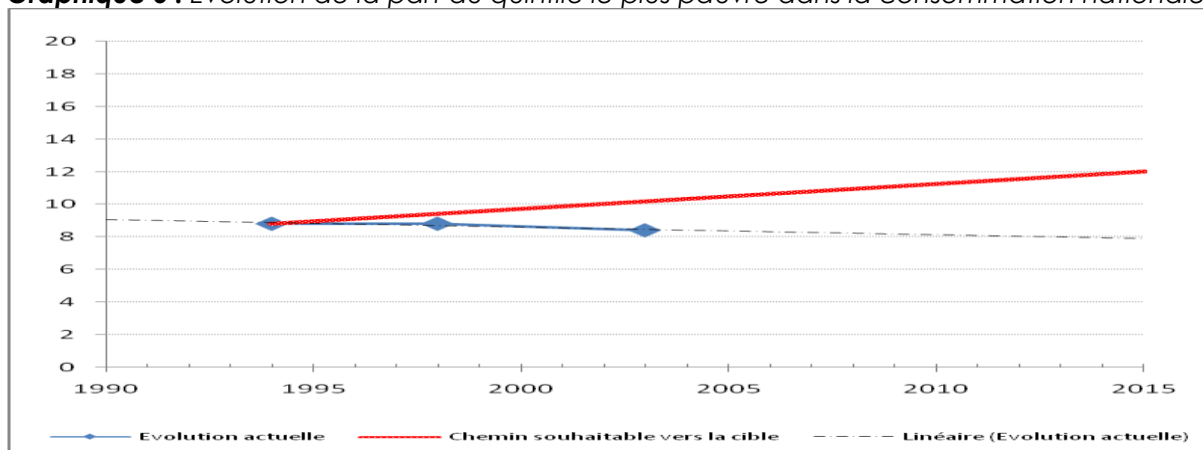
**Graphique 2 :** Evolution de l'indice d'écart de pauvreté



### Indicateur 1.3: Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale

La part des 20% les plus pauvres dans la consommation nationale a chuté de 8,8% en 1994 à 8,4% en 2003. La faible part des pauvres dans la consommation est révélatrice de la persistance des inégalités sociales. Les statistiques indiquent que l'alimentation constitue le premier poste de dépenses des ménages pauvres (42,6%). En outre, seulement 19,7% des revenus de ces ménages sont consacrés aux dépenses sociales. La faiblesse de la contribution des ménages du premier quintile est illustrative de l'inégalité d'accès des ménages pauvres aux services sociaux de base. Si les tendances observées se maintiennent, la part du premier quintile dans la consommation nationale pourrait se situer à 7,90% contre un objectif initial de 3,50%.

**Graphique 3 :** Evolution de la part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale

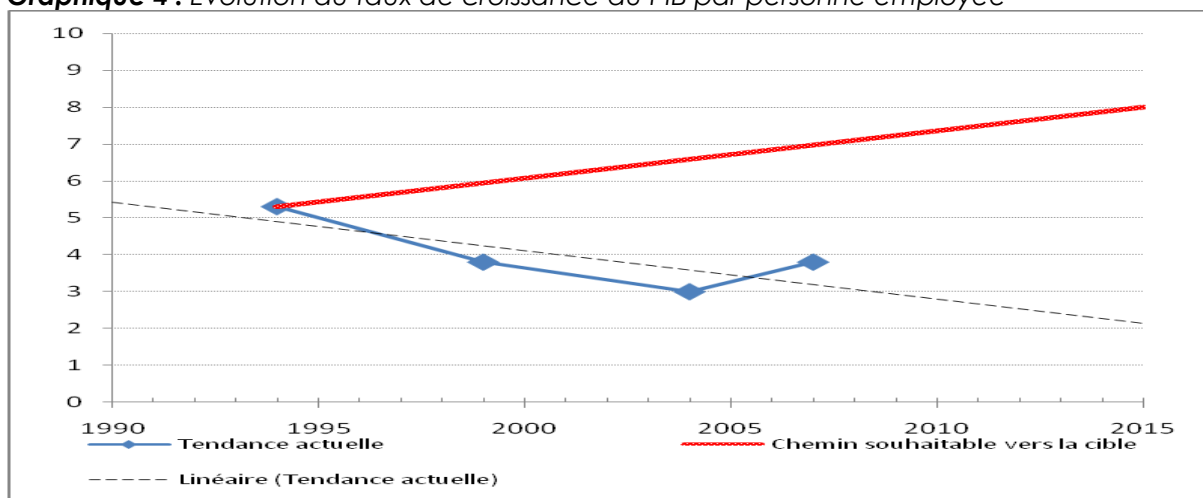


## Cible 1B : Atteindre le plein-emploi productif et un travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes

### Indicateur 1.4: Le taux de croissance du PIB par employé

Le taux de croissance du PIB par personne employée est passé de 3,8% en 1994, à 3% en 2004, avant de remonter à 3,8% en 2007. Cette reprise s'expliquerait moins par une augmentation de la productivité du travail que par le boom du secteur minier qui est moins intensif en facteur travail qu'en facteur capital, et qui pourrait expliquer l'augmentation de la valeur ajoutée sur la période sus-mentionnée. Les projections indiquent que ce taux pourrait se chiffrer à 2,20% à l'horizon 2015 contre une cible de 10,6%, soit un écart d'environ 8,4 points de pourcentage.

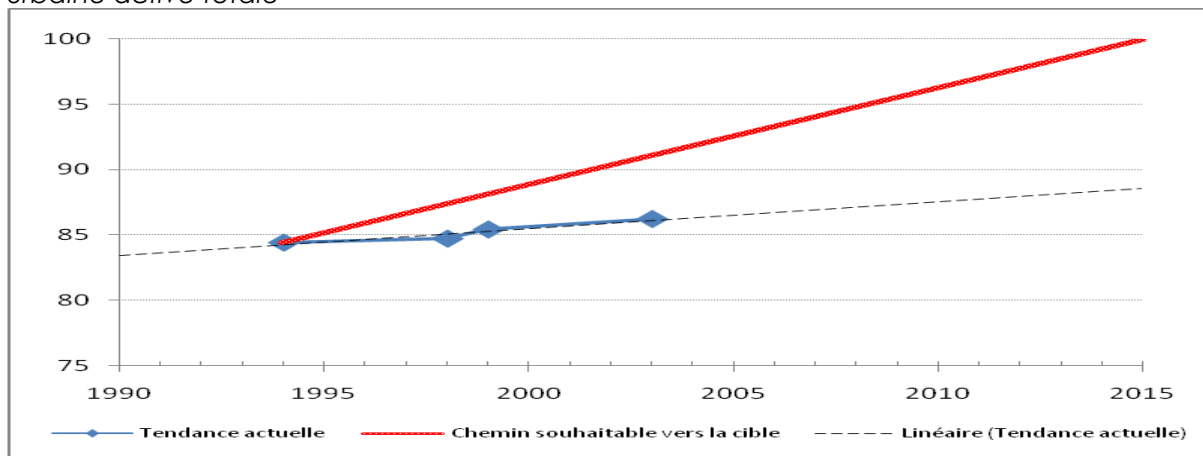
**Graphique 4 :** Evolution du taux de croissance du PIB par personne employée



### Indicateur 1.5 : Proportion de la population urbaine employée sur la population urbaine active totale

La proportion de la population urbaine employée sur la population active totale est passée de 84,4% en 1994, à 85,4% en 1999 et à 86,2% en 2003. Si les tendances observées sont maintenues, ce taux pourrait se situer à 88,58% en 2015 contre un objectif initial de 100%, soit une déviation de 11,41 points de pourcentage par rapport à la cible.

**Graphique 5 :** Evolution de la proportion de la population urbaine employée sur la population urbaine active totale

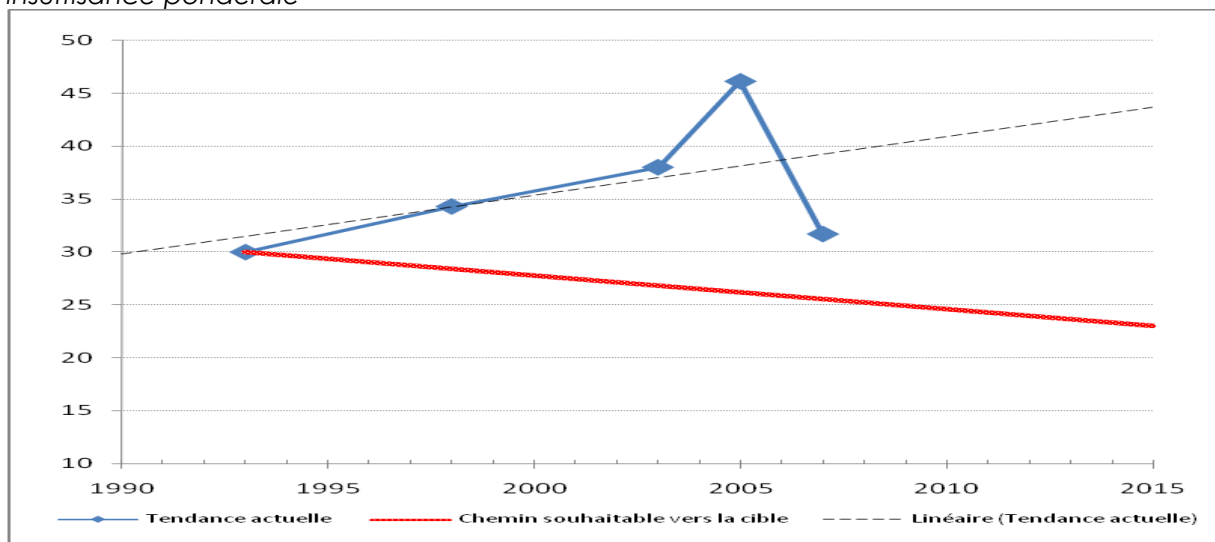


**Cible 1C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim**

**Indicateur 1.8: Proportion des enfants de moins de cinq ans souffrant d'une insuffisance pondérale**

La proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale est passée de 34,3% en 1998 à 38% en 2003, puis à un pic de 46,1% en 2005, avant d'amorcer une tendance baissière pour s'établir à 31,7% en 2007. Les projections indiquent que ce taux pourrait s'établir à 43,65% contre un objectif de 28,65%.

**Graphique 6 :** Evolution de la proportion des enfants de moins de cinq ans souffrant d'une insuffisance pondérale



**Indicateur 1.9: Proportion de la population en dessous du niveau minimum d'apport calorique**

La proportion de la population en dessous du niveau minimum d'apport calorique était de 46,6% en 2003, 46,5% en 2004 et 32,8% en 2006, soit une baisse de 13,7 points de pourcentage entre 2003 et 2006. Toutefois, les effets de la crise alimentaire de 2008 pourraient décélérer le rythme d'amélioration de l'indicateur. Si les tendances actuelles se maintiennent, le niveau de l'indicateur se situerait à 36,64% en 2015 contre une cible de 13,34%. L'atteinte de la cible à l'horizon 2015 nécessite une baisse annuelle de 3,73%.

## OBJECTIF 2 : ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

**Cible 2.A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**

Indicateurs 2.1 : Taux net de scolarisation dans le primaire

Indicateurs 2.2 : Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire

Indicateurs 2.3 : Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes

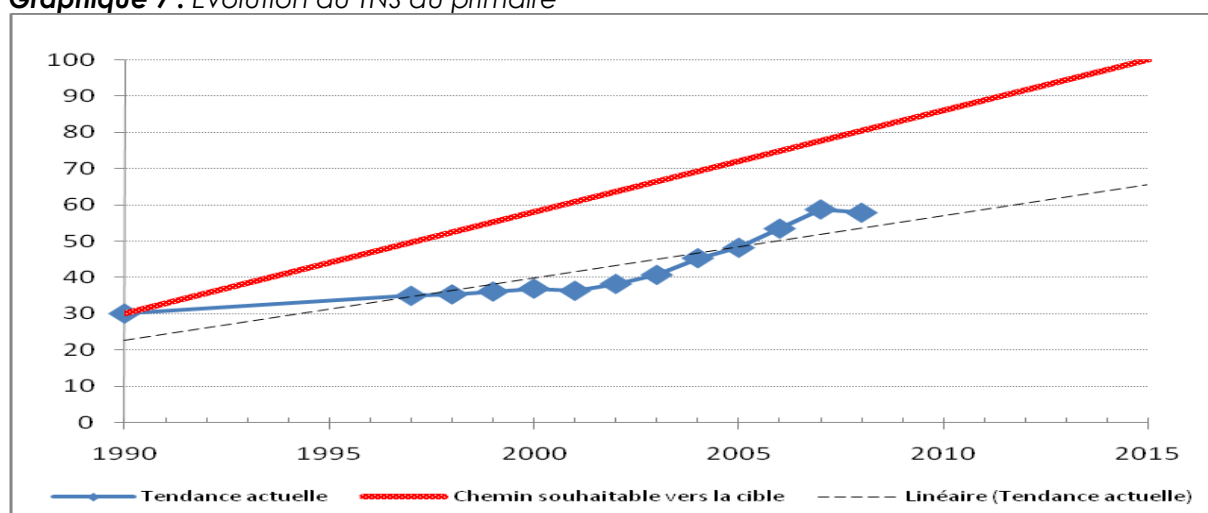
### Indicateur 2.1. Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire

Le taux net de scolarisation au primaire connaît une tendance globalement à la hausse depuis 1997 selon les données du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA). En effet, entre 1997 et 2008, le TNS est passé de 34,9% à 57,9% avec une progression moyenne de 2 points par an. Au niveau régional, six (06) des treize (13) régions présentent des taux inférieurs à la moyenne nationale qui était de 57,6% en 2008. Le taux le plus élevé (66,3%) que l'on constate dans les régions du Centre et du Centre-Ouest s'explique en grande partie par une offre suffisamment élevée en matière d'infrastructures éducatives dans un milieu principalement urbain où le niveau d'instruction et le revenu des ménages sont relativement élevés. Le taux le plus faible provient du sahel (34,0%), où certaines pesanteurs socioculturelles freinent la demande éducative, en particulier celle des filles (32,6%).

Les efforts pour la scolarisation des filles ont été plus accentués. Entre 1997 et 2008, le TNS des filles est passé de 27,8% à 54,5%, soit un bond de 26,7 points pendant que celui des garçons passait de 42,0% à 61,3%, soit une progression de 19,3 points.

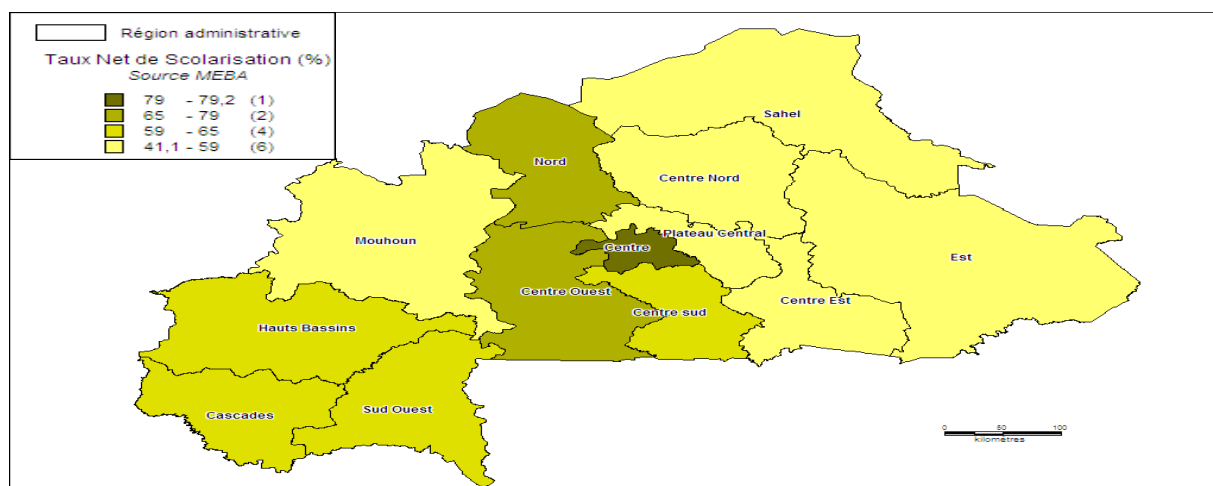
Si les tendances actuelles se maintiennent, le taux net de scolarisation au primaire serait de 63,8% en 2015 contre un objectif de 70%, soit un écart de 6,2 points de pourcentage.

**Graphique 7 : Evolution du TNS au primaire**





**Graphique 8 : Répartition spatiale des taux nets de scolarisation**



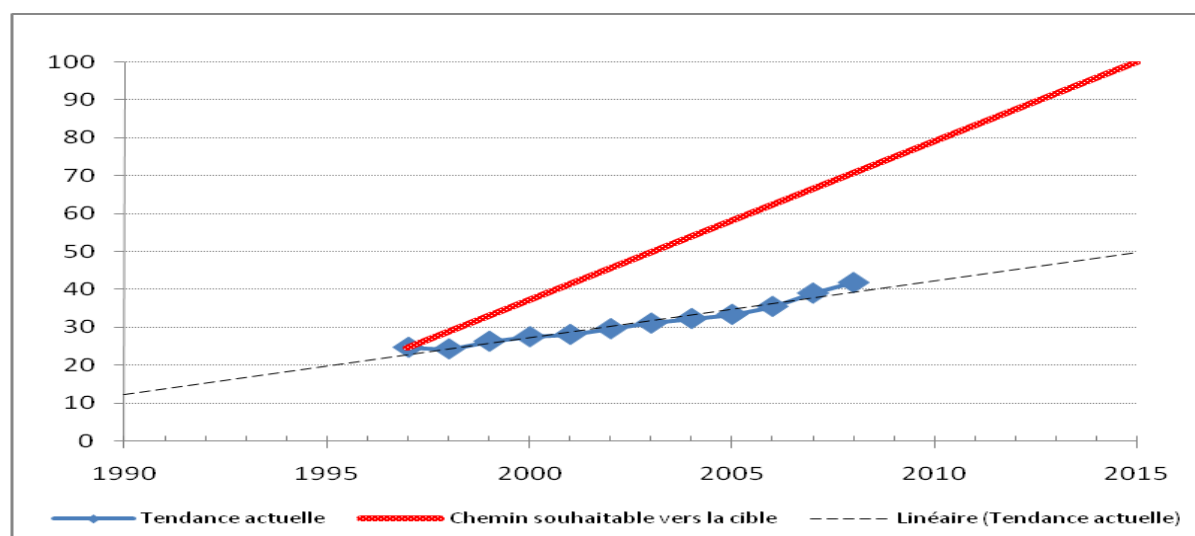
Par ailleurs, le Taux brut d'admission (TBA) au primaire est en baisse. En effet, entre les années scolaires 2007/2008 et 2008/2009, le TBA est passé de 86,9% à 78,0%, soit une baisse de 8,9 points de pourcentage. Cette baisse reste marquée chez les garçons. En effet, pour la même période, le TBA s'est affiché à 90,8% contre 80,3% chez les garçons et à 82,9% contre 75,5% chez les filles.

En matière de qualité, la plupart des indicateurs sont en nette amélioration. En effet, le taux d'encadrement est ressorti à 54,7% en 2008/2009, soit une nette amélioration de 0,6 point par rapport à 2007/2008. De même, le ratio livre/élève progresse assez bien si l'on s'en tient au niveau de 1,13 pour la lecture en 2008/2009, soit une hausse de 0,21 par rapport à la période précédente.

### Indicateur 2.2. Le taux d'achèvement du cycle primaire

Le taux d'achèvement a progressé en moyenne de 6,5% entre 2000 et 2008 contre 3,8% sur la période 1997-2000. Malgré les efforts, le niveau de l'indicateur demeure encore faible avec 41,7% en 2008/2009, dont 37,8% pour les filles. Au regard de l'évolution des tendances de ce taux, la probabilité d'atteinte des objectifs en 2015 est très faible.

**Graphique 9 : Evolution du taux d'achèvement au primaire entre 1990 et 2015**

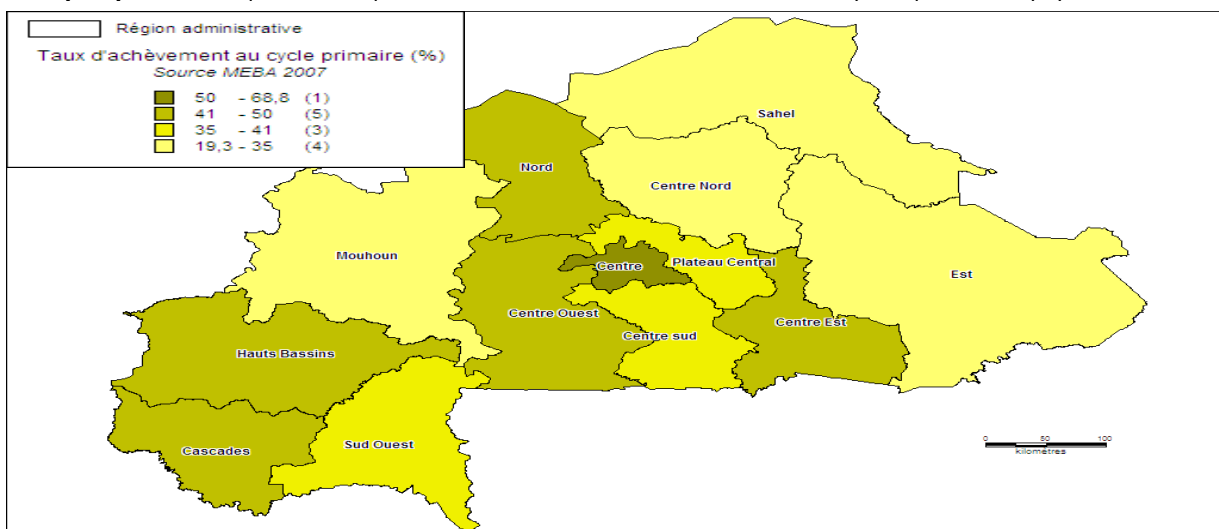


La moyenne nationale du taux d'achèvement était de 41,1% en 2008 (recueil d'indicateurs actualisés de l'éducation de base de 1997 à 2008, DEP/MEBA, octobre 2009). Six (06) des treize (13) régions affichent des taux en-deçà de cette moyenne. La région du Centre reste celle où le taux d'achèvement est le plus élevé (59,1%) en raison de sa forte urbanisation.

Par ailleurs, le taux d'achèvement des filles est très faible de manière générale (37,8%) comparativement à celui des garçons qui est de 45,6%. Cette situation est due aussi bien aux causes structurelles du système éducatif qu'à la persistance des pesanteurs socioculturelles dans certaines régions du pays (Sahel et Est).

Si les tendances actuelles se maintiennent, le niveau du taux d'achèvement serait de 48,66%, en 2015 contre un objectif de 100%, soit un écart de 53,34 points de pourcentage.

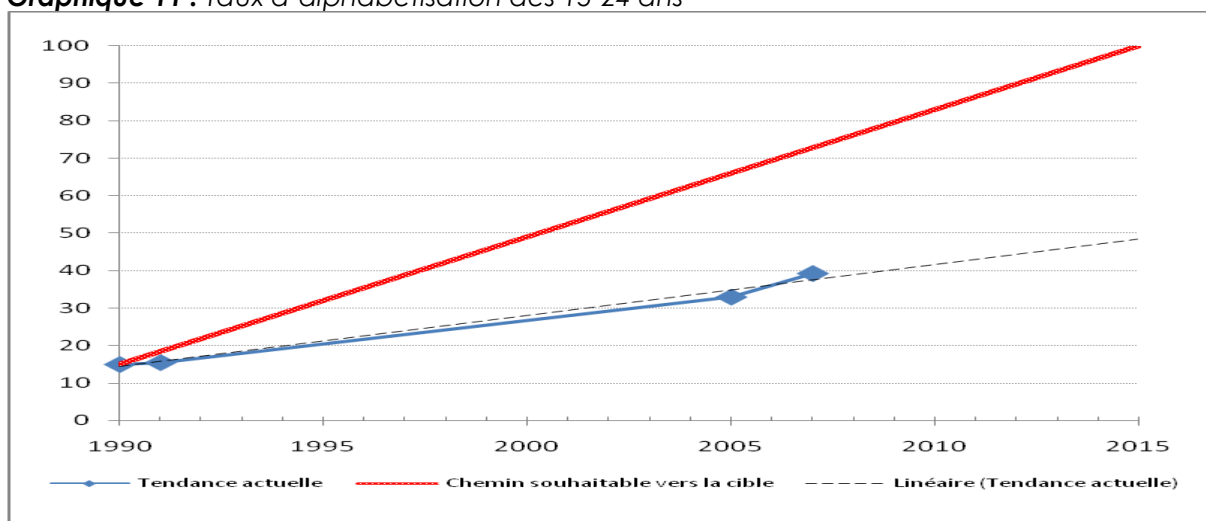
**Graphique 10 :** Répartition spatiale des taux d'achèvement au cycle primaire (%)



### Indicateur 2.3. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, hommes et femmes

De 2005 à 2007, le taux d'alphabétisation des 15-24 ans a connu une hausse, passant de 33,0% à 39,3%, soit un écart de 6,3 points de pourcentage.

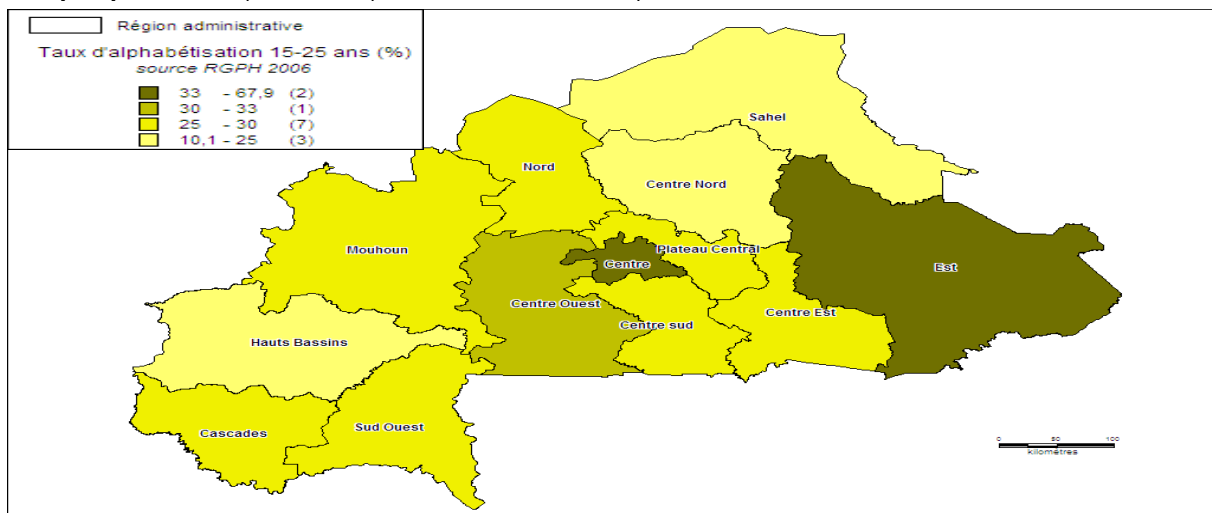
**Graphique 11 :** Taux d'alphabétisation des 15-24 ans



Selon les données du RGPH 2006, deux régions affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale de l'ordre de 32,7% : il s'agit des régions du Centre (67,9%) et l'Est (38,6%). Si la situation du Centre est liée à la contribution du milieu urbain, par contre celle de l'Est est le résultat d'une mobilisation sociale plus active. En outre, les statistiques indiquent que les femmes (26,5%) demeurent faiblement alphabétisées par rapport aux hommes (39,8%).

Si les tendances actuelles se maintiennent le taux d'alphabétisation des 15-24 ans serait de 48,08% à l'horizon 2015, soit un écart de 51,92 points de pourcentage.

**Graphique 12 :** Répartition spatiale des taux d'alphabétisation des 15-25 ans



Ces différents résultats atteints sont la résultante des différentes mesures de réformes entreprises par le Gouvernement burkinabé qui ont porté sur les choix stratégiques suivants :

- l'élargissement de l'éducation de base conformément aux dispositions de la loi d'orientation n°-013/96/ADP du 9 mai 1996 portant loi d'orientation de l'éducation qui stipule l'obligation scolaire au Burkina Faso couvrant la période d'âge allant de 6 à 16 ans a conduit à la mise en place de stratégies nouvelles pour susciter la demande éducative. Ainsi, le principe de la gratuité de l'enseignement de base public a été acquis.
- la distribution gratuite de manuels et de fournitures scolaires à l'ensemble des élèves de l'enseignement de base afin de réduire les charges liées à la scolarisation et à l'extension des cantines scolaires pour accroître l'offre éducative.
- la forte implication du secteur privé dans la construction des infrastructures scolaires a fortement été encouragée par le Gouvernement à travers l'appui de certaines ONG telles que Plan Burkina, Aide et Action, CRS et OSEO. Cela a permis d'augmenter l'offre éducative et de rapprocher les infrastructures scolaires des populations bénéficiaires.
- l'institution dans l'enseignement formel des classes à double flux, les classes multigrades et les écoles satellites et dans l'enseignement non formel, des innovations telles que les bisongo dans le préscolaire et les Centres d'Enseignement de base non formel (CBNEF) pour les 9 à 17 ans.

- l'amélioration de la mobilisation des ressources en faveur de l'éducation de base à travers la contribution directe de certains partenaires techniques et financiers via les fonds CAST de soutien à l'éducation.
- la mise en place d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de l'Education a permis d'améliorer les allocations du secteur et d'opérer des choix judicieux pour l'atteinte des objectifs du PDDEB et visant à l'atteinte des OMD.
- le dynamisme de certaines Organisations de la société civile (OSC) appuyées par l'Etat et les partenaires techniques et financiers et qui sont fortement impliquées dans l'alphabétisation des 15 à 24 ans.
- la part du budget de l'Etat consacrée à l'enseignement de base est en nette progression depuis 2005.

## OBJECTIF 3 : PROMOTION DE L'EGALITE DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

**Cible 3.A : Eliminer la disparité de genre dans l'enseignement primaire et secondaire, de préférence en 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard**

Indicateur 3.1 : Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire

Indicateur 3.2 : Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole

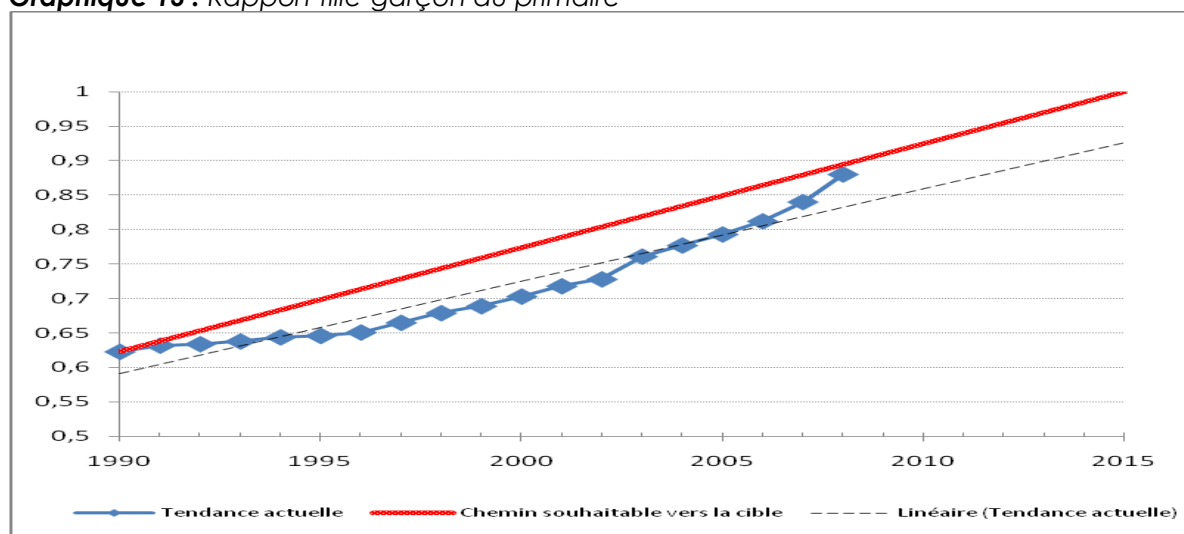
Indicateur 3.3 : Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national

### Indicateur 3.1 : Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire

En 2005, le ratio filles/garçons à l'école primaire était de 0,8 contre 0,7 au secondaire et 0,6 au supérieur (RGPH 2006). Au niveau du primaire, les efforts se sont traduits par une amélioration du ratio qui est passé de 0,62 en 1990 à 0,88 en 2008.

Les ratios de parité les plus élevés au niveau du primaire et du secondaire s'observent principalement dans les régions du Centre et du Plateau Central en raison de l'importance et de la proximité des pôles urbains. Même si des efforts sont faits au niveau de l'enseignement primaire pour inscrire et maintenir un effectif important de jeunes filles à l'école, certaines contraintes socioculturelles et le fort taux d'abandon (27,7% au primaire en 2006<sup>1</sup>) et d'échec scolaire des jeunes filles (32,4% en 2009) contribuent à ralentir la progression du ratio fille/garçon au niveau du secondaire et du supérieur.

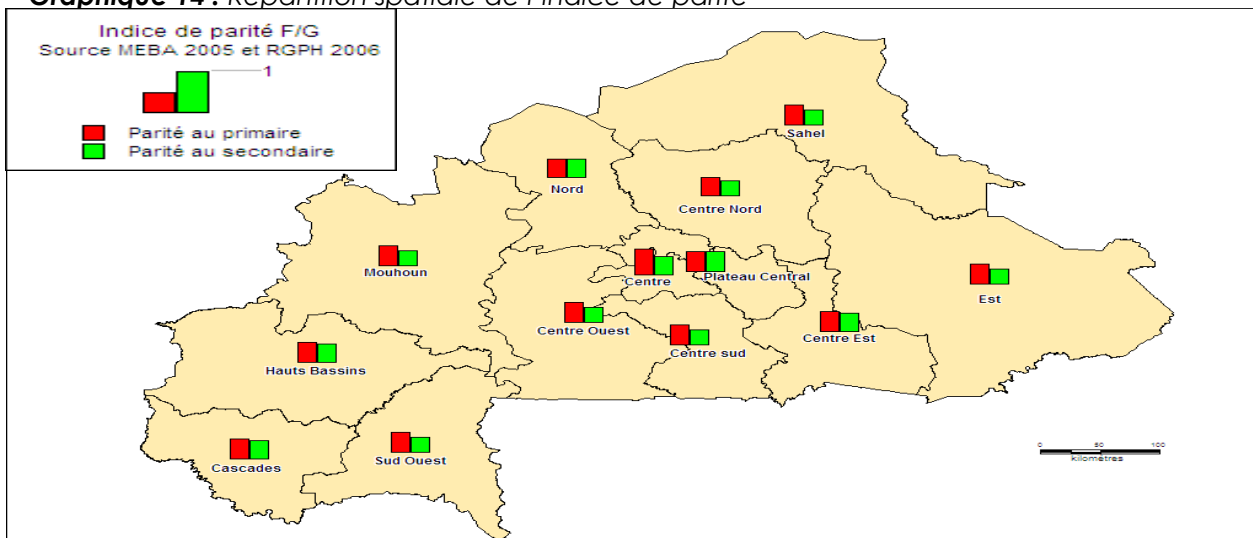
**Graphique 13 :** Rapport fille-garçon au primaire



Si les tendances actuelles se maintiennent, le rapport fille-garçon pourrait atteindre l'unité en 2015 au primaire. Les progrès sont moins rapides au niveau du secondaire et du supérieur.

<sup>1</sup> Calculé à partir des données du rapport "l'éducation nationale en chiffre", MEBA, MESSRS, avril 2008

**Graphique 14 :** Répartition spatiale de l'indice de parité



**Indicateur 3.2 : Proportion des femmes salariées dans le secteur non-agricole**

Selon les données du RGP 2006, 40,8% des emplois salariés non agricoles étaient tenus par les femmes. La plupart des secteurs d'activités salariés restent dominés par les hommes. En revanche, les femmes dominent le secteur des activités des ménages en tant qu'employés de maison, les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Cette situation met en évidence la persistance des stéréotypes sociaux dans lesquelles les femmes sont maintenues (répartition sexuelle du travail).

**Tableau 2 :** Répartition par sexe des emplois non agricoles en 2006

	Femme	Homme	Total	%Femme
Personnel domestique	14 443	5 057	19 500	74,07
Hôtels et restaurants	22 711	12 699	35 410	64,14
Commerce, réparation de véhicules	182 996	205 521	388 517	47,10
Activités de fabrication	86 923	97 751	184 674	47,07
Activités à caractère collectif ou personnel	31 965	45 251	77 216	41,40
Santé et Action sociale	11 138	16 581	27 719	40,18
Activités financières	1 966	3 192	5 158	38,12
Organisations extraterritoriales	545	1 234	1 779	30,64
Education	17 165	40 526	57 691	29,75
Immobilier, locations et services aux entreprises	2 100	6 489	8 589	24,45
Activités extractives	4 550	17 674	22 224	20,47
Administration publique	7 619	37 202	44 821	17,00
Transports et communications	1 832	12 866	14 698	12,46
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	540	4 974	5 514	9,79
Construction	1 012	55 632	56 644	1,79
<b>Total</b>	<b>387 505</b>	<b>562 649</b>	<b>950 154</b>	<b>40,78</b>

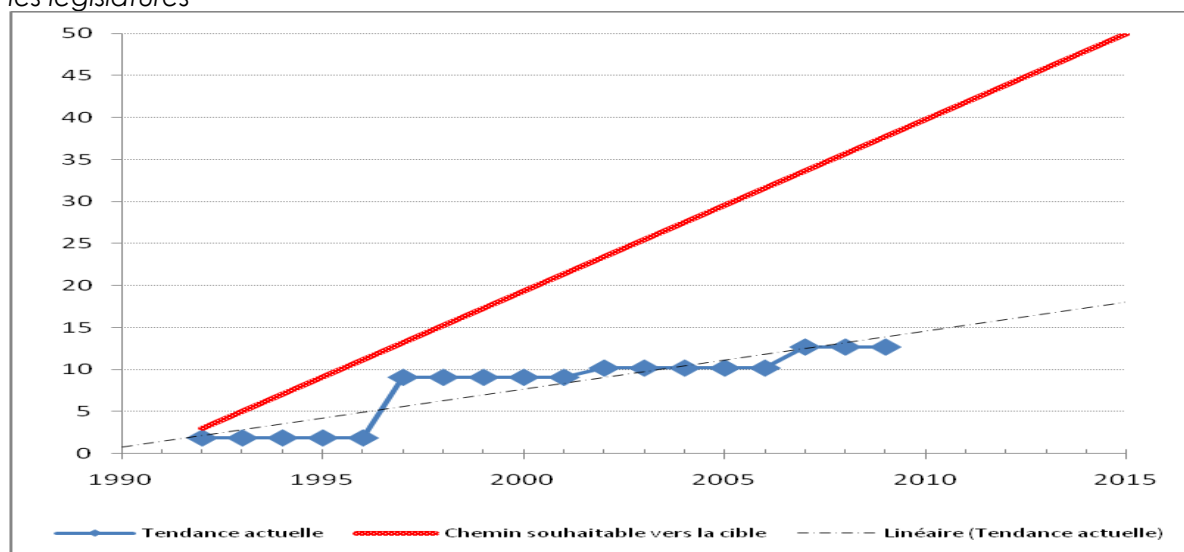
Source : INSD/RGP 2006

**Indicateur 3.3. : Proportion des sièges tenus par les femmes dans le parlement national**

La participation des femmes dans l'animation de la vie politique du pays demeure encore faible. Toutefois, de la 1<sup>ère</sup> (1992) à la 4<sup>ème</sup> législature (2007), le nombre de sièges occupés par les femmes est passé de 2 à 17, correspondant en parts proportionnelles à 1,9% et 12,7%. En dépit des efforts déployés par le Gouvernement

pour impliquer davantage la femme dans les sphères de décisions politiques, les progrès demeurent lents (Cf. Graphique ci-dessous).

**Graphique 15 :** Proportion des sièges tenus par les femmes dans le parlement national suivant les législatures



Si les tendances actuelles se maintiennent, la proportion des sièges tenus par les femmes au parlement serait de 18% en 2015, contre un objectif de 50%, soit un écart d'environ 23,2 points de pourcentage. Cette tendance pourrait être améliorée par l'application de loi portant quota de 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes lors des élections législatives et communales par l'Assemblée nationale.

Dans le cadre de la promotion de l'autonomisation de la femme, des initiatives ont été prises par le Gouvernement à travers : (i) la mise en place de programmes de microcrédits (Fonds d'Appuis aux Activités Rémunératrices des femmes, Fonds d'Appuis au Secteur Informel) et (ii) la mise en œuvre du programme des plates forme multifonctionnelles qui permettent d'alléger les taches des femmes et jeunes filles et de renforcer leur autonomie financière.



## OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

**Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans**

Indicateur 4.1 : Taux de mortalité pour les enfants de moins de 05 ans

Indicateur 4.2 : Taux de mortalité infantile (0-01an)

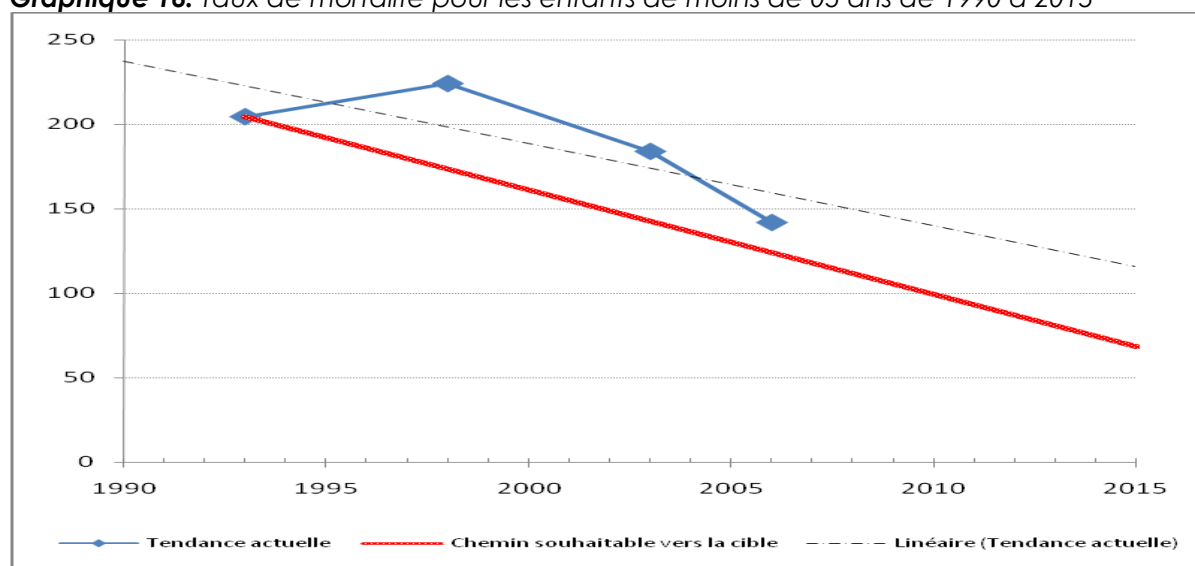
Indicateur 4.3 Proportion des enfants de 01 an vacciné contre la rougeole

### Indicateur 4.1 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Selon les données issues des EDS 1993, 1998, 2003 et du RGPH 2006, la mortalité infanto-juvénile est passée de 204,5‰ en 1993 à 142‰ en 2006. On note particulièrement une accélération de la baisse de la mortalité infanto-juvénile sur la sous période 2003-2006 (183‰ à 142‰) résultant des mesures adoptées par le Gouvernement dans le secteur de la santé.

Si les tendances actuelles (réduction de 2,78% par an) sont maintenues, les projections indiquent que le niveau de l'indicateur serait de 115,7‰ en 2015 au lieu de 62,3‰ naissances vivantes. Pour atteindre la cible à l'horizon 2015, il faut un rythme annuel de réduction de 7,8% de cette mortalité.

**Graphique 16:** Taux de mortalité pour les enfants de moins de 05 ans de 1990 à 2015



Sources : EDS (1993, 1998, 2003) et RGPH 2006

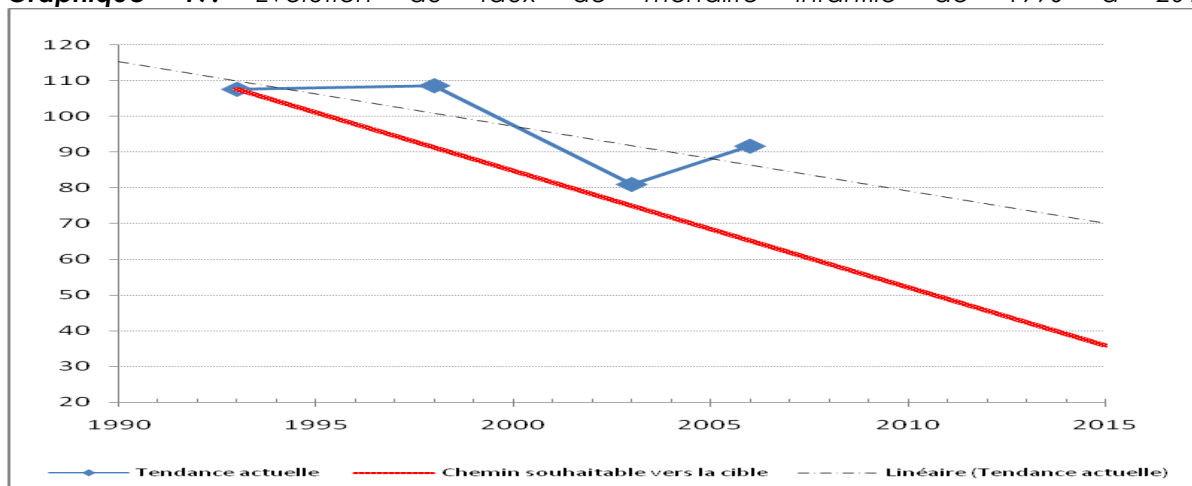
### Indicateur 4.2 : Taux de mortalité infantile (0-01an)

Les tendances montrent une réduction de cette mortalité infantile qui est passée de 107,6‰ en 1993 à 91,7‰<sup>1</sup> en 2006. Cette mortalité est essentiellement liée aux infections sévères néonatales, à la prématurité, au tétanos néonatal et au faible poids de naissance chez le nouveau-né, au paludisme, à la rougeole, à la malnutrition, aux maladies diarrhéiques, aux infections respiratoires aiguës et au SIDA.

<sup>1</sup> Donnée de 1993 vient de EDS1 mais celle de 2006 vient du RGPH de 2006

Si les tendances actuelles se maintiennent, le taux de mortalité infantile serait de 70,4‰ en 2015, soit le double de la cible de 2015 (35,8‰). Pour atteindre la cible, des mesures d'accélération susceptible de produire une réduction du taux de mortalité infantile d'au moins 10% contre 1,2% par an actuellement sont nécessaires.

**Graphique 17:** Evolution du taux de mortalité infantile de 1990 à 2015



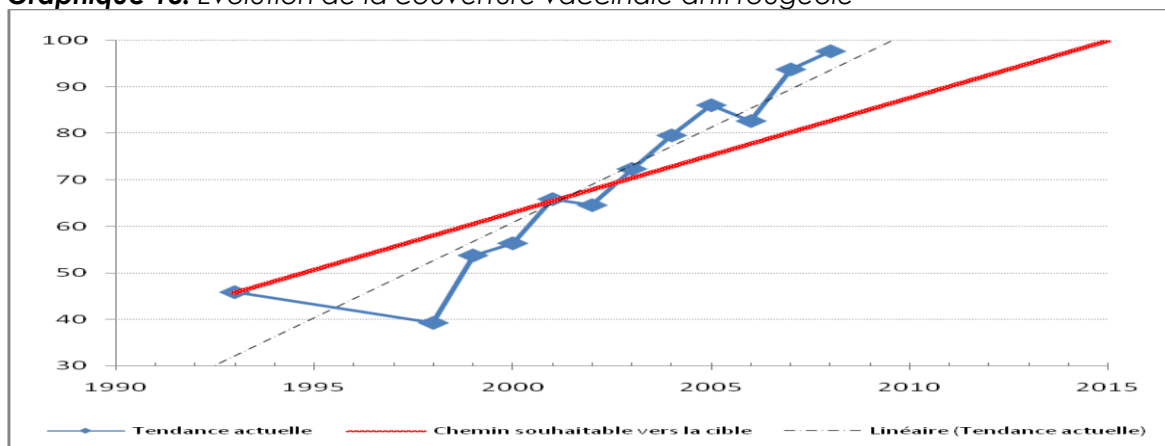
Sources : EDS (1993, 1998, 2003) et RGPH 2006

#### Indicateur 4.3 : Proportion des enfants de moins d'un an vaccinés contre la rougeole

D'énormes progrès ont été réalisés ces dernières années en matière de couverture vaccinale. Ainsi, le taux de couverture contre la rougeole-VAR, a évolué de 49,3% en 1990 à 57,7% en 2000 puis à 97,6% en 2008 comme le montre le graphique ci-dessous. Cependant, on note des disparités régionales au niveau de l'évolution de cet indicateur avec des régions qui évoluent en dents de scie. Ainsi, les écarts pour l'année 2008 vont de 115,3% dans la région des Hauts Bassins à 87,9% dans la région du Nord. Cette dernière affiche la couverture la plus faible du pays en VAR en 2007 avec un taux de 81,8%. En 2006, des couvertures vaccinales assez basses en VAR ont été constatées dans les régions du Centre Est (49,6%), Est (51,8%) et Centre Nord (68,7%). Ainsi pour maintenir les acquis actuels, en plus de la région du Nord, une attention devrait être accordée à ces trois autres régions qui ont fait des faibles performances en 2006.

Avec la tendance actuelle, la cible OMD de 100% serait atteinte avant l'échéance de 2015.

**Graphique 18:** Evolution de la couverture vaccinale anti rougeole



Sources : EDS\_1993, DGISS 2009

## OBJECTIF 5 : REDUIRE LA MORTALITE MATERNELLE

### Cible 5.A : Réduire de trois-quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Indicateur 5.1 : Taux de mortalité maternelle

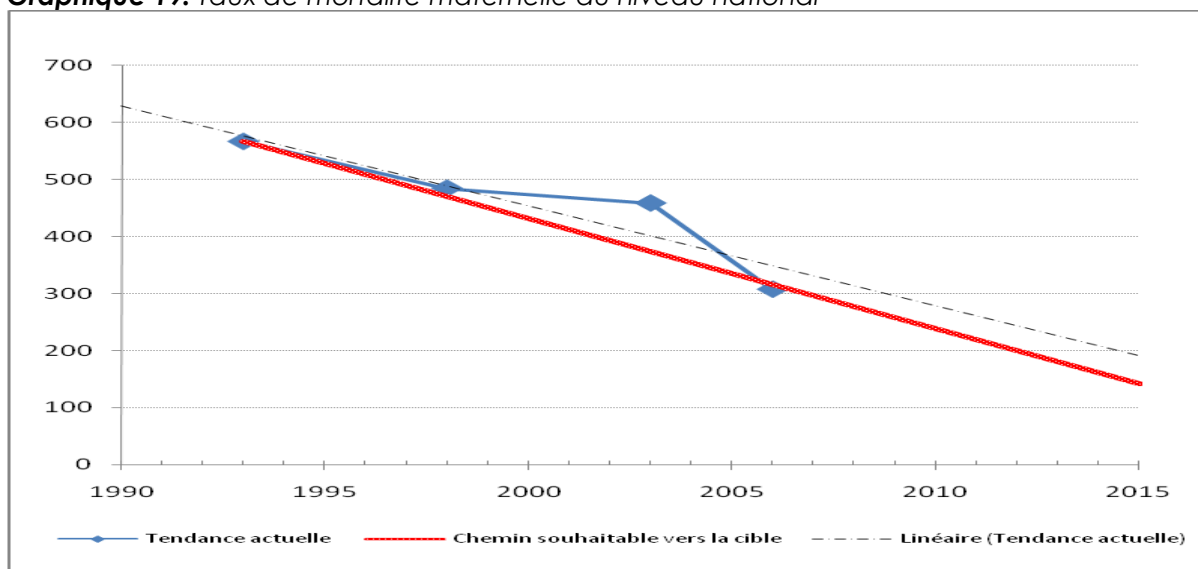
Indicateur 5.2 : Proportion des naissances assistées par un personnel médical qualifié

#### Indicateur 5.1 : Taux de mortalité maternelle

Concernant cet indicateur, les OMD appliqués au Burkina Faso appellent à une réduction du taux de mortalité maternelle de 566 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1993 à 141,5 décès en 2015.

L'analyse des résultats issus des enquêtes démographiques et de santé (EDS) de 1993, 1998 et 2003 et du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 laissent apparaître une baisse globale du taux de mortalité maternelle de l'ordre de 45% entre 1993 et 2006, passant de 566 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1993 à 484 en 1998 puis à 307,3<sup>1</sup> en 2006. L'accélération de la baisse constatée sur la sous période 2003-2006 s'expliquerait par les mesures prises au profit du secteur de la santé, notamment la subvention des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, la gratuité des soins préventifs pour les femmes enceinte.

**Graphique 19:** Taux de mortalité maternelle au niveau national



**Sources :** EDS\_1993, 1998, 2003 et RGPH\_2006

Au rythme actuel de baisse (4,6 points l'an), le taux de mortalité maternelle serait de 190,6 en 2015 au lieu de 141,5 décès pour 100.000 naissances vivantes. L'objectif visé ne serait atteint qu'en 2018, soit un retard de trois (03) ans. Pour accélérer cette baisse et espérer atteindre la valeur escomptée, il faudrait que les choix stratégiques en la matière soient renforcées et/ou adaptées pour induire une baisse annuelle du taux de mortalité maternelle de l'ordre de 8 points chaque année.

#### Indicateur 5.2 : proportion des naissances assistées par un personnel médical qualifié

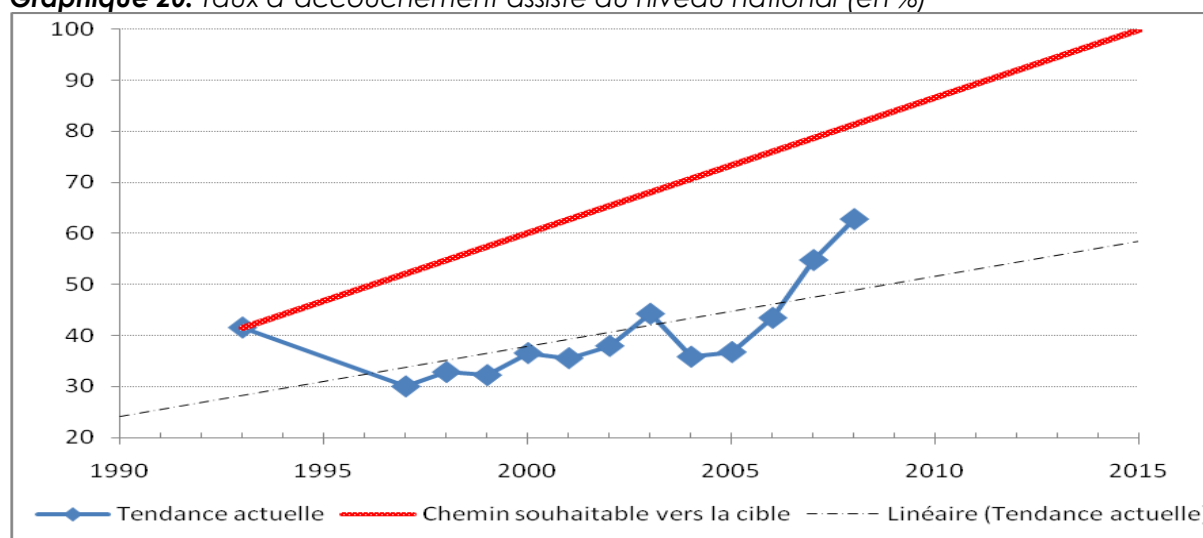
En dépit des efforts fournis par le Gouvernement, la santé de la femme reste toujours préoccupante au Burkina Faso. Les grossesses à risque et précoces continuent d'être

<sup>1</sup> Les données de 1993 et 1998 sont des données des EDS1 et EDS2 mais celle de 2006 est du RGPH 2006

les problèmes importants que connaissent les femmes en âge de procréer. Les réponses des services de santé à ces problèmes demeurent toujours insuffisantes bien qu'un effort considérable de formation et d'information soit mené.

Toutefois, on note une amélioration du taux d'accouchements assistés, qui est passé de 41,5% en 1993 à 62,7% en 2008, soit une amélioration globale de l'ordre de 23,7 points de pourcentage. A ce rythme, le taux d'accouchements assistés sera de 58,3% en 2015, et l'objectif OMD de 100% ne serait atteint qu'en 2045. Pour espérer atteindre la valeur OMD de cet indicateur, les stratégies d'accélération d'atteinte des OMD du Pays devrait lui permettre d'évoluer à un rythme d'environ 7 points l'an contre 2,7 points actuellement.

**Graphique 20:** Taux d'accouchement assisté au niveau national (en %)



**Sources :** EDS\_1993, 1998, 2003 et RGPH\_2006

Le taux d'accouchements assistés est plus faible en milieu rural dans les Formations sanitaires (FS) avec 51,4% contre 94,5% en milieu urbain (QUIBB, 2007). Ce taux varie selon le milieu de résidence et les régions. Au niveau régional, le Plateau Central s'illustre avec la plus forte proportion d'accouchements assistés (80,2%) suivie du Centre-Est (74,7%), et du Centre-Sud (71,3%). Les régions du Sahel (36,8%), du Sud-Ouest (51,8%), du Nord (56,6%), du Centre Ouest (58,6%), du Centre (60,3%) et du Centre Nord (60,6%) enregistrent les plus faibles proportions d'accouchements assistés, c'est-à-dire en dessous de la moyenne nationale (62,7%) (Annuaire statistiques, 2008)

L'analyse par groupe socioéconomique révèle que ce sont les naissances dans les ménages de salariés qui ont le plus bénéficié de l'assistance des sages femmes et maïeuticiens, avec 73% pour les salariés du privé formel ; 65,2% pour les salariés du public et 48,1% pour les salariés du privé non formel. Les plus faibles taux sont observés chez les cotonculteurs (12,6%) et les autres agriculteurs (16,8%) (QUIBB, 2007).

### **Cible 5.B : Réaliser, en 2015, l'accès universel à la santé reproductive**

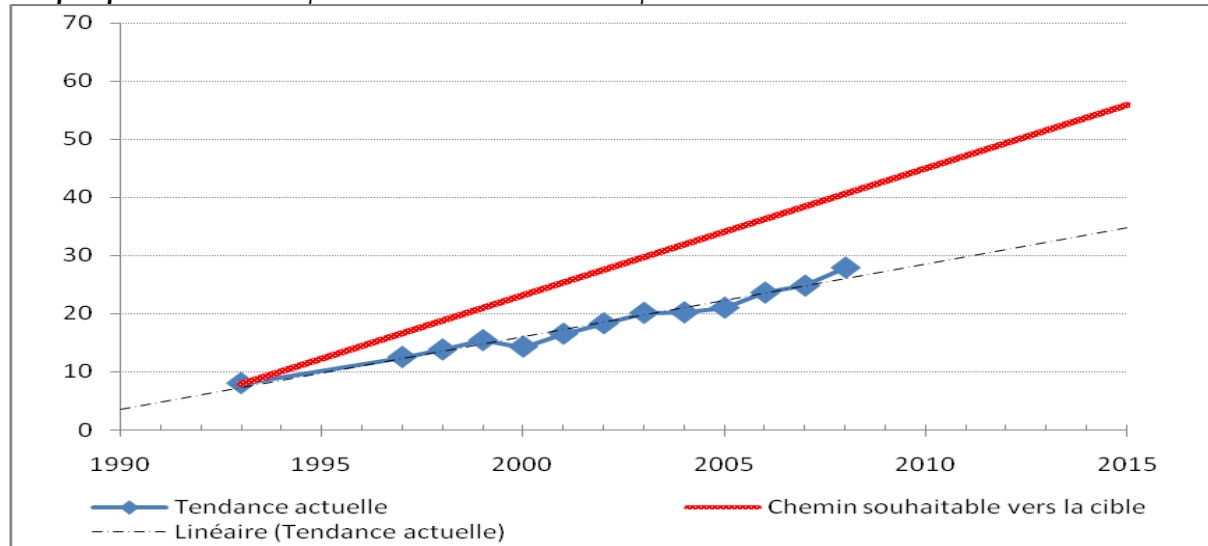
#### **Indicateur 5.3 : taux de prévalence des contraceptives**

Jusqu'en 2003, les efforts de promotion de la planification familiale (PF) engagée depuis la CIPD tenue au Caire en 1994 et renforcée par l'engagement de la société civile, n'ont pas permis une adhésion massive de la population cible à l'usage des

bonnes pratiques en matière de PF. La progression du taux de prévalence contraceptive est passée de 8% en 1993 à seulement 14% en 2003 selon l'EDS.

Par contre, suivant les données des statistiques sanitaires du Ministère de la santé, le taux de prévalence contraceptive a atteint 27,9% en 2008.

**Graphique 21:** Taux de prévalence des contraceptifs des femmes



**Sources :** EDS\_1993 et DGISS 2009

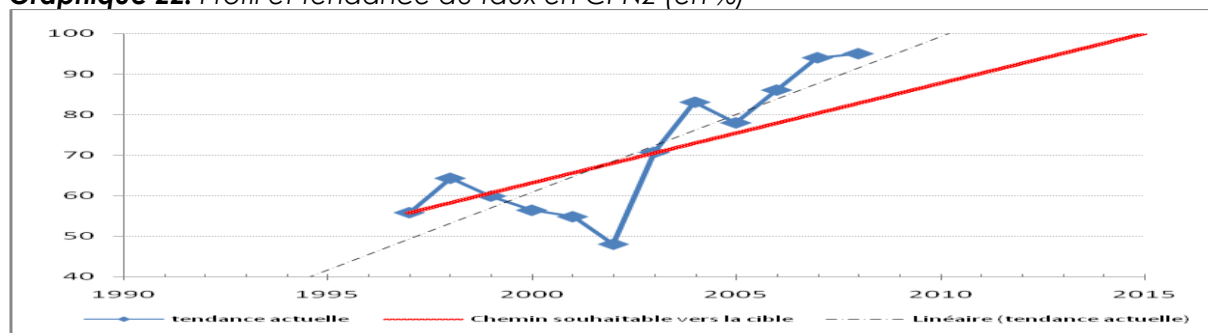
A partir des données de routine de 2008, l'analyse interrégionale montre que les régions du Sud-ouest (45,39%), des Hauts-Bassin (38,65%), du Centre (38,28%), du Centre-Sud (30,13%) et des Cascades (30,92%) ont enregistré des taux au-dessus de la moyenne nationale (28,2%). A l'opposée, les régions du Sahel (16,87%) et du Centre-ouest (18,66%) ont connu des taux nettement en dessous de la moyenne nationale (annuaire statistique, 2008).

La récente accélération des progrès devrait permettre d'atteindre la cible de 45% de prévalence contraceptive en 2015.

### Indicateurs 5.5 : Taux de couverture des soins prénataux(CPN2)

Au Burkina, les directives nationales prévoient 04 consultations prénatales (CPN) pour le suivi de la grossesse. Cependant, pour des raisons de disponibilité de données des CPN3 et CPN4, l'analyse a porté sur la CPN2. Le taux de couverture en CPN2 est passé de 61,0% en 2000 à 75,2% en 2008, soit une amélioration globale de 14,2 points en 08 ans. A ce rythme de progression le taux de la CPN2 s'afficherait à 94% en 2015.

**Graphique 22:** Profil et tendance du taux en CPN2 (en %)



**Source :** document de base des 2e Etats généraux de la santé, février 2010

L'analyse interrégionale de la situation de 2008 montre que les régions de l'Est (95,2%), du Centre-nord (88,2%), du Centre-est (85,3%), des Cascades (82,8%), du Plateau Central (80,9%) et de la Boucle du Mouhoun (80,8%) ont enregistré des taux de couverture en CPN2 largement au-dessus de la moyenne nationale (75,6%). Par contre, la région du Centre (47,2%) et du Nord (64,7%) ont connu des taux nettement en dessous de la moyenne nationale (annuaire statistique, 2008). Il faut noter que la situation du Centre reste atypique dans la mesure où la capitale (Ouagadougou) est située dans cette région, cette situation pourrait s'expliquer par la faible prise en compte des données du sous-secteur sanitaire privé.

Les résultats atteints dans le secteur sont imputables à l'engagement politique réel et soutenu pour le développement sanitaire qui s'est traduit par les actions suivantes : (i) l'instauration de la gratuité des soins préventifs pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans depuis 2002 ; (ii) l'adoption de la subvention des accouchements et de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) depuis 2006 ; (iii) la mise à disposition des produits contraceptifs pour la planification familiale ; (iv) l'adoption de textes législatifs et réglementaires en faveur de la femme et de l'enfant ; (v) l'élaboration de documents normatifs et stratégiques pour l'amélioration de la santé des femmes et des enfants; (vi) la régionalisation du recrutement du personnel pour améliorer leur disponibilité au niveau rural ; (vii) la promotion des systèmes de partage de risques au niveau communautaire ; (viii) l'amélioration de la couverture sanitaire par la construction des formations sanitaires de premier niveau et des centres médicaux avec antenne chirurgicale ; (ix) la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) dans l'ensemble des districts sanitaires ; (x) la mise en œuvre du programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) depuis 2002.

## OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

**Cible 6A : D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance**

Indicateur 6.1. : Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15-24 ans

Indicateur 6.2. : Taux d'utilisation du préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque

Indicateur 6.3. : Proportion de la population âgée de 15-24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/Sida

Indicateur 6.4. : Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins âgés de 10-14 ans

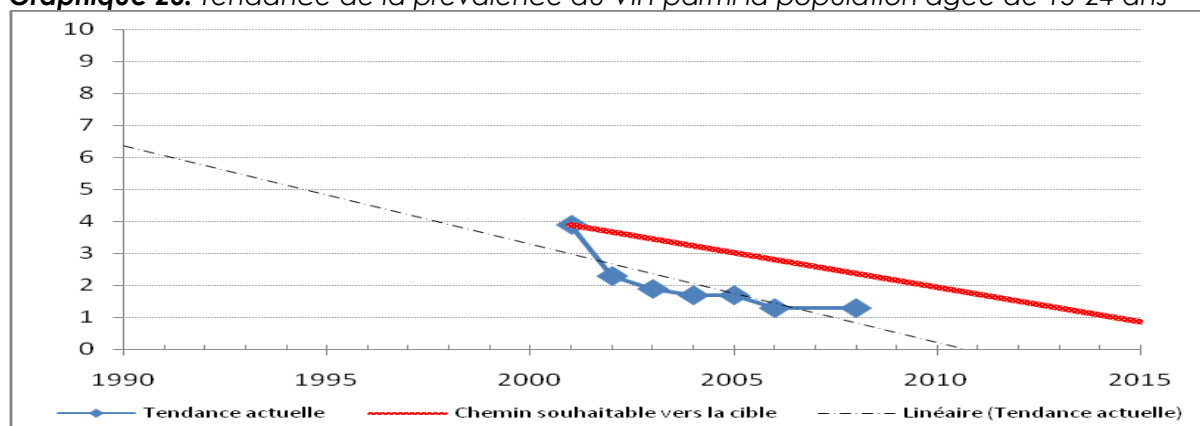
### Indicateur 6.1 : le taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15-24 ans

Les efforts de sensibilisation semblent donner des résultats satisfaisants avec une baisse constatée du taux de prévalence depuis 1998. En effet, selon les données de l'ONUSIDA, un recul considérable du taux de prévalence du VIH est constaté. De 7,17% en 1997, le taux a régulièrement baissé pour se situer à 1,6% en 2008.

Selon les résultats des sites sentinelles des disparités sont constatées au niveau régional : en 2008, la prévalence en milieu rural était de 0,4% contre 3,1% en milieu urbain. La répartition spatiale de la prévalence du VIH montre que la ville de Koudougou dans la région du centre ouest était la plus touchée en 2008 avec un taux de 4,2%. La région la moins touchée est celle des cascades avec un taux de prévalence quasiment nul dans le site sentinelle de Sindou. La capitale Ouagadougou affichait un taux de 4,0% en 2008.

Chez les 15-24 ans, sur la base des données des sites sentinelle, la tendance de l'épidémie a connu une baisse sur la période 2003-2008 avec un taux qui est passé de 1,9% en 2003 à 1,3% en 2006. Toutefois, une dégradation a été constatée en 2007 avec un taux de 2% (SP-CNLS).

**Graphique 23:** Tendance de la prévalence du VIH parmi la population âgée de 15-24 ans



Source : SP-CNLS, sites sentinelles

La tendance actuelle indique qu'il sera possible d'atteindre les cibles fixées pour la prévalence du VIH dans la population de 15-24 ans. En effet, au rythme de régression actuel, la prévalence du VIH chez les 15-24 ans sera de 0,77% en 2015.



### **Indicateur 6.2 : Utilisation du préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque**

Le nombre de préservatifs distribué a progressivement augmenté depuis 1994. En 2008, au total 22 316 685 préservatifs (dont 43 955 féminins) ont été distribués au Burkina Faso.

Les stratégies proactives utilisées et les décisions basées sur les évidences de performance des différentes stratégies (études sur la segmentation et la distribution/pénétration) font que le pays n'a pas enregistré de rupture en préservatif notamment masculin.

Selon les rapports UNGASS (2008), le taux d'utilisation lors des derniers rapports sexuel à risque est passé de 56,8% en 2005 à 69,6% en 2009.

Les contraintes sont liées au faible pouvoir de négociation des femmes et à la faible pénétration du préservatif féminin sur le marché dont les causes semblent être liées au coût et à son acceptabilité.

Les défis devront porter sur la réduction des violences faites aux femmes et aux filles d'une part et au renforcement de la promotion de l'utilisation du préservatif notamment féminin.

### **Indicateur 6.3 : Proportion de la population âgée de 15-24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/Sida**

Le niveau de connaissance sur le VIH chez les jeunes de 15-24 ans reste assez faibles malgré une nette évolution. En effet, la proportion de la population âgée de 15-24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/Sida est passée de 2,4% en 2004 à 45,2% en 2007 avant de retomber à 24,9% en 2009 (UNGASS, 2010). Un processus d'introduction de l'enseignement du VIH dans les curricula des programmes d'enseignement est en cours

### **Indicateur 6.4 : Le taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins âgés de 10-14 ans**

En 2008, le Burkina Faso a enregistré plus de 120.000 OEV. Concernant leur scolarisation, des efforts ont été réalisés à travers des interventions ciblées d'une part, la mise en œuvre du Plan national de prise en charge des OEV d'autre part. L'absence de données suffisantes ne permet pas une illustration graphique des tendances. Toutefois, selon le rapport UNGASS 2008, le taux de scolarisation des OEV par rapport aux autres enfants de 10-14 ans était de 52,35% en 2007.

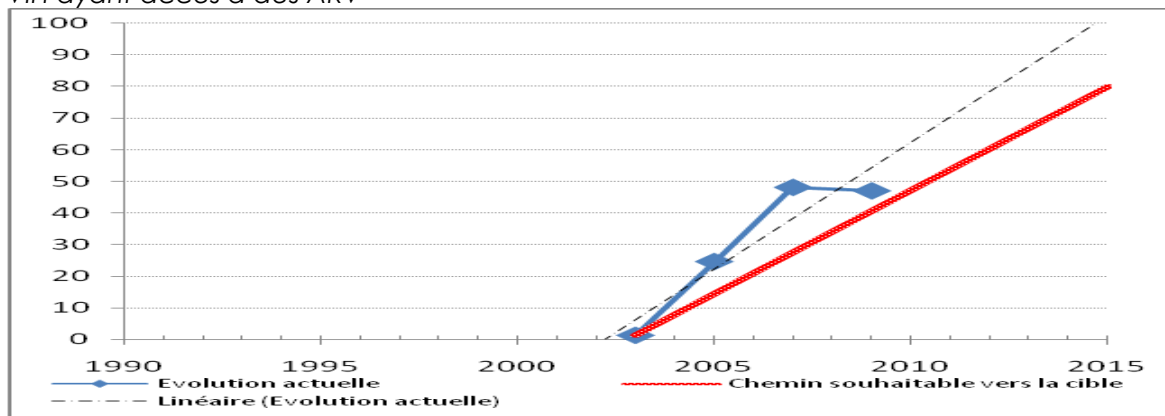
### **Cible 6B : D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements du VIH/Sida**

### **Indicateur 6.5 : Proportion des patients au stade avancé de l'infection par le VIH ayant un accès à des médicaments antirétroviraux**

Concernant l'offre de traitement, le nombre de centres de prises en charge est passé de 45 en fin 2005 à 82 en fin 2009. L'accessibilité financière aux ARV a connu également une amélioration. Le coût de traitement mensuel qui était déjà subventionné est passé de 5 000 francs CFA à 1 500 FCFA pour ensuite devenir gratuit depuis janvier 2010. La proportion des patients sous ARV est passée de 24,7% en 2005 à 47% en 2009. Au rythme actuel d'inclusion des personnes sous ARV (14% l'an), il sera possible d'atteindre l'objectif de 90% en 2013.



**Graphique 24:** Tendence de la proportion des patients au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des ARV



Sources : UNGASS 2003, 2005, 2008

Ces résultats encourageant pourraient s'expliquer par l'adoption d'une approche multisectorielle et décentralisée de la réponse au VIH/SIDA et les IST qui a été consolidée au cours de la période de mise en œuvre du CSLS 2001-2005. Cette approche est marquée par la participation de tous les ministères sectoriels à la réponse au VIH et la mise en place effective des structures de coordination et d'exécution au niveau local. Cette approche multisectorielle a permis d'engager les différents acteurs dans la réponse nationale et d'étendre ainsi les activités aux cibles les plus reculées, amenant de ce fait une meilleure prise de conscience ainsi qu'une plus grande connaissance sur la maladie.

Sur le plan programmatique, les expériences d'intervention ciblées ont permis d'accentuer les efforts envers certaines cibles prioritaires (TS, OEV, femmes et filles, jeunes, orpailleurs, routiers...). Le programme de la PTME mise en œuvre depuis 2002, s'inscrit dans cette dynamique.

Dans le domaine des soins/traitement, l'expérience d'accréditation des structures communautaires pour la prise en charge communautaire et la mise en œuvre du Programme de traitement accéléré (TAP) a permis de renforcer l'offre de prise en charge médicale ainsi que le continuum des soins au profit des PvVIH.

Concernant l'accès au traitement, les mesures de gratuité pour les indigents associées à la baisse progressive des coûts des ARV et des examens biologiques jusqu'à la gratuité des ARV sont des mesures qui permettent d'accroître l'accessibilité et l'utilisation des services de soins/traitement.

Toutefois, cet élan pourrait être freiné par la faible efficacité des portes d'entrée à la prise en charge médicale et aux difficultés de mise en œuvre du Programme de filets sociaux de sécurité ainsi que par la faible accessibilité financière des examens biologiques.

Les principaux défis seront de : (i) mettre à contribution le secteur privé aussi bien dans les prestations que dans la gestion de l'information stratégique de la santé ; (ii) renforcer la capacité d'accès des populations aux services de santé ; (iii) permettre à une grande partie de la population de comprendre les messages de sensibilisation véhiculés ; (iv) cibler les interventions au profit des groupes à haut risque, (v) renforcer la régionalisation de la riposte au VIH.

## **Cible 6C : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle**

### **Indicateur 6.7 : Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide**

La lutte s'est progressivement renforcée à travers les interventions du programme national de lutte contre le paludisme qui a mis en œuvre successivement plusieurs plans stratégiques. Le plan stratégique en cours couvre la période 2006-2010 et bénéficie de l'appui du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose de l'initiative du président des USA, de la banque mondiale ; de la coopération japonaise.

Les actions de prévention ont été axées sur la distribution de moustiquaires imprégnées prioritairement chez les moins de 05 ans et les femmes enceintes. En plus, une campagne nationale de distribution des moustiquaires à toute la population est prévue en 2010 avec plus de 8 millions de moustiquaires imprégnées, et ceci devrait réduire significativement l'incidence du paludisme. Malgré ces efforts la tendance actuelle est en deçà des objectifs visés et l'utilisation des moustiquaires, et l'indicateur portant sur son utilisation par les enfants de moins de 5 ans présente une allure qui s'écarte de la tendance normale. Avec cette vaste campagne de distribution, au moins 80% de la population cible dormiront sous une moustiquaire imprégnées.

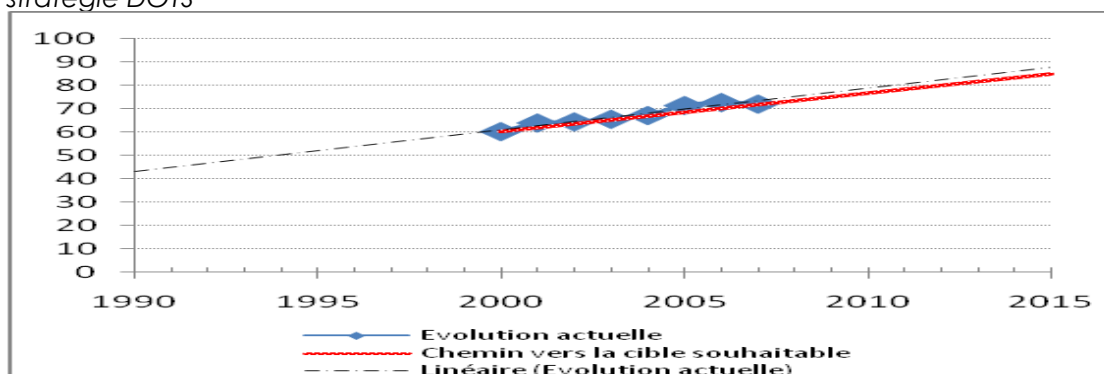
### **Indicateur 6.9 : Incidence, de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie**

Le renforcement du système de suivi de la tuberculose a permis d'améliorer le système de dépistage de la maladie. L'analyse des tendances montre que l'incidence de la tuberculose a progressé entre 2000 et 2007 passant de 13,6% à 19,4%. Pour atteindre la cible 6,8% en 2015, il faut des mesures vigoureuses afin d'inverser la tendance actuelle.

### **Indicateur 6.10 : Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation**

La riposte à la tuberculose s'est renforcée à travers la mise en œuvre des différentes interventions du programme de lutte contre la tuberculose, notamment la stratégie DOTS et la mise en place de 80 Centres de Diagnostic et Traitement de la tuberculose. La formation du personnel et l'équipement des laboratoires ont permis par ailleurs de renforcer les capacités des centres de traitement de la tuberculose. Concernant cet indicateur, l'allure des progrès indique qu'il est possible de pouvoir atteindre en 2015 les résultats escomptés si la tendance actuelle est maintenue.

**Graphique 25:** Tendance des cas de tuberculoses détectés et soignés dans le cadre de la stratégie DOTS



## OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

**Cible 7C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et à l'assainissement**

Indicateur 7.8. Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable ;

Indicateur 7.9. Proportion des ménages disposant de latrines fonctionnelles.

### **Indicateur 7.8: Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable**

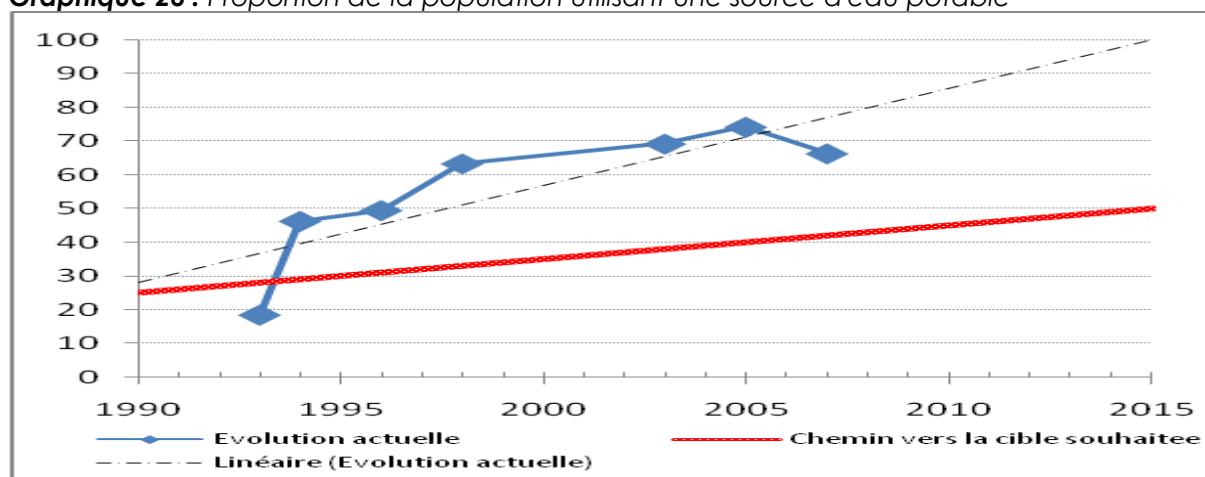
Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 18,3% en 1993 à 66,3% en 2007, montrant ainsi d'énormes efforts entrepris :

- l'élargissement considérable du réseau d'adduction d'eau et à l'amélioration du taux de desserte générale assurée par l'Office nationale de l'eau et de l'assainissement (ONEA).
- la réduction des coûts de branchement à l'ONEA à travers l'application de coûts forfaitaires de 50 000 FCFA pour le branchement au réseau d'eau potable pour les ménages. Des coûts promotionnels assez incitatifs de 30000 FCFA ont été souvent pratiqués.
- l'amélioration de l'offre en eau potable à travers la réalisation de nouveaux ouvrages d'approvisionnement et la mise en fonction des ouvrages défectueux : le nombre total d'ouvrages au plan national est passé de 48 484 en 2005 à 52 199 en 2006 et à 54 337 en 2007.

Cette évolution cache cependant des disparités régionales avec des taux de 26,7% dans la région de la Boucle du Mouhoun et de 98,2% dans le Centre. Au total, six (6) des treize (13) régions présentent des taux inférieurs à la moyenne nationale. Ce sont les Hauts Bassins (56,4%), la Boucle du Mouhoun (26,5%), l'Est (64,2%), le Sud Ouest (57,6%), le Centre Ouest (61,3%) et le Nord (61,8%).

Au rythme d'évolution observé, le taux de couverture nationale devrait approcher 100% en 2015.

**Graphique 26 :** Proportion de la population utilisant une source d'eau potable



### Indicateur 7.9 : Proportion des ménages disposant de latrines fonctionnelles

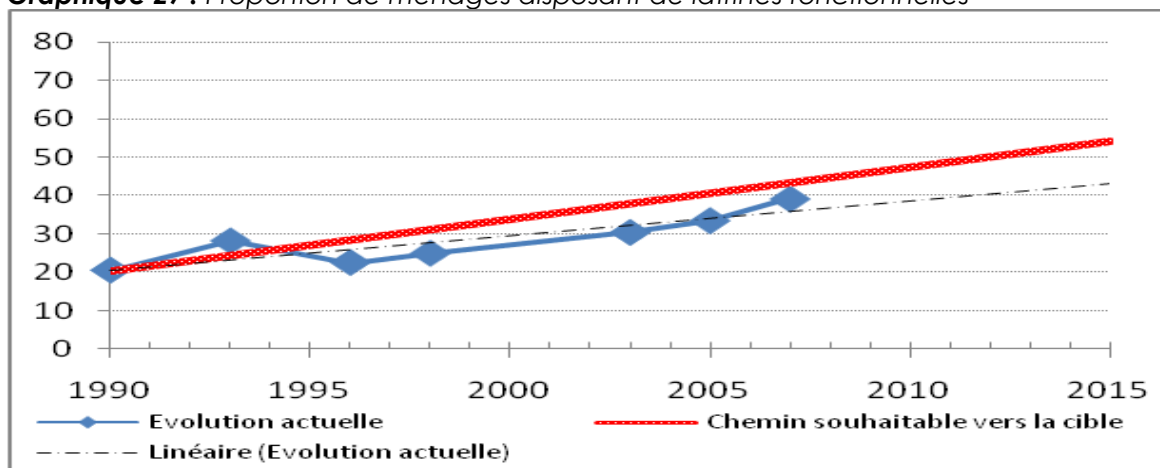
Sur la base de données d'enquêtes, seulement 39,2% des ménages utilisaient des latrines<sup>1</sup> en 2007 contre 22,5% en 1996, soit une hausse de 74,22% au cours de la période. Cette amélioration substantielle du niveau d'accès aux services d'assainissement s'expliquerait entre autres par :

- l'installation de latrines ou ouvrages d'assainissement dans les lieux publics (marchés, gares routières...) et institutionnels (écoles et formations sanitaires).
- l'introduction de guide pédagogique d'enseignement sur l'hygiène et l'assainissement dans le cycle d'enseignement primaire ;
- la multiplication des sessions de formations et de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire et sanitaire au profit des populations.

L'utilisation des latrines est un phénomène essentiellement urbain avec un taux de 85,5% contre 26,7% pour le milieu rural. L'analyse selon les régions montre que les Hauts Bassins, le Centre, les Cascades et le Nord sont celles dont les populations utilisent mieux les latrines avec des taux respectifs de 65,4%, 82%, 41,1% et 56,9% en 2007.

Au rythme actuel, le taux d'accès aux latrines fonctionnelles serait de 43,0% en 2015 soit un retard de 13,4% par rapport à la situation souhaitée de 56,4%.

**Graphique 27 :** Proportion de ménages disposant de latrines fonctionnelles



### Indicateur 7.10 : Proportion des citoyens vivant dans des taudis

Le Burkina Faso connaît un taux d'urbanisation croissant au cours des années. Entre 1996 et 2006, le taux d'urbanisation est passé de 15,5% à 20,2%. Cette situation renforce les difficultés de trouver un habitat décent. Les quartiers précaires se développent avec un déficit d'assainissement. La demande de logement est estimée à 30 000 pour l'ensemble des villes du pays. Les efforts du Gouvernement restent faibles pour satisfaire ces besoins.

<sup>1</sup> Les latrines traditionnelles sont fréquemment utilisées comme lieu d'aisance par de nombreux ménages (31,5% des ménages, QUIBB 2007) alors qu'elles sont considérées comme une technologie souffrant d'un déficit d'hygiène et de sécurité. Cette technologie est une source potentielle de propagation des maladies et de pollution de la nappe phréatique. De ce fait, ces types de latrines ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux d'accès à l'assainissement des excréments.

## **OBJECTIF 8 : CREER UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT**

**(Dix-huit (18) cibles sont visées pour atteindre cet objectif. La mise en œuvre de plusieurs de ces cibles incombe à la communauté internationale. Pour le Burkina Faso, trois indicateurs de suivi sont renseignés)**

Indicateur 1 : Le ratio «service de la dette en % des exportations de biens et services» ;

Indicateur 2 : Le nombre de lignes de téléphone fixe pour 100 habitants ;

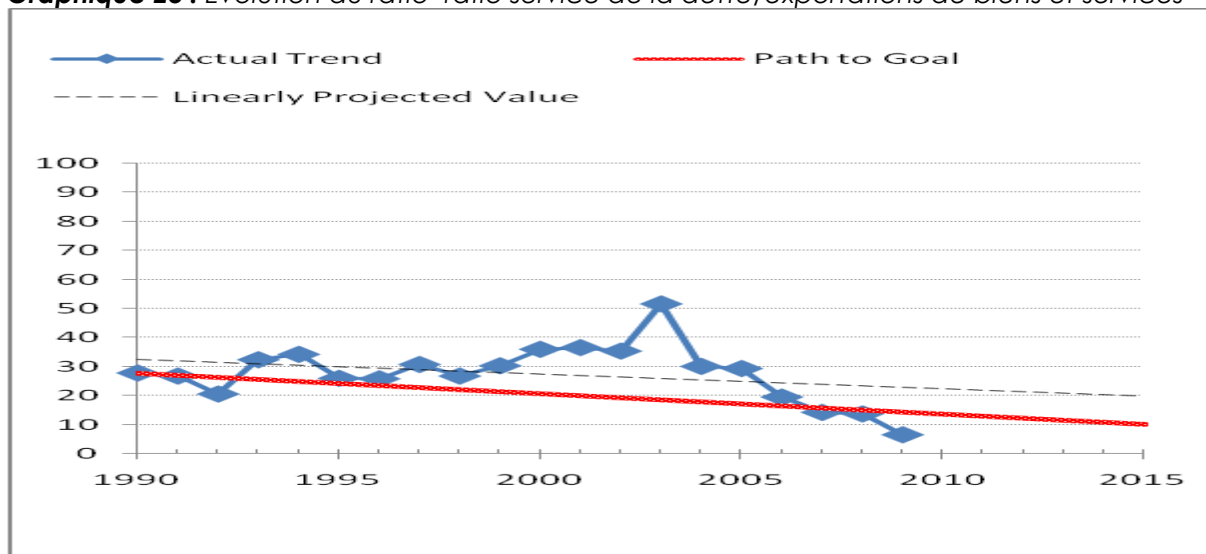
Indicateur 3 : Le nombre de lignes de téléphone mobile pour 100 habitants.

### **Indicateur 1 : Le ratio «service de la dette en % des exportations de biens et services»**

Le service de la dette du Burkina Faso rapporté aux exportations de biens et services suit une tendance baissière depuis 1990. Il est ainsi passé de 27,8% en 1990 à 6,6% en 2009. Une forte baisse du ratio est observée ces dernières années grâce aux allègements de la dette publique intervenus dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE). La projection des tendances montre que le ratio se situerait à moins de 1 en 2015.

Avec la crise financière qui a entraîné une baisse du cours du coton et une démotivation des cotonculteurs, le rythme de progression des recettes d'exportations du pays pourrait connaître un ralentissement important à moyen terme et le ratio "service de la dette en pourcentage des recettes d'exportation de biens et services" pourrait remonter.

**Graphique 28 :** Evolution du ratio "ratio service de la dette/exportations de biens et services"



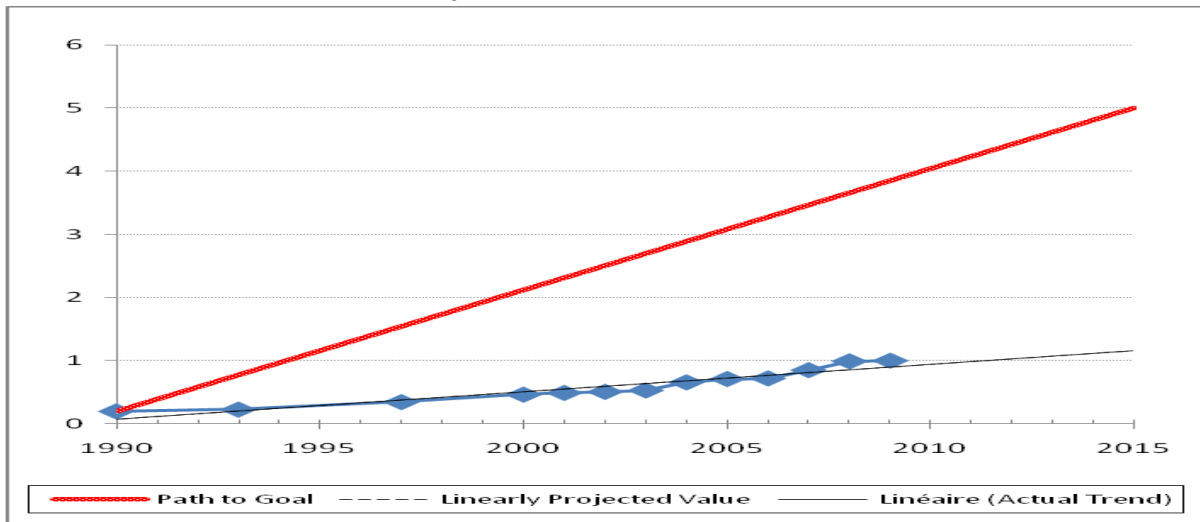
Malgré, un volume d'exportation faible, le ratio "service de la dette en pourcentage des recettes d'exportations de biens et services" est resté soutenable. Ce résultat est imputable à une politique d'endettement prudente que le Burkina Faso mène en conformité avec les directives des institutions de Breton Woods. Cette politique est axée sur l'élaboration d'une stratégie d'endettement et la mise en place d'un comité de la dette publique qui a regard de veille sur la capacité d'endettement du pays.

La viabilité de la dette extérieure du Burkina Faso pourrait être contrariée par la faible progression des exportations de biens et services. La faible diversification des produits exportables constitue un handicap important pour l'accroissement des exportations du pays.

*Indicateur 2 : Le nombre de lignes de téléphone fixe pour 100 habitants ;*

Au cours des deux dernières décennies, le nombre de ligne de téléphones fixe pour 100 habitants a régulièrement augmenté. Il est passé de 0,20 en 1990 à 1,0 en 2009. Avec un maintien de la tendance, une projection linéaire indique que le ratio serait de 1,135 en 2015. En considérant qu'il faut 5 lignes de téléphone fixe pour 100 habitants, le Burkina Faso accuserait un gap de 3,865 lignes en 2015.

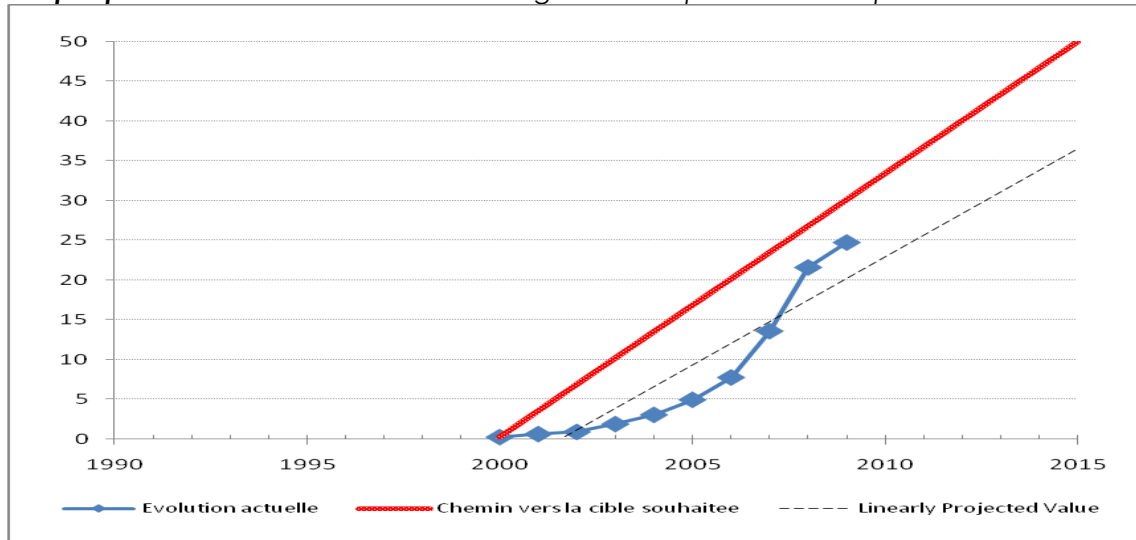
**Graphique 29 :** Evolution du nombre de lignes de téléphone fixe pour 100 habitants



### **Indicateur 3 : Le nombre de lignes de téléphone mobile pour 100 habitants**

La téléphonie mobile a commencé à se développer à partir de 2000 avec la libéralisation du secteur. Le nombre de ligne de téléphones portables est passé de 0,26 en 2000 à 13,57 en 2008. Si les tendances se poursuivent, le ratio atteindrait 31,96 en 2015. En considérant que le ratio doit atteindre 33,33 (le tiers de la population), le Burkina Faso accuserait un gap de 1,37 en 2015. Il faut toutefois noter que la distribution des lignes de téléphone mobile est très hétérogène. En effet, certains abonnés disposent de plusieurs lignes si bien que l'indicateur ne traduit pas nécessairement la couverture de la population en téléphonie mobile.

**Graphique 30 :** Evolution du nombre de ligne de téléphone mobile pour 100 habitants



En matière de téléphonie mobile, le Burkina Faso a fait d'énormes progrès grâce à la libéralisation du secteur à partir de 2000. Les opérateurs de téléphonie ont su aussi mener des stratégies de promotion qui ont permis à une grande frange de la population de disposer d'une ligne. Ces stratégies ont notamment porté sur l'extension de la couverture à l'ensemble des centres urbains et à une grande partie de la zone rurale, des politiques de tarification promotionnelle.

Dans l'ensemble, les coûts de communication demeurent élevés au Burkina Faso, comparativement aux pays de la sous région.

### III. BONNES PRATIQUES

Les principaux acquis du Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre des OMD ont été enregistrés dans l'accès à l'éducation, l'accès à l'eau potable et la lutte contre le VIH/SIDA.

#### 3.1. Accès à l'éducation

En matière d'accès aux services d'éducation, les actions du Gouvernement burkinabè ont principalement visé le développement de l'éducation préscolaire, primaire et post primaire. Cette volonté s'est traduite en 2007 par l'adoption de la Stratégie nationale de développement intégré de la petite enfance (SNDIPE), l'élaboration du Programme quinquennal d'encadrement de la petite enfance (PQEPE), l'adoption de la phase II du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB 2) et l'élaboration de la Politique nationale de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle. Une Loi d'orientation de l'éducation a finalement été adoptée en juillet 2007 impliquant une réforme profonde du système éducatif dans son ensemble. Les actions entreprises en faveur de l'éducation ont porté aussi bien sur l'offre éducative que sur la demande.

Le renforcement des infrastructures et des ressources humaines a été inscrit comme une priorité du Gouvernement et de ses partenaires au développement depuis 2000 ; ce qui a permis d'accroître la capacité d'accueil et d'encadrement du système éducatif. Ainsi, le nombre d'écoles primaires s'est accru en moyenne de 7,7% par an entre 2000 et 2007, se traduisant par un quasi-doublement du nombre de classes avec une présence de plus en plus marquée du secteur privé. Ces efforts se sont traduits par une nette progression des indicateurs d'accès.

Les différents résultats atteints sont la résultante des différentes mesures de réformes entreprises par le Gouvernement burkinabé qui ont porté spécifiquement sur les choix stratégiques suivants :

- l'élargissement de l'éducation de base conformément aux dispositions de la loi d'orientation n°-013/96/ADP du 9 mai 1996 portant loi d'orientation de l'éducation qui stipule l'obligation scolaire au Burkina Faso couvrant la période d'âge allant de 6 à 16 ans a conduit à la mise en place de stratégies nouvelles pour susciter la demande éducative. Ainsi, le principe de la gratuité de l'enseignement de base public a été acquis.
- la distribution gratuite de manuels et de fournitures scolaires à l'ensemble des élèves de l'enseignement de base afin de réduire les charges liées à la scolarisation ;
- l'extension des cantines scolaires pour accroître l'offre éducative.
- la construction des Maisons d'accueil des jeunes filles est une bonne initiative car, elles permettent d'héberger les jeunes filles qui font la transition entre le primaire et le post-primaire.
- la forte implication du secteur privé dans la construction des infrastructures scolaires à travers le partenariat public-privé a fortement été encouragée par le Gouvernement à travers l'appui de certaines ONG telles que Plan Burkina,



Aide et Action, CRS et OSEO. Cela a permis d'augmenter l'offre éducative et de rapprocher les infrastructures scolaires des populations bénéficiaires.

- l'institution dans l'enseignement formel des classes à double flux, des classes multigrades et des écoles satellites et dans l'enseignement non formel, des innovations telles que les "bisongo" dans le préscolaire et, les Centres d'enseignement de base non formel (CBNEF) pour les 9 à 17 ans .
- l'amélioration de la mobilisation des ressources en faveur de l'éducation de base à travers la contribution directe de certains partenaires techniques et financiers via les fonds CAST de soutien à l'éducation de base.
- la mise à disposition d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de l'Education a permis d'améliorer les allocations du secteur et d'opérer des choix judicieux pour l'atteinte des objectifs du PDDEB et visant à l'atteinte des OMD.
- le dynamisme des Organisations de la société civile (OSC) appuyées par l'Etat et les partenaires techniques et financiers et fortement impliqués dans l'alphabétisation des 15 à 24 ans.

### **3.2. Lutte contre le VIH/SIDA**

Le Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de la prévention à l'infection du VIH/SIDA qui constitue une grande menace pour le développement du pays. Les actions ont également visé à prévenir le paludisme et la tuberculose. Des campagnes de sensibilisation et d'information ont permis de faire prendre conscience à une frange importante de la population les dangers que constituent ces maladies d'une part, et les moyen de s'en prévenir d'autre part. L'objectif affiché est de promouvoir des changements de comportement au sein des populations à risque.

Les résultats encourageant pourraient s'expliquer par l'adoption d'une approche multisectorielle et décentralisée de la réponse au VIH/SIDA et les IST qui a été consolidée au cours de la période de mise en œuvre du CSLS 2001-2005. Cette approche est marquée par la participation de tous les ministères sectoriels à la réponse au VIH et la mise en place effective des structures de coordination et d'exécution au niveau local. Cette approche multisectorielle a permis d'engager les différents acteurs dans la réponse nationale et d'étendre ainsi les activités aux cibles les plus reculées, amenant de ce fait une meilleure prise de conscience ainsi qu'une plus grande connaissance sur la maladie.

Sur le plan programmatique, les expériences d'intervention ciblées ont permis d'accentuer les efforts envers certaines cibles prioritaires (TS, OEV, femmes et filles, jeunes, orpailleurs, routiers...). Le programme de la PTME mise en œuvre depuis 2002, s'inscrit dans cette dynamique.

Dans le domaine des soins/traitement, l'expérience d'accréditation des structures communautaires pour la prise en charge communautaire et la mise en œuvre du Programme de traitement accéléré (TAP) a permis de renforcer l'offre de prise en charge médicale ainsi que le continuum des soins au profit des PvVIH.

Concernant l'accès au traitement, les mesures de gratuité pour les indigents associées à la baisse progressive des coûts des ARV et des examens biologiques jusqu'à la gratuité des ARV sont des mesures qui permettent d'accroître l'accessibilité et l'utilisation des services de soins/traitement.

### **3.3. Accès à l'eau potable**

En matière d'accès à l'eau potable, des acquis importants ont été obtenus grâce à un élargissement considérable du réseau d'adduction d'eau potable qui est passé de 881 Kms en 1986 à 3129 Kms en 2004, soit une progression de 255,2% sur la période considérée. Le taux de desserte générale assurée par l'Office nationale de l'eau et de l'assainissement (ONEA) a fortement progressé, passant de 55% en 1993 à 86% en 2004. Le Gouvernement a entrepris la construction de nombreux forages en milieu rural pour rapprocher l'eau potable à la population. Les résultats obtenus au regard de la cible OMD dans ce domaine sont très encourageants.

Ces résultats significatifs ont été atteints grâce à l'aide des partenaires au développement qui appuient le financement d'importants programmes d'adduction d'eau potable, notamment la mise en œuvre du plan d'actions pour la réalisation des OMD dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

Plus spécifiquement les actions ont porté sur :

- l'élargissement considérable du réseau d'adduction d'eau et à l'amélioration du taux de desserte générale assurée par l'Office nationale de l'eau et de l'assainissement (ONEA) ;
- la réduction des coûts de branchement à l'ONEA à travers l'application de coûts forfaitaires de 50 000 FCFA pour le branchement au réseau d'eau potable pour les ménages. Des coûts promotionnels assez incitatifs de 30000 FCFA ont été souvent pratiqués ;
- la réalisation de nouveaux ouvrages d'approvisionnement et la mise en fonction des ouvrages défectueux : le nombre total d'ouvrages au plan national est passé de 48 484 en 2005 à 52 199 en 2006 et à 54 337 en 2007.

## **IV. ANALYSE DES GOULOTS D'ENTRANGLEMENTS ET DECLINAISON DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

L'analyse diagnostique effectuée lors de l'élaboration du rapport pays sur l'accélération de l'atteinte des OMD a permis de mettre en exergue les cibles ayant accusé d'énorme retard. Les domaines concernés sont : (i) l'alphabétisation (Cible 2A1), (ii) la santé (Cible 4A2 et Cible 5A3) et (iii) l'assainissement (Cible 7C4).

### **4.1. Alphabétisation**

#### *4.1.1 Goulots d'étranglement*

- l'alphabétisation est confrontée aux pesanteurs socioculturelles notamment en milieu rural et à l'insuffisance de personnel alphabétisant. Le manque de documents traduits en langues nationales ne permet pas aux alphabétisés de garder leur niveau d'alphabétisation. L'inexistence d'un environnement lettré formable au maintien des acquis.
- le faible nombre d'opérateurs pour l'alphabétisation notamment dans les centres urbains qui limite les capacités à alphabétiser le plus grand nombre de personnes ;
- les forts taux de déperdition dans les centres d'alphabétisation qui freinent l'avancée de la transmission des connaissances aux personnes qui s'inscrivent ;
- la faiblesse du dispositif de suivi évaluation des différentes actions d'alphabétisation due à l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel au niveau du MEBA (structures déconcentrées).

#### *4.1.2. Orientations stratégiques*

La sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation devra constituer un axe majeur. Il faudra œuvrer à mettre à la disposition de la population alphabétisée de la matière à lire. L'organisation des populations en groupements est une option qui devrait favoriser l'alphabétisation en milieu rural. En effet, organisées en groupements, les femmes particulièrement sont très réceptives aux programmes d'alphabétisation. Par ailleurs, la création d'un environnement lettré à travers la traduction de documents en langues nationales permettra de maintenir les alphabétisés dans leur statut d'alphabétisés.

### **4.2. Santé maternelle et infanto-juvénile**

#### *4.2.1. Goulots d'étranglement*

---

1 Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

2 Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

3 Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

4 Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

La santé infanto-juvénile est fortement liée à celle de la maman. La pauvreté de la femme est identifiée comme l'obstacle transversal à la santé maternelle et infanto-juvénile, freinant ainsi l'accès et l'utilisation des services de santé. En plus de cet obstacle majeur, les contraintes suivantes ont été relevées :

Sur le plan institutionnel:

- faiblesse du dispositif d'information et de statistique sanitaire ;
- insuffisance dans le suivi de la mise en œuvre des programmes et interventions ;

Sur le plan financier :

- allocation insuffisante et inefficace des ressources mise à la disposition du secteur ;
- fléchissement des ressources extérieures depuis 2008 sous l'effet de la crise financière internationale ;

Sur le plan opérationnel :

- analphabétisme de la majorité des femmes qui constitue un frein à l'utilisation des services de santé ;
- forte mobilité du personnel en défaveur des districts sanitaires ruraux ;
- offre insuffisante des infrastructures sanitaires et faible qualité des équipements et soins sanitaires ;
- insuffisance du personnel de santé en quantité et en qualité ;
- persistance de certaines us et coutumes et croyances en milieu rural particulièrement ne favorise pas la promotion de la santé ;
- faiblesse du système de suivi évaluation dans l'utilisation des ressources allouées au secteur ;

#### **4.2.2. Orientations stratégiques**

La réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile passe par la mise en œuvre des orientations stratégiques suivantes :

Au niveau institutionnel :

- améliorer le dispositif institutionnel de suivi évaluation à travers le renforcement du système d'information et de statistique sanitaire et un meilleur suivi des projets et programmes sanitaires.
- Renforcer le suivi de la mise en œuvre des programmes et des interventions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant

Au plan financier:

- élargir le champ de mobilisation des sources extérieures et l'adoption de l'approche de financement basé sur les résultats,
- Accélérer le processus d'opérationnalisation du budget programme dans le secteur de la santé;

Au niveau opérationnel:

- améliorer l'éducation sanitaire des mères ;
- répartir de façon efficiente et optimale le personnel soignant sur l'étendue du territoire national en tenant compte des besoins spécifiques à chaque district sanitaire ;

- accroître la couverture géographique en infrastructures sanitaires et renforcement de la qualité du plateau technique de soins.

En dépit des progrès importants enregistrés, la distance à parcourir pour arriver à une formation sanitaire reste énorme. Ainsi l'on pourrait mettre sur place des postes de santé par village, renforcer les stratégies avancées et les stratégies mobiles. Une réflexion doit également être menée pour une meilleure utilisation des structures privées (les dispensaires, les cliniques et polycliniques privées) notamment à travers la contractualisation pour les soins aux enfants de moins de 05 ans.

### **Renforcement des ressources humaines en santé**

Ce renforcement devrait surtout s'orienter vers le recrutement des sages femmes et des médecins où les ratios du pays sont encore loin des normes prônées par l'OMS. De même, le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales devrait être accéléré afin de rendre effectif le processus de décentralisation en cours. En outre une réelle implication des associations, des ONG, du monde associatif et communautaire permettrait la promotion de la santé et une meilleure utilisation des services de santé.

### **Renforcement de la sensibilisation afin de lever les pesanteurs socioculturelles**

La mise en œuvre de cette orientation nécessiterait la mise en place d'une stratégie de communication qui impliquerait fortement les autorités religieuses et coutumières afin d'atteindre la couche la plus concernée, notamment la population rurale.

## **4.3. Assainissement.**

### **4.3.1. Goulots d'étranglement**

Les principaux facteurs de blocage des activités dans les domaines de l'assainissement et du cadre de vie se présentent comme suit :

Sur le plan institutionnel, on note :

- un système déficient d'information et d'alerte sur les risques liés aux changements climatiques et environnementaux ;
- une faible déconcentration des services en charge de l'assainissement rural ;
- une faible capacité des collectivités locales dans la prise en charge effective du sous-secteur.

Sur le plan financier, on note :

- une insuffisance des allocations budgétaires au niveau de l'amélioration du cadre de vie face à des coûts élevés des ouvrages d'assainissement autonome ;
- une faiblesse de la subvention des ouvrages d'assainissement autonome (30 à 40%) ;

Sur le plan opérationnel, on note :

- un déficit d'entretien approprié et régulier des latrines publiques ;
- une marginalisation des quartiers périphériques des villes en matière d'offre d'ouvrage d'assainissement à des couts accessibles ;
- une faible capacité technique et financière des entreprises ;

#### 4.3.2. Orientations stratégiques

Pour lever les goulots d'étranglement exprimés, les actions devront être axées sur :  
L'amélioration du cadre institutionnel a travers : (i) l'amélioration du système d'informations statistiques par la mise en place d'un dispositif performant de suivi et d'évaluation des indicateurs dans le domaine de l'assainissement, (ii) la déconcentration des services en charge de l'assainissement rural (iii) l'accélération du processus de transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales afin de permettre aux communes urbaines et rurales surtout, de créer un cadre de vie sain et vivable pour leurs populations ;

L'accroissement du financement en faveur du sous-secteur par : (i) l'augmentation de la dotation budgétaire de l'Etat et la mobilisation des ressources extérieures en faveur des investissements dans l'assainissement, (ii) le renforcement de la subvention de l'Etat pour faciliter l'accès des ouvrages d'assainissement en faveur de la population périurbaine et rurale ;

Le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs du sous-secteur a travers : (i) la formation, (ii) le renforcement de la logistique, et l'organisation des acteurs. Ces actions devraient accélérer la normalisation globale des ouvrages d'assainissement sur tout le territoire national via la stratégie de retrait des latrines traditionnelles du système. Celles-ci devraient également être renforcées par la sensibilisation des ménages sur l'entretien et la bonne utilisation des ouvrages d'assainissement existants.

## **V. NOUVEAUX DEFIS : IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR L'ATTEINTE DES OMD**

### **5.1. Impact de la crise financière et économique mondiale sur l'atteinte des OMD**

La crise financière internationale qui a affecté le monde en 2008 a commencé à se faire sentir dès 2007. Elle est liée à un excès de crédits immobiliers alloués par les banques aux ménages américains à faible solvabilité. Il s'agissait de crédits bancaires consentis en contrepartie de créances à risque appelées « subprimes ». La crise financière et économique internationale se présente comme facteur aggravant de la double crise énergétique et alimentaire.

#### **5.1.1. Les conséquences de la crise énergétique et alimentaire au Burkina**

Les effets de la double crise énergétique et alimentaire survenu entre janvier 2007 et février 2008 se sont manifestés au Burkina Faso par une hausse sans précédent des prix des principaux produits de consommation courante. Il s'agit principalement des prix du carburant, du riz importé (+ 11%), du mil sorgho (+24%), du riz local (+27%), du maïs (+44%), de la viande (+30%) et de l'huile (+50%).

Ces tensions inflationnistes ont affecté les conditions de vie des ménages en milieu urbain, notamment celles des groupes les plus vulnérables, ralentissant ainsi la progression vers l'atteinte des OMD. Selon une étude conjointe gouvernement-Partenaires techniques et financiers, réalisée en juin- juillet 2008 à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (les deux plus grandes villes) la flambée des prix et la crise énergétique ont affecté le pouvoir d'achat et la sécurité alimentaire des populations notamment les plus défavorisées.

Pour faire face à cette situation, les ménages procèdent à une restructuration de leur budget en consacrant plus de ressources à l'alimentation au détriment d'autres rubriques telles la santé et l'éducation. Une telle stratégie d'adaptation à la crise dans un contexte où les revenus des ménages sont demeurés inchangés a conduit à des comportements à risques pour la santé et la nutrition.

Les effets de la forte hausse des prix des produits alimentaires a été d'une ampleur telle qu'elle a provoqué des mouvements sociaux susceptibles de compromettre la paix sociale. En effet, des manifestations de rue contre la vie chère se sont déroulées dans les principales villes du pays notamment Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora au cours du mois de février 2008.

Face à la crise et ses conséquences, des initiatives ont été développées tant par le gouvernement que par certains partenaires techniques et financiers. Ainsi, un plan d'urgence de sécurité alimentaire a été adopté. Ce plan s'articule autour de la promotion du développement rural à travers une forte subvention des intrants et semences agricoles. La mise en œuvre du plan s'est traduite par une progression exceptionnelle de la production céréalière (+21%). La production de riz à presque triplé.

### *5.1.2. Les principaux canaux de transmission de la crise à l'économie burkinabé*

La crise financière mondiale affecte la réalisation d'objectifs socioéconomiques de façon générale à travers plusieurs canaux de transmission. Elle entraîne un ralentissement de la croissance économique et réduit de ce fait les possibilités de génération de revenu. Elle restreint les possibilités d'échanges avec le reste du monde. Une pression est exercée sur les budgets Gouvernementaux et les budgets d'aide aux pays en développement. Du côté des ménages, la crise limite les possibilités d'accès aux services sociaux de base par la réduction des transferts de fonds. La transmission de la crise financière peut se faire à travers plusieurs canaux dont les principaux sont :

- la baisse des prix des matières premières ;
- les investissements directs étrangers (IDE) ;
- l'aide publique au développement ;
- le transfert des fonds des travailleurs migrants.

### *5.1.3. Impact de la crise sur l'économie du Burkina Faso*

Le Burkina Faso a enregistré ces dernières années une croissance assez soutenue qui lui a permis de renforcer leurs bilans. Ces performances macroéconomiques sont à mettre au crédit de la mise en œuvre de politiques économiques saines, l'existence d'une conjoncture favorable et l'accroissement de l'aide extérieure qui s'est faite sous la forme d'un allègement de la dette ou d'une augmentation des flux. Les crises alimentaires et énergétiques et la poussée inflationniste qui l'a accompagné en 2007 et 2008 ont ralenti cet élan de croissance à travers un affaiblissement de la position extérieure du pays qui est un importateur net. Cette crise qui a précédé la crise financière a attisé l'inflation et pesé sur les perspectives de croissance. La crise financière est venue durcir la situation des agents économiques en réduisant la possibilité de création de richesse et de revenu alors que les prix ne sont pas retombés.

Au Burkina Faso, les effets de la crise ont été plus perceptibles sur la croissance et les échanges extérieurs et se sont fait sentir avec un décalage dans le temps. En effet, c'est véritablement en 2009 que l'impact de la crise a été ressenti sur la croissance avec une perte de 2 points de pourcentage de croissance. Le taux de croissance est passé de 5,2% en 2008 à 3,2% en 2009.

#### *5.1.2.1. Impact sur le compte extérieur*

Le ralentissement de la conjoncture mondiale a entraîné une baisse des prix des matières premières comme le coton qui est le principal produit d'exportation du Burkina Faso. Cette chute des prix a pesé sur les recettes d'exportation, les soldes des transactions courantes, les recettes budgétaires et les revenus des ménages cotonculteurs. En 2009, le différentiel de prix du coton a fait perdre au Burkina Faso environ 10 milliards de FCFA en termes de recettes d'exportation. La perte est plus élevée en considérant que la baisse de la production de coton est en partie liée à une démotivation des producteurs de coton du fait de la baisse du cours mondial. Globalement, les exportations sont restées en hausse. Mais cette hausse est due à l'expansion de la production minière. En effet, à la faveur du nouveau code minier qui s'est voulu incitatif, le secteur minier a connu un essor ces dernières années avec l'ouverture de nombreuses mines. La production d'or est ainsi passée de moins



d'une tonne en 2005 à plus de 12 tonnes en 2009. Cette hausse de la production combinée à la hausse du cours de l'or sur le marché mondial du fait de la crise économique a contribué à maintenir les recettes d'exportation en hausse.

Cependant, contrairement aux revenus tirés du coton, les revenus occasionnés par l'exploitation d'or ne profitent pas à une grande partie de la population. En effet l'or a un faible pouvoir redistributif pour la population car l'activité minière n'emploie qu'une petite minorité de la population. Par ailleurs, les contrats attractifs signés par l'Etat avec les sociétés minières n'occasionnent pas encore de recettes fiscales. En tout point de vue, le Burkina Faso profite très faiblement de la hausse du cours de l'or.

**Tableau 3 :** Evolution du cours du coton et des recettes d'exportations

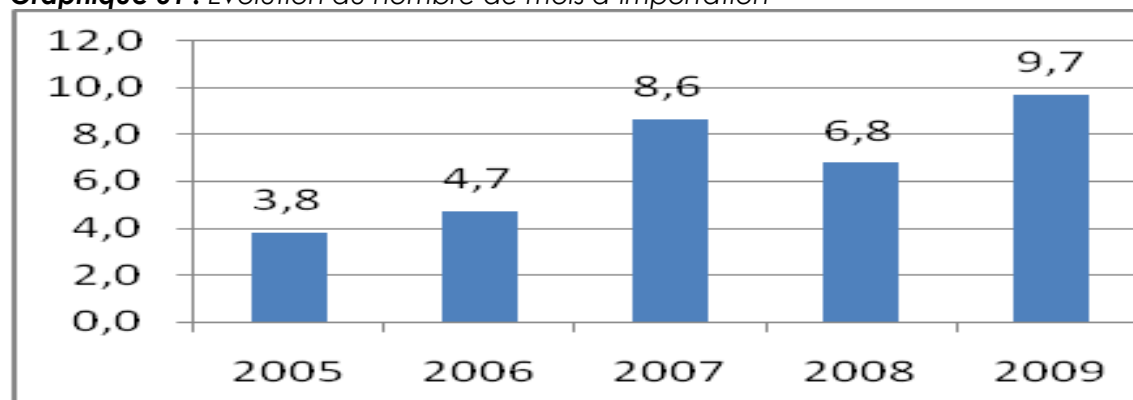
Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Exportations	146,4	163,3	170,8	186,3	257,3	249,9	308,3	298,5	310,3	409,9
Exportations de coton en t	106,8	113,3	154,7	169,1	202,8	266,9	312,2	270,0	147,9	189,7
Prix du coton en FCFA/kg	710,0	709,3	771,6	766,5	766,5	689,9	631,0	635,6	617,5	651,2
Exportations de coton (en mia FCFA)	72,2	96,0	97,4	119,9	163,2	148,3	200,6	166,4	102,8	122,0

**Source :** DGEF, DPAM, IAP, février 2010

Les transferts de fonds des travailleurs migrants constituent un véritable support de nombreuses familles en Afrique et particulièrement au Burkina Faso qui a une forte communauté à l'étranger. Ils permettent de faire face aux dépenses courantes liées à l'alimentation, à la santé et à l'éducation. Les transferts ont été estimés à 57,0 milliards de FCFA en 2008 en hausse de 3,7% par rapport à 2007 où ils étaient de 55,0 milliards de FCFA. Cependant, il est observé un ralentissement de leur évolution. En effet, le taux de variation des transferts privés qui étaient en moyenne de 32,8% depuis 2004 a chuté à 3,7% en 2008 puis à 2,1% en 2009. Ce ralentissement des transferts privés est directement lié à celui des économies sur salaires des travailleurs migrants.

Globalement, l'impact de la crise s'est ressenti à travers une baisse des avoirs extérieurs nets qui se traduit par une réduction des réserves du pays donc une baisse de sa capacité d'importation. Le nombre de mois d'importation qui était en hausse depuis 2005 a régressé en 2008. Il est ainsi passé de 8,6 en 2007 à 6,8 en 2008. Il est cependant remonté en 2009 pour atteindre 9,7.

**Graphique 31 :** Evolution du nombre de mois d'importation



**Source :** DGEF, DPAM, IAP, février 2010

**Tableau 4 : Evolution des transferts des travailleurs migrants**

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Transferts privés (en milliards de FCFA)	27,9	42,1	55,0	57,0	58,2
Variation	39,4%	51,1%	30,7%	3,7%	2,1%
Economies sur salaires (en milliard FCFA)	26,1	31,7	36,6	38,1	39,4
Variation	23,7%	21,4%	15,5%	4,0%	3,5%

**Source :** DGEP, DPAM, IAP, février 2010

### 5.1.2.2. Impact sur les finances publiques

Les finances publiques ont subi les effets de la crise en 2008 déjà à travers une baisse des recettes budgétaires, En effet, les recettes et les dons sont passés de 650,5 milliards de FCFA en 2007 à 630,8 milliards de FCFA en 2008, soit une baisse de 3,0%. Cette baisse est essentiellement liée à la contraction des dons qui sont passés de 210,3 milliards de FCFA en 2007 à 146,9 milliards de FCFA en 2008, soit une baisse de 30,1%. La baisse des dons est principalement liée à la baisse des dons non programmés que certains partenaires décident d'accorder en cours d'exercice.

**Tableau 5 : Evolution des recettes et dons du Burkina Faso en milliards de FCFA**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes et dons</b>	<b>363,1</b>	<b>373,6</b>	<b>394,4</b>	<b>435,2</b>	<b>461,9</b>	<b>497,3</b>	<b>561,9</b>	<b>650,5</b>	<b>630,8</b>	<b>765,5</b>
<b>Dons</b>	<b>143,7</b>	<b>145,6</b>	<b>134,9</b>	<b>133,3</b>	<b>117,3</b>	<b>131,5</b>	<b>170,0</b>	<b>210,3</b>	<b>146,9</b>	<b>226,4</b>
Aides budgétaires	22,9	33,1	29,9	71,6	47,1	57,8	57,6	95,6	88,2	139,4
Dons-projets	120,8	112,5	105,0	61,8	70,3	73,8	112,3	114,7	58,7	86,9
<b>Prêts</b>	<b>58,6</b>	<b>83,6</b>	<b>100,7</b>	<b>84,7</b>	<b>120,4</b>	<b>136,6</b>	<b>139,4</b>	<b>114,5</b>	<b>115,3</b>	<b>123,9</b>

**Source :** DGEP/DPAM, IAP février 2010

Les dépenses publiques ont globalement baissé en 2008 en liaison avec les crises alimentaire, énergétique et financière qui se sont traduites par une baisse des recettes et dons. L'ajustement des dépenses s'est fait en défaveur de l'investissement public. En effet, en 2008, les dépenses en capital ont baissé de 15,2%. Cette baisse affecte le processus de renforcement des infrastructures sociales et par conséquent l'offre éducative et sociale (Cf. impact de la crise sur l'éducation et sur la santé).

**Tableau 6 : Evolution des dépenses publiques**

	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses et prêts nets	11,3%	15,0%	13,0%	-5,1%	14,9%
Dépenses courantes	16,8%	16,6%	16,3%	1,1%	6,7%
Salaires	18,7%	13,2%	17,3%	6,0%	14,9%
Biens et services	19,4%	9,5%	15,3%	0,5%	-2,5%
Interêt dû	-4,8%	-4,5%	-24,7%	-2,8%	35,3%
Transferts	16,9%	30,9%	21,2%	-4,2%	-0,8%
Dépenses en capital	8,5%	13,3%	4,8%	-15,2%	32,2%
Financées sur ress.locales	0,9%	5,9%	-7,8%	36,0%	15,1%
Financées par l'étranger	16,0%	19,4%	-0,4%	-38,3%	53,4%
Transf.en cap. pour restruc.	-10,4%	15,9%	1159,8%	-91,6%	255,5%

**Source :** DGEP/DPAM, IAP février 2010

Les Investissements directs étrangers ont connu une hausse régulière sur la période 2000 à 2007 grâce notamment à la libéralisation du secteur des télécommunications et à la réforme incitative dans le secteur minier. Cependant, à partir de 2008, il est constaté une chute des IDE qui après avoir atteint un pic de 164,5 milliards de FCFA du fait de la privatisation de l'Office national de télécommunication (ONATEL) ont chuté à 47,5 milliards de FCFA pour s'inscrire sur une tendance baissière. La baisse des IDE ces dernières années est une conséquence directe de la crise financière et économique que le monde vit depuis 2008. Les projections indiquent que les IDE pourraient continuer de baisser en 2010.

**Tableau 7 : Evolution des investissements étrangers**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissements directs	16,3	6,0	9,3	15,8	12,3	18,1	17,0	164,5	47,5	16,2	10,2
Autres investissements	45,5	62,2	99,2	100,3	103,3	104,8	115,1	149,6	269,9	208,9	255,5
Privé	120,4	123,7	144,6	112,6	119,6	106,5	110,7	137,3	140,2	85,6	96,6

**Source :** DGEP/DPAM, IAP février 2010

### 5.1.2.3. Impact de la crise sur l'Aide publique au développement

L'évolution de l'Aide publique au développement (APD) est restée en hausse en 2008 avec 469,5 milliards FCFA contre 424,82 milliards FCFA en 2007. Il faut toutefois noter qu'en pourcentage du PIB nominal, l'APD a baissé, passant de 13,12% en 2007 à 12,83% en 2008. A court terme, l'APD n'est pas affectée par la crise financière internationale. La persistance de la crise financière et économique dans la zone euro avec les difficultés que connaissent la Grèce, l'Espagne et le Portugal pourrait exercer une forte pression sur les ressources des partenaires européens du Burkina Faso et se traduire à moyen et long terme par une contraction de l'aide publique au développement reçue.

**Tableau 8 : Evolution de l'Aide publique au développement**

Années	APD	APD en % du PIB	APD par habitant
2 005	353,6	12,35	51,71
2 006	366,4	12,14	50,82
2 007	424,8	13,12	61,18
2 008	469,5	12,83	68,72

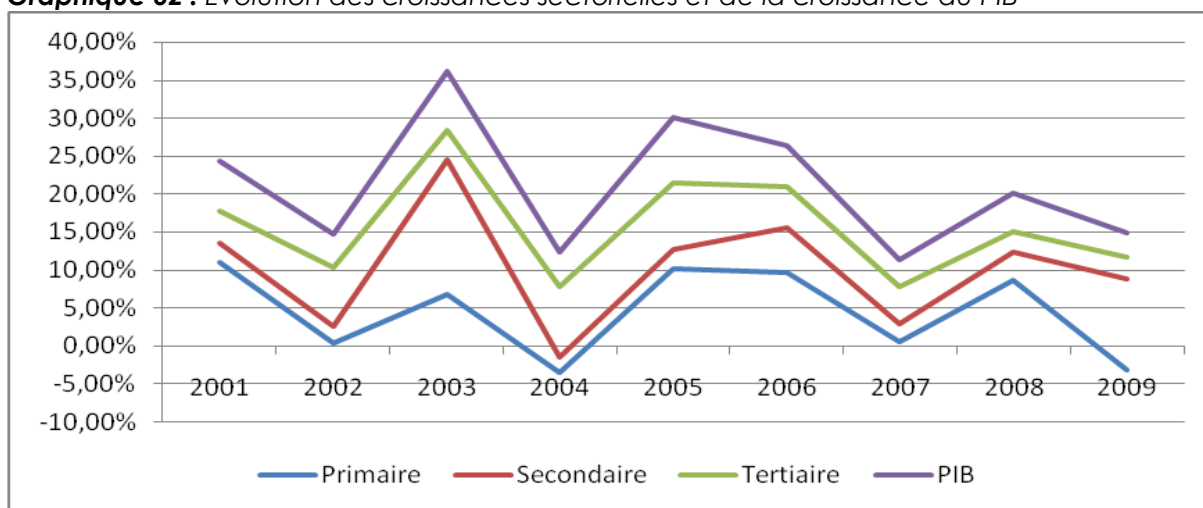
**Source :** DGCOO, RCD, 2009

### 5.1.2.4. Impact de la crise sur le secteur réel

A travers les canaux de transmission précédemment présentés, les effets de la crise financière se sont ressentis sur le secteur réel. L'activité économique du Burkina Faso est fortement influencée par la pluviométrie au niveau national mais aussi par l'environnement international. Ainsi, le cours des matières premières et le flux des IDE sont des facteurs déterminants de la création de la valeur ajoutée. Jusqu'en 2007, le coton représentait le premier produit d'exportation du Burkina Faso. La chute du cours et la démotivation des producteurs qui a suivi a entraîné une réduction de la production et des exportations. Le ralentissement de l'activité économique

mondiale affecte particulièrement les secteurs tertiaire et secondaire qui dépendent fortement de produits d'importation et de la demande extérieure. Il faut toutefois noter que la crise financière a eu un impact positif sur l'industrie extractive au Burkina Faso du fait de la hausse du cours de l'or. La croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire s'est accélérée en 2008 et 2009 avec respectivement 3,8% et 12,2% de croissance. L'impact de la crise a été par contre négatif sur le secteur tertiaire qui a enregistré une baisse du rythme de croissance de sa valeur ajoutée qui est passée de 4,8% en 2007 à 2,7% et 2,8% respectivement en 2008 et 2009.

**Graphique 32 :** Evolution des croissances sectorielles et de la croissance du PIB



**Source :** DGEP, DPAM, IAP, février 2010

### 5.1.3. Impact de la crise sur l'atteinte des OMD

Les pays en développement ont un tissu fiscal faible qui ne leur permet pas de réagir efficacement contre la crise financière. Les secteurs sociaux sont les plus exposés. Il ressort que 53 millions supplémentaires de la population serait tombés dans la pauvreté. La mortalité infantile devrait s'accroître. Il est estimé à 400 000 le nombre de décès supplémentaires par an liés aux effets de la crise économique. L'éducation est un secteur qui pourrait être fortement touché par les effets de la crise.

L'impact direct des effets de la crise financière sur l'évolution socioéconomique du Burkina Faso est perçu sur les finances publiques à travers une baisse des ressources qui pourrait se traduire par une baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le revenu des Organisations non Gouvernementales, des associations et des ménages est aussi directement menacé par les changements. Au regard des conséquences directes ainsi présentées, la mise en œuvre des OMD pourrait être contrariée à plusieurs niveaux. En effet, au Burkina Faso, l'ensemble des OMD est touché par les effets de la crise financière mondiale à divers degrés.

Les indicateurs de résultats et d'impact, suivis dans le cadre des OMD sont peu sensibles dans le temps et réagissent lentement ou tardivement aux chocs. Aussi, semble-il approprié de cerner l'impact de la crise sur la mise en œuvre des OMD à travers la capacité d'offre et de demande de services sociaux de base comme l'éducation et la santé qui couvre la majorité des cibles du millénaire pour le développement.

### 5.1.3.1. Impact sur le revenu des ménages, la pauvreté et la faim (OMD 1)

Les ménages tirent leurs revenus de sources diverses. L'enquête sur les conditions de vie des ménages burkinabè a identifié en 2003, trois principales sources de revenu pour les ménages : l'agriculture et l'élevage qui représente 40,2% des revenus, les salaires et les revenus non agricoles qui représentent 44,0% des revenus et les transferts qui représentent 15,0% des revenus. Toutes ces sources de revenus sont susceptibles d'être affectées par la crise internationale. En effet, l'analyse des canaux de transmission a montré que l'emploi, la production agricole de rente et les transferts ont été négativement touchés par la crise financière.

La réduction de la création d'emplois se traduit par une baisse des revenus salariaux des ménages qui représentent 25% des revenus des ménages. La baisse des prix des matières premières comme le coton a contribué à la réduction de la production cotonnière en 2009, entraînant une baisse des revenus agricoles des ménages cotonculteurs. Le ralentissement des transferts privés se traduirait par une baisse des revenus de transfert des ménages.

Une simulation de l'impact de l'évolution macroéconomique sur les revenus des ménages montre une baisse du revenu pour certains GSE à partir de 2008. En effet, en 2008 et 2009, les salariés du secteur public voient leurs revenus baisser respectivement de 2,8% et 2,0%. Cette tendance baissière se poursuivrait en 2010 avec une baisse de 2,3%.

Les inactifs seraient les plus touchés par la baisse des revenus de transferts compte tenu du fait que ces derniers constituent l'essentiel de leurs revenus. Leurs revenus ont baissé de 3,3% et 18,9%, respectivement en 2008 et 2009. Ils continueraient de baisser en 2010 avec un taux de -12,7%.

Une simulation comparative de l'évolution des revenus en considérant un maintien des tendances avant la crise financière internationale d'une part, et l'évolution des revenus intégrant la crise financière d'autre part, il ressort des pertes de revenus chez les ménages qui atteignent en moyenne 2,0, 1,2 et 3,2 points de pourcentages respectivement en 2008, 2009 et 2010. Les ménages inactifs perdraient 1,1, 19,7 et 16,3 points de pourcentages respectivement en 2008, 2009 et 2010. Les salariés du secteur privé enregistreraient une perte dans l'évolution de leurs revenus de 0,6 point en 2008 et 5,7 points en 2010. En 2009 cependant, un gain de 1,6 point serait enregistré. La perte atteint 19,7 points chez les inactifs. Les indépendants non agricoles seraient aussi touchés avec une perte de 2,4, 3,5 et 3,3 points respectivement en 2008, 2009 et 2010.

#### **Conséquence de la baisse des revenus sur la sécurité alimentaire**

La lutte contre la faim est en bonne place dans les OMD. Au Burkina Faso comme dans la plupart des pays en développement, la majorité de la population exerce dans l'agriculture. Cependant, cette population reste vulnérable à l'insécurité alimentaire du fait que l'agriculture soit de subsistance, à faible productivité et soumise aux caprices pluviométriques. Au cours de la dernière décennie, le Burkina Faso a presque chaque année réalisé un excédent céréalier. Cette performance ne doit toutefois pas cacher la disparité géographique qui existe. Pendant que certaines régions enregistrent des productions abondantes, d'autres arrivent à peine à couvrir la consommation de 6 mois avec leur production. Ces derniers sont alors contraints d'acheter des vivres pour la période dite de soudure. Le revenu devient dans ce cas un facteur important pour assurer la sécurité alimentaire.

La crise financière internationale, en affectant négativement le revenu des ménages pourrait contribuer à aggraver la faim. Les résultats de l'EBCVM de 2003 ont montré l'importance des transferts privés pour les ménages. Il en ressort que les transferts reçus de l'étranger sont affectés principalement à l'alimentation et à la satisfaction des besoins sociaux de base comme la santé et l'éducation. Par ailleurs, près de la moitié du revenu des ménages est alloué à l'alimentation. En milieu rural cette proportion est de 55%. Une baisse du revenu des ménages a donc un impact considérable sur la sécurité alimentaire des ménages. En milieu urbain particulièrement, la baisse des revenus suite à la crise financière vient aggraver la baisse du pouvoir d'achat des populations causée par les crises alimentaire et énergétique.

**Tableau 9 :** Répartition des dépenses des ménages par fonction de consommation selon le milieu

fonction de consommation	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	moyenne	part en %	moyenne	part en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	510 860	36,4	399 778	55,1
Articles d'habillement et articles chaussants	57 810	4,1	59 022	8,1
Logement, eau, électricité et autres combustibles	348 665	24,8	103 534	14,3
Ameublement, équipement ménager	53 415	3,8	25 532	3,5
Santé	80 268	5,7	27 042	3,7
Transports	137 395	9,8	40 935	5,6
Loisirs, spectacles et culture	48 894	3,5	31 538	4,3
Enseignement	58 529	3,9	4 986	0,7
Transferts	53 431	3,8	23 826	3,3
Autres biens et services	54 860	3,9	8 975	1,2
Dépense totale annuelle	1 404 128	100	725 168	100

**Source :** INSD, EBCVM, 2003

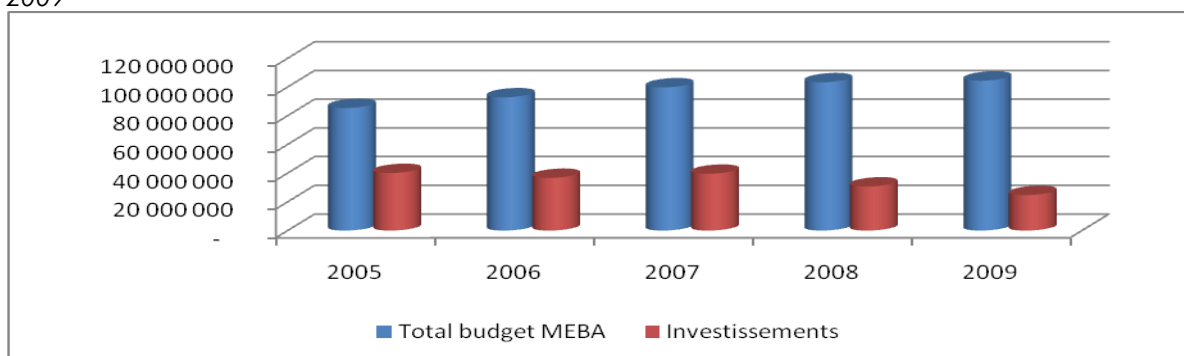
### 5.1.3.2. Impact de la crise sur l'éducation

Au cours de ces dernières années, le Gouvernement burkinabé a procédé à plusieurs réformes, boostant ainsi le secteur de l'éducation afin d'accroître l'offre éducative. Cependant, la crise financière internationale qui a fini par se muer en une crise économique risque fort bien d'annihiler les efforts déjà entrepris par le Gouvernement et ses partenaires dans le secteur. En effet, le secteur de l'éducation est financé en partie par la coopération technique. Environ 20% du budget du MEBA est issu de la coopération bilatérale dont les pays sont en proie à des mesures d'austérité face à la crise. Assurément pour le Burkina Faso, des effets de la crise sont attendus tant du côté de l'offre que de la demande, au regard de la forte dépendance du financement du secteur de l'aide extérieure.

#### Impact sur l'offre éducative

La crise financière pourrait avoir négativement affecté les ressources d'investissement qui ont connu un recul en 2008 et 2009. Ce recul s'est traduit par une baisse des dépenses d'investissement dans l'éducation de 23,4% et 19,5% respectivement en 2008 et 2009. Le nombre de nouvelles écoles a baissé en 2009 de 41,1%, passant de 948 en 2008 à 558 en 2009. Parallèlement, le nombre de salles de classes a baissé dans les mêmes proportions en passant de 3 944 en 2008 à 2 321 en 2009.

**Graphique 33 :** Evolution comparée du budget du MEBA et des investissements de 2005 à 2009



**Source :** à partir des données de l'annuaire statistique 2008/2009

La scolarisation des enfants dépend aussi de la motivation et du niveau de revenu des ménages qui trouve quelques fois trop élevé le coût d'opportunité de la scolarisation d'un enfant. Il ressort des enquêtes sur les conditions de vie des ménages au Burkina Faso qu'un enfant issu de ménage pauvre a deux fois moins de chance d'être scolarisé. La pauvreté a été montrée à travers les enquêtes sur les conditions de vie des ménages comme une cause majeure de la déscolarisation des enfants. Au regard de ces constats, les ménages qui verront leur revenu baisser du fait de la crise financière comme indiqué précédemment auront du mal à assurer la scolarité de leurs enfants. Dans de telles situations, les filles sont les plus exposées à la non scolarisation.

Le nombre d'élèves inscrits au primaire a connu une hausse de 9,4% en 2008/2009. Le rythme de progression est en recul par rapport à son niveau de 2007/2008 (+11,6%). En outre, depuis 2008, on note une légère baisse du rythme de croissance du taux brut de scolarisation entre 2008 et 2009 (+0,6% contre +5,3%).



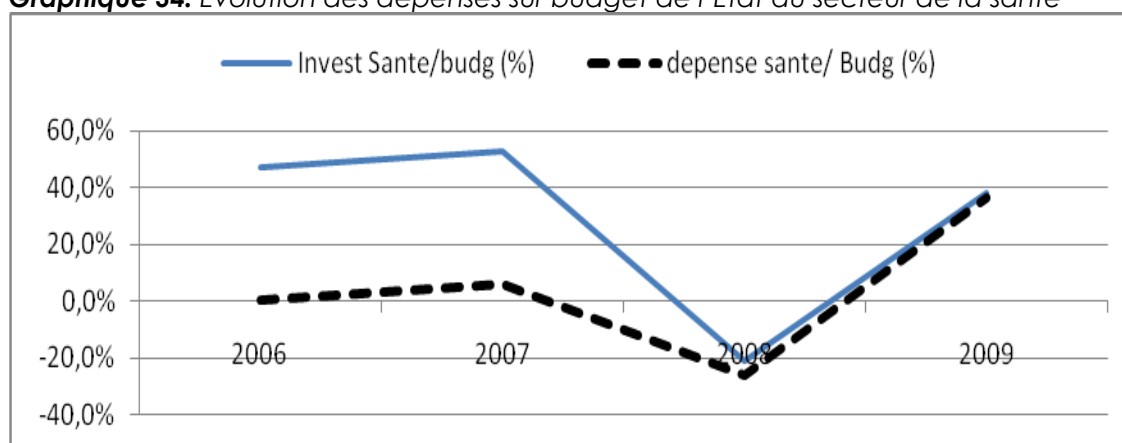
### 5.1.3.3. Impact de la crise sur la sante (OMD 4, OMD 5, OMD 6)

La santé est au centre de quatre des huit objectifs du millénaire pour le développement. Ces objectifs couvrent la santé maternelle, la santé infantile juvénile, la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres grandes maladies comme le paludisme et la tuberculose. Les indicateurs de résultats comme d'impact, suivis au niveau du secteur de la santé sont peu sensibles dans le temps et réagissent lentement ou tardivement aux chocs. Aussi, semble-t-il approprié de cerner l'impact de la crise sur la santé à travers la capacité d'offre et de demande de services de santé.

Du côté de la demande de services de santé, la baisse des transferts courants privés en prévenance de l'étranger, l'inflation et l'exacerbation du chômage pourraient affecter le revenu des ménages et dégrader leur pouvoir d'achat. La simulation de l'impact de la crise à partir du modèle IAP montre une baisse des revenus monétaires de certains Groupes socioéconomiques.

Au Burkina Faso, le secteur de la santé a enregistré en 2008 une forte baisse d'environ 25% de ses dépenses globales sur budget de l'Etat. Cette dynamique s'est également traduite au niveau des dépenses d'investissement avec une baisse de l'ordre de 20% (Cf. graph 1). L'évolution du flux des ressources du secteur en provenance de l'extérieur révèle les effets négatifs de la crise. Cette situation a contraint le Gouvernement à travers son Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) à baisser de 50% ses prévisions financières de 2010 au niveau du panier commun santé à cause des accumulations de gaps de financement enregistrées depuis 2008.

**Graphique 34:** Evolution des dépenses sur budget de l'Etat du secteur de la santé



**Source :** CID/MEF, février 2010

Une analyse poussée de la situation particulière de 2008 révèle une corrélation entre la baisse du financement du secteur de la santé et la baisse de l'Aide Publique au Développement (APD) ainsi que celle des dépenses en capital totale de l'Etat (Cf. graph 2). Cette situation pourrait s'expliquer par la forte dépendance des investissements du Burkina Faso (investissements du secteur santé de facto) aux ressources extérieures (APD notamment). Etant donné que le flux de l'APD a été identifié comme l'un des potentiels canaux de transmission des effets de la crise économique mondiale, on pourrait s'attendre à une répercussion de ces mêmes effets sur le secteur de la santé, notamment au niveau de la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements sanitaires et médicaments. A titre



illustratif, le nombre de nouveau Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) est passé de 11 en 2006 à 06 en 2007 puis 06 également en 2008 (DGISS, 2010).

La détérioration de la capacité de demande globale des ménages traduite par la baisse de leurs revenus réels pourrait réduire leur capacité de demande de services de santé. Au-delà des indicateurs macroéconomiques, la variation du nombre de nouvelles consultations dans les formations sanitaires est passée de 21,2% en 2006 à 25,3% en 2007 puis à 24,4% en 2008 (DGISS, 2010).

### **Impact sur la riposte au VIH**

Au Burkina Faso, à l'instar des autres domaines de la santé, les ressources employées dans la réponse au VIH sont mobilisées au niveau national via le budget de l'Etat, l'apport des ménages, l'autofinancement des entreprises et la contribution de la société civile. Au niveau international, sous forme de subvention et de prêt, la majeure partie du financement (prêt de 85% des fonds) provient de l'extérieur à travers la coopération multilatérale et bilatérale (SP-CNLS, 2009).

**Tableau 10 :** Situation des ressources dépenses/mobilisées par groupe de partenaires techniques et financiers de 2006-2010 en millions de F.CFA

<b>Partenaires</b>	<b>2006*</b>	<b>2007*</b>	<b>2008*</b>	<b>2009*</b>	<b>2010**</b>	<b>Total</b>	<b>proportion</b>
<b>Ressources intérieures</b>	3 880,88	4 418,26	4 003,77	2 134,11	2 264,08	16 701,09	15,12%
<b>Etat : ressources propres</b>	1 863,63	1 338,58	1 644,30	1 982,34	2 211,68	9 040,53	8,18%
<b>Secteur privé</b>	0,00	54,07	59,68	18,51	0,00	132,26	0,12%
<b>Société civile nationale</b>	286,04	0,00	12,04	133,26	52,40	483,75	0,44%
<b>Ménages</b>	1 731,20	3 025,61	2 287,75	0,00	0,00	7 044,56	6,38%
<b>Ressources extérieures</b>	17 403,28	16 618,58	21 160,96	19 415,17	19 172,18	93 770,17	84,88%
<b>Groupe thématique ONUSIDA</b>	4 414,29	5 546,04	7 387,41	6 456,01	5 445,84	29 249,59	26,48%
<b>Coopération multilatérale</b>	5 307,62	3 638,27	6 616,44	7 169,61	6 820,24	29 552,19	26,75%
<b>Coopération bilatérale</b>	5 978,02	6 521,38	4 856,19	5 063,47	6 868,51	29 287,58	26,51%
<b>ONG internationales et autres</b>	1 703,35	912,88	2 300,92	726,07	37,59	5 680,82	5,14%
<b>Total général en F.CFA</b>	21 284,16	21 036,84	25 164,73	21 549,28	21 436,26	110 471,26	100,00%
<b>Total général en millions de USD</b>	47,30	46,75	55,92	47,89	47,64	245,49	100,00%
<b>Total général en millions d'Euros</b>	32,45	32,07	38,36	32,85	32,68	168,41	100,00%

Source : SP-CNLS, 2009

\* Dépenses effectives

\*\* Ressources mobilisées

Les capacités de financement du programme VIH pourraient être affectées négativement par les effets de la crise économique mondiale dans la mesure où 85% des fonds proviennent de l'extérieur. Le financement de la réponse au VIH se fait à travers le panier commun<sup>1</sup> SIDA et les dons projets. A titre indicatif, les bailleurs

<sup>1</sup> Regroupant : Gouvernement, Banque Mondiale, Danemark, ONUSIDA, Pays-Bas, PNUD, UNICEF

du panier commun VIH/SIDA et les ONG sont entrain de réduire leur contribution au financement du programme (SP-CNLS) pour les périodes à venir (SP-CNLS, 2009).

**Tableau 11** : Evolution financement Panier Commun Sida

Source de financement	2008	2009	2010	Total
Banque mondiale	2 802 500 000	5 161 984 919	2 500 000 000	<b>10 464 484 919</b>
Budget de l'Etat	287 400 000	287 400 000	170 550 000	<b>745 350 000</b>
Danemark		0	502 500 000	<b>502 500 000</b>
ONUSIDA		15 000 000	13 500 000	<b>28 500 000</b>
Pays-Bas		1 213 520 450	1 204 000 000	<b>2 417 520 450</b>
PNUD		15 000 000	50 000 000	<b>65 000 000</b>
UNICEF		24 040 806	25 000 000	<b>49 040 806</b>
<b>Total</b>	<b>3 089 900 000</b>	<b>6 716 946 175</b>	<b>4 465 550 000</b>	<b>14 272 396 175</b>

Source : SP-CNLS, 2009

Il est donc important pour le Gouvernement de développer de nouvelles stratégies de financement du programme, notamment au profit de la population la plus vulnérable.

En terme de traitement, le nombre de malades sous ARV a cru, passant de 17 263 en décembre 2007 à 21 103 en décembre 2008 puis à 26 448 à décembre 2009 (SP-CNLS, 2009). Après une baisse du coût de traitement mensuel de 11 USD à 3 USD depuis avril 2008, le Gouvernement s'est inscrit depuis janvier 2010 dans une approche de gratuité du traitement du VIH/SIDA. La poursuite de la mise en œuvre de cette mesure risque d'être compromise sous l'éventualité d'un recul des ressources financières allouées pour la lutte contre la pandémie.

Les effets directs de la crise sur la santé restent actuellement mitigés. En dehors des appréhensions d'ordre qualitatif révélées auprès des responsables et acteurs directs du secteur, les informations quantitatives de bases relatives aux incidences exactes sur les personnes, les groupes vulnérables et le système de santé en général restent peu concluantes et fragmentaires. De plus, ce type de données s'avère difficile à rassembler et à analyser dans un pays comme le Burkina Faso où le système d'information et de surveillance sanitaire est assez faible et peu approprié.

#### *5.1.3.4. Impact de la crise sur l'environnement (OMD 7)*

La crise financière internationale a engendré une contraction de la demande mondiale de produits de base et des difficultés d'emplois dans les pays d'immigration du Burkina Faso. Cette situation a eu pour effet de réduire les transferts et les revenus d'exportation au profit des ménages, surtout ruraux. Pour compenser le manque à gagner, les ruraux ont tendance à exercer une certaine pression sur les ressources naturelles entraînant une dégradation de l'environnement. Cette dégradation est encore exacerbée par la demande sociale sans cesse croissante des services environnementaux.

La pression de la demande sociale est accompagnée d'une diminution des dépenses en faveur de la sauvegarde de l'environnement.

En ce qui concerne le financement, la crise financière a contribué à l'accumulation d'arriérés de paiement des cotisations des pays développés au profit du fonds mondial pour l'environnement. Ce qui limite les capacités de ce fonds à financer les projets et programmes environnementaux notamment d'adaptation<sup>1</sup> au changement climatique en Afrique et particulièrement au Burkina Faso étant donné que la plupart des projets sont financés sur ressources extérieures. Certains projets ont été reportés ou fait l'objet d'une pure annulation. A titre illustratif, sur douze (12) projets du PANA2 seulement quatre (4) ont bénéficié d'un financement et pu être lancés en 2009.

Par ailleurs, il est observé depuis 2000, une baisse progressive des allocations budgétaires au profit du secteur de l'environnement. Comparativement aux années antérieures, la baisse a été plus marquée en 2009. Cette réduction des allocations au secteur est liée au fait que le Gouvernement, pour faire face à la crise financière et économique a dû réorienter les priorités et les ressources vers les besoins sociaux les plus pressants au détriment du secteur de l'environnement. Ce qui a eu pour effet de limiter les capacités opérationnelles du secteur. La crise financière pourrait contribuer à renforcer cette tendance.

Au Burkina Faso, l'environnement reste menacé par une baisse des revenus. En effet, le revenu est un facteur déterminant dans le choix des sources d'énergie notamment pour la cuisine. Malgré la subvention apportée par l'Etat sur le gaz butane pour faciliter et encourager son utilisation par les ménages, il reste inaccessible par la majorité des ménages urbains et la quasi-totalité des ménages ruraux. En affectant négativement les revenus des ménages, la crise financière a aggravé la situation. L'impact attendu serait que de nombreux ménages utilisant déjà le gaz y renonce pour le bois de chauffe créant ainsi une pression supplémentaire sur les ressources ligneuses et donc sur l'environnement.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement et l'amélioration du cadre de vie est fortement corrélé au niveau de revenu. La baisse des revenus des ménages devrait dégrader la situation. Cependant, les informations disponibles ne permettent pas d'apprécier l'impact de la crise sur les indicateurs d'accès.

#### *5.1.3.5. Impact à long terme de la crise sur l'atteinte des OMD*

A long terme, le principal effet attendu de la crise financière pourrait être un recul net de l'APD accordé par les pays riches. Si à court terme la réduction de cette aide a été modérée parce que les conventions sont généralement signées en avance pour un cycle de moyen terme, à long terme, les pays riches touchés par la crise pourraient réajuster à la baisse, leurs engagements vers les pays pauvres. Une réduction de l'aide publique au développement sera durement ressentie au Burkina Faso dont les investissements sont en majorité financés par l'extérieur.

La contraction des transferts privés venants des migrants constitue un important canal de transmission de la crise financière internationale. Avec les difficultés pour garder ou obtenir un emploi qu'a occasionné la crise dans les pays développés, la contraction des transferts privés risquent de se poursuivre à long terme (sur cinq ans). Une telle situation se répercuterait négativement sur les revenus des ménages ruraux et urbains pour qui les transferts privés représentent une source importante de revenu.

---

1 Rapport du Comité des Ministres des Finances Africains et des Gouverneurs des Banques Centrales.

2 Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques.

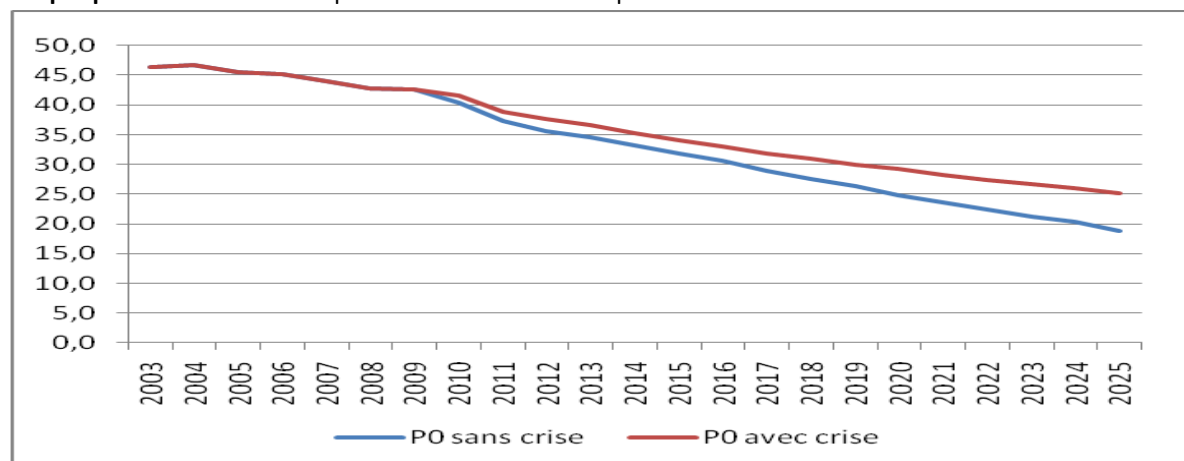
### Impact de long terme sur la Pauvreté et la faim

A long terme, le recul de la variation des revenus des ménages observé présentement pourrait se poursuivre. Cette tendance se traduirait par une réduction de la capacité du pays à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et la faim.

Dans le contexte de la crise financière et au regard des canaux de transmission indiqués, l'incidence de la pauvreté passerait de 46,4% en 2003 à 34,0% en 2015. En milieu rural elle s'afficherait à 39,8% contre 16,6% en milieu urbain. Dans un contexte supposé sans crise, l'incidence de la pauvreté reculerait plus rapidement au niveau national et rural pour s'afficher respectivement à 31,8% et 35,4%. Paradoxalement, la situation évoluerait moins rapidement en milieu urbain et l'incidence de la pauvreté atteindrait encore 20,8%. Ce paradoxe pourrait être expliqué par le fait qu'en situation de crise, l'exode rural baisse et il y a moins de pauvres du milieu rural qui rejoignent les villes, la situation y étant moins supportable pour eux.

Les simulations montrent que l'objectif de réduire l'incidence de la pauvreté à 22,3% (de moitié par rapport au taux de 1994 qui était de 44,5%) pourrait être atteint en 2023 s'il n'y avait pas eu la crise contre un horizon plus éloigné de 2028 avec les tendances actuelles intégrant la crise.

**Graphique 35** : Evolution comparée de l'incidence de la pauvreté entre 2003 et 2025



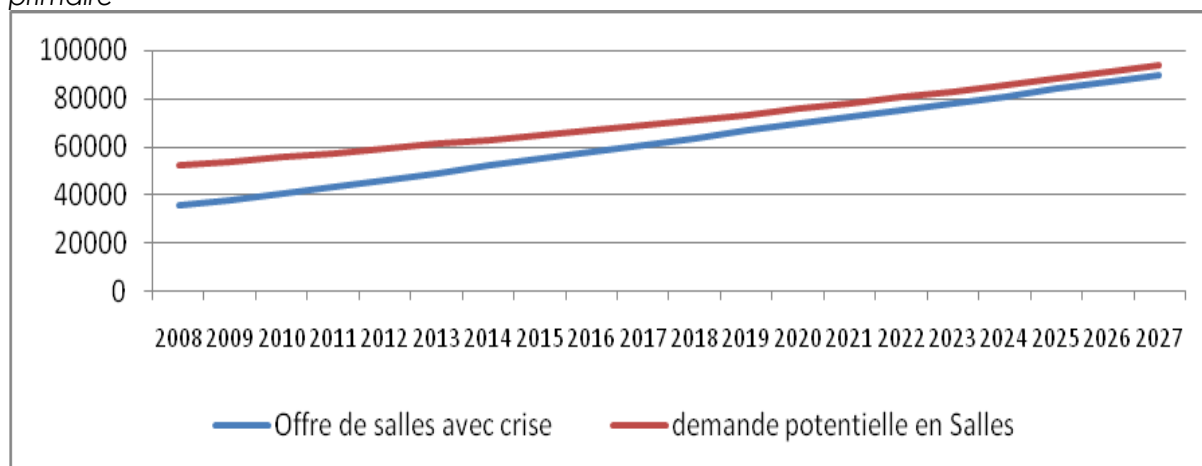
### Impact de long terme sur l'éducation

A long terme, la crise financière pourrait se ressentir à travers l'évolution de l'offre d'infrastructures scolaires et du nombre d'enfants scolarisés. Cette conséquence se traduirait par un ralentissement des taux de scolarisation. Les simulations effectuées à partir des projections du modèle de « costing sectoriel des OMD éducation » montrent qu'en 2015, le nombre de salles de classe serait de 54 900 et 3 019 500 enfants scolarisables seraient enrôlés dans l'enseignement primaire. La tendance sans crise indique un nombre total de salles de classe de 56 589 et un nombre d'enfants scolarisables qui atteindrait 3 112 395. L'impact de la crise financière internationale sur l'éducation au Burkina Faso s'estimerait à un écart négatif de 1 689 salles de classes et 92 895 enfants scolarisés.

L'offre de salles resterait nettement inférieure à la demande au regard de la norme de 50 élèves/classe, de la croissance démographique et des capacités d'offre

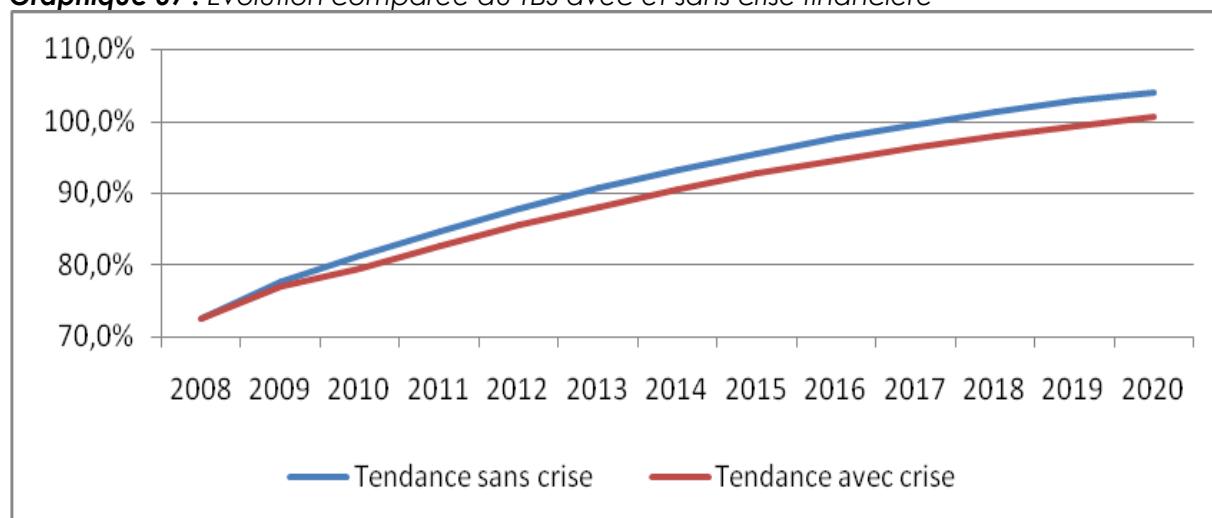
d'infrastructures. En 2010, l'écart est estimé à 16 959 salles et devrait se réduire progressivement grâce aux efforts actuels pour s'afficher à 10 267 salles en 2015.

**Graphique 36 :** Evolution comparée de l'offre et de la demande de salles de classe au primaire



En somme, le TBS ressortirait à 92,7% en 2015 dans le contexte de la crise financière contre un taux de 95,5% en considérant la tendance sans crise. L'impact de la crise se traduirait ainsi par un écart de 2,8 points de pourcentage. Le sentier d'évolution des indicateurs d'impact montre que le Burkina Faso atteindrait la scolarisation universelle correspondant à un TNS de 100% et un TBS de 107%<sup>1</sup> en 2023. Avec la crise, la tendance indique cet objectif ne pourrait être atteint qu'en 2026.

**Graphique 37 :** Evolution comparée du TBS avec et sans crise financière



### Impact de la crise sur la santé à long terme

Les projections montrent un recul de la progression des revenus des ménages qui devrait accuser un retard de 5 ans selon nos hypothèses. Sur cette base, la capacité d'accès aux services de santé serait négativement affectée. En effet, la proportion du revenu affectée à la santé baisse avec le revenu selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003.

<sup>1</sup> MEBA, FTI, 2009

A l'image de la situation dans l'éducation, la capacité d'offre de service de santé pourrait être affectée. Le nombre de CSPS pourrait augmenter moins vite comparé à une situation sans crise. La demande de service de santé quant à elle continuerait à augmenter au rythme de la croissance démographique. L'impact de la crise sur les indicateurs d'impact de la santé se traduirait par un recul de l'horizon probable d'atteinte des cibles.

#### *5.1.3.6. Réponses face à la crise*

Les ménages sont très vulnérable face à tout choc exogène qui affecte leur revenu où leur production agricole du fait qu'il existe une forte dépendance vis à vis de l'environnement extérieur. Cette dépendance se constate aisément à travers l'assistance apportée par les partenaires financiers à la population. La crise financière ayant réduit la capacité d'assistance des pays riches donc aussi des partenaires techniques et financiers multilatéraux, on pourrait observer un recul des subventions aux ménages. En l'absence d'une réaction appropriée des acteurs de développement, l'évolution dynamique amorcée dans les secteurs sociaux risque un essoufflement. Un ralentissement de la progression des indicateurs de résultats pourrait s'observer et remettre fortement en cause l'atteinte des OMD.

Au regard de ces considérations et de l'impact perceptible de la crise économique et financière sur les performances et la stabilité macroéconomiques récentes du Burkina Faso, le Gouvernement a adopté en juin 2009 en conseil des Ministres, un plan d'actions pour faire face aux effets de la crise financière internationale. Les orientations du plan d'actions portent sur :

- la mise en place d'un dispositif de veille, d'alerte et de suivi à travers d'une part, la création d'un comité interministériel de suivi de la conjoncture, et d'autre part, la revue trimestrielle de la conjoncture économique. L'objectif principal recherché par la mise en œuvre des activités relatives au suivi de la conjoncture est de surveiller l'évolution de la conjoncture économique et financière tant nationale qu'internationale en vue d'anticiper les mesures à prendre afin de conforter la dynamique de croissance et de développement du Burkina Faso ;
- l'adoption de mesures de portée générale pour renforcer l'efficacité et l'efficacités des politiques et programmes mis en œuvre par l'ensemble des départements ministériels, l'accent devant être mis sur la priorisation, une meilleure programmation et un suivi plus rigoureux des activités ;
- l'adoption de mesures spécifiques, en liaison avec la nature des effets de la crise, pour la relance et le soutien de l'activité économique, le renforcement de la protection sociale et la préservation de la viabilité du système financier.

Le plan d'actions adossé aux canaux de transmission identifiés est organisé en trois (03) domaines : (i) le suivi de la conjoncture ; (ii) la relance et le soutien de l'activité économique et (iii) le renforcement des programmes de protection sociale. Les trois domaines ont été déclinés en sept (07) axes organisés chacun en programmes regroupant un ou plusieurs projets. Les actions spécifiques sur la relance et le soutien de l'activité économique portent sur (i) l'amélioration des performances du secteur agropastoral, (ii) la restructuration des entreprises en difficulté et la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et (iii) le développement des infrastructures.

Le renforcement des programmes de protection sociale se fera à travers trois (03) axes : (i) la mise en œuvre des programmes de filets sociaux et mécanismes

innovants d'allègement des charges des ménages, (ii) la supervision de la structure des prix et (iii) la mise en œuvre d'un programme spécial pour l'emploi des jeunes et travaux HIMO,

Au titre des résultats escomptés dans la mise en œuvre de ce plan, il convient de mentionner :

- le renforcement du dispositif de suivi de la conjoncture ;
- la relance de la croissance économique ;
- l'amélioration de la situation des entreprises en difficulté à travers un programme de restructuration adéquat et un accompagnement financier approprié ;
- la dynamisation de la filière coton, principale culture d'exportation ;
- l'allègement des charges des ménages en limitant les impacts de la crise sur les couches vulnérables de la population notamment les filles ;
- la création d'emplois et spécialement pour les jeunes, etc.

La mise en œuvre du plan d'action pour faire face aux différentes crises s'est traduite d'abord en 2008 par une distribution subventionnée d'intrants agricoles. La production s'en est trouvée fortement accrue. Le contrôle des prix effectué a permis de contenir les prix à un niveau convenable.



## Recommandations

La réponse du Gouvernement paraît appropriée comme solution d'urgence et de court terme. Une réponse plus structurelle devra se traduire dans la Stratégie d'accélération de la croissance et de développement durable (SCADD) que le Gouvernement s'attèle à élaborer. Quelques actions présentées ici sous forme de recommandations méritent l'attention du Gouvernement et de ses partenaires au développement.

1. Pour une meilleure mise en œuvre des OMD dans le contexte post crise financière en particulier et celle des programmes de développement en général, les efforts devront être renforcés dans la mobilisation des ressources financières tant au niveau intérieur qu'extérieur. Au niveau extérieur, les partenaires techniques et financiers devront faciliter une sécurisation des ressources destinées à soutenir les pays pauvres afin que les chocs exogènes ne remettent en cause les engagements d'aide au développement pris. Au niveau national, des mesures volontaristes devront être prises pour réduire l'évasion fiscale. Par ailleurs, une fiscalisation partielle des produits agricoles pourrait être envisagée en milieu urbain. Ces efforts devront être appuyés par une meilleure coordination dans les interventions des structures de l'Etat et des Partenaires techniques et financiers. Le Gouvernement devra prendre des mesures pour sécuriser les ressources allouées aux secteurs sociaux de base afin de prévenir d'éventuels chocs exogènes.
2. La diversification des produits agricoles d'exportation doit être inscrite comme une priorité pour la promotion du développement rural afin de réduire la vulnérabilité de l'économie burkinabè face aux chocs exogènes comme la crise financière internationale et son impact sur le cours du coton. Le Gouvernement devra dans ce cadre encourager sur le moyen terme (5ans) la production de quelques spéculations émergentes comme le sésame, le riz, le niébé et le fonio à travers la distribution de semences et d'engrais. La promotion de ces produits sur le marché extérieur devra parallèlement être inscrite dans le programme d'activité annuelle du Ministère en charge du commerce.
3. Le renforcement des actions de communications devra être inscrit comme axe prioritaire pour la promotion de la santé infantile et maternelle. Ces actions devront être orientées vers la promotion et la vulgarisation des droits de l'enfant et de la femme en matière d'accès à la santé et à l'éducation.
4. Le renforcement du suivi statistique à travers un renforcement des capacités opérationnelles des ministères impliqués dans le suivi de la mise en œuvre des OMD et des autres intervenants sur le terrain tels que les associations et les ONG. L'élaboration d'un annuaire statistique pourrait être inscrite dans le programme de travail annuel des structures administrative de l'Etat ;
5. Instaurer la culture des études d'impact à tous les niveaux sectoriels de développement afin de mieux suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement.
6. La crise financière, alimentaire et énergétique et les inondations vécues par le Burkina Faso en septembre 2009 ont révélé la forte vulnérabilité de son économie face aux chocs naturels et exogènes de manière générale. La population à faible revenu a été la plus sinistrée montrant ainsi la nécessité de mettre en place un socle de protection sociale. Des réflexions sont en cours



dans ce sens. Il faudrait accélérer le processus et assurer son opérationnalité. Les partenaires techniques et financiers devront se montrer assez actifs dans ce processus.

## **5.2. Impacts des changements climatiques sur l'atteinte des OMD**

Pays sahélien, le Burkina Faso comme indiqué plus haut, fonde essentiellement son développement sur les ressources agricoles (terres, ressources en eau, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques) qui constituent les principales ressources naturelles du pays.

L'atteinte des OMD par le pays pourrait cependant être compromise en raison de l'accroissement de fréquence des événements climatiques extrêmes. Il apparaît alors opportun d'analyser l'impact des risques climatiques sur les perspectives de développement durable du pays dans l'optique de la réalisation des OMD.

### **5.2.1. Canaux de transmission des changements climatiques à l'économie**

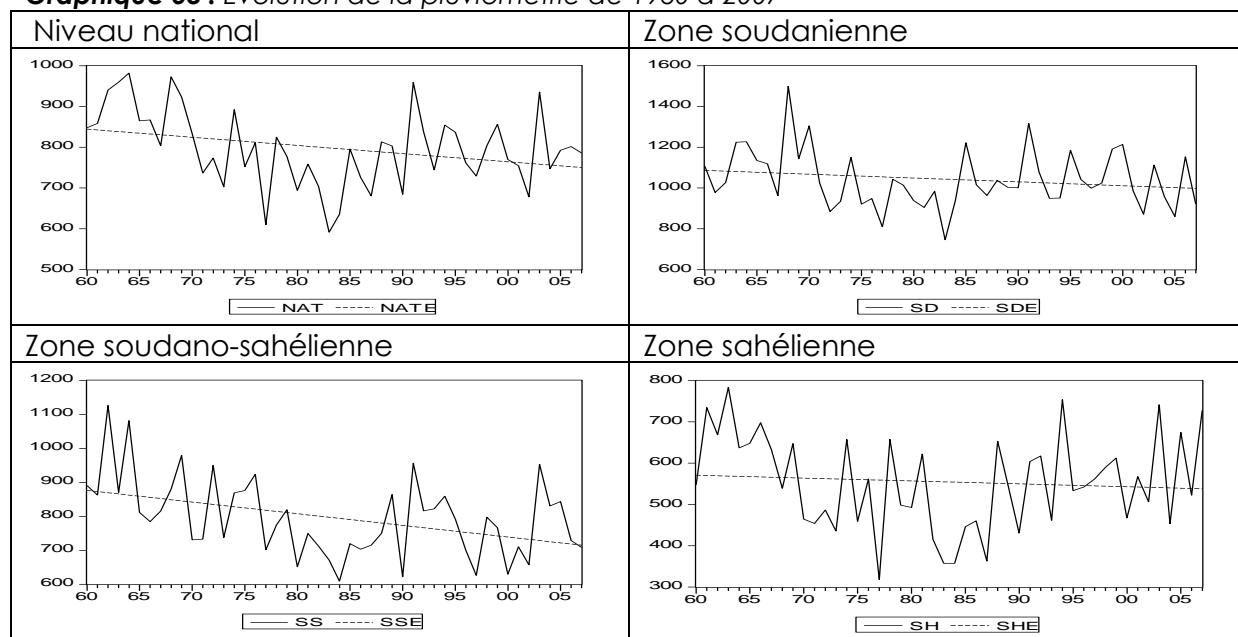
La vulnérabilité d'une économie aux changements climatiques dépend directement des impacts sur chacun des secteurs d'activités qui la composent et de leur importance relative. Au nombre des secteurs de l'économie burkinabè particulièrement sensibles aux changements climatiques, on note non seulement l'agriculture et la foresterie, mais aussi la chasse, la pêche et le tourisme (PANA, 2006). D'autres secteurs aussi seront touchés directement, tels que l'approvisionnement en eau, la gestion des eaux usées, la fourniture d'énergie pour le chauffage et la climatisation, la production d'énergie hydraulique et le transport. Les conséquences sur la santé humaine, sur les écosystèmes et la biodiversité se traduiront aussi par des coûts économiques.

L'économie sera également affectée par une perte de terres dans les zones inondables suite à des conditions extrêmes, qui imposeront des reconstructions et des déplacements d'habitat. Enfin, les événements climatiques extrêmes imposeront des coûts croissants à l'économie.

Les principaux canaux de transmission des chocs climatiques à l'économie sont la variabilité de la température et de la pluviométrie et les conditions extrêmes (sécheresse et inondation). Des études faites au Burkina Faso sur les changements climatiques par le Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA) et les services météorologiques retiennent le scénario SRES98A2 comme scénario de référence. Les projections issues de ce scénario prévoient une diminution des précipitations de 3,4% et 7,3% respectivement aux horizons 2025 et 2050. Cette baisse des précipitations sera accompagnée d'une hausse des températures de 0,8°C en 2025 et de 1,7° en 2050.

Les courbes ci-dessous décrivent une tendance baissière de la pluviométrie aussi bien au niveau national que dans les trois zones synoptiques avec cependant une accentuation au niveau de la zone soudano-sahélienne.

**Graphique 38 : Evolution de la pluviométrie de 1960 à 2007**



Des projections montrent que sur la période 2008-2015 la pluviométrie connaîtra une réduction de 5,05% pour la zone soudanienne, de 33,08% pour la zone soudano-sahélienne. La réduction serait de 8% au niveau national. Cependant, on note une hausse de 24% pour la zone sahélienne. Ceci pourrait s'expliquer par des grandes sécheresses qui ont fortement tiré la moyenne de la période d'observation vers le bas (confère annexe).

Quant aux températures, elles ont connu une forte variabilité spatio-temporelle entre 1952 et 2004 (PANA, 2006). Les moyennes mensuelles dépassent rarement 35 °C et les extrêmes se rencontrent au nord avec une valeur minimale absolue de 5°C à Markoye en janvier 1975 et une valeur maximale absolue de 47,2 °C à Dori en 1984.

En somme, des différentes manifestations des changements climatiques sur les différents secteurs de l'économie et sur la population, nous dirons que les canaux de transmission de ce phénomène sur l'économie peuvent être directs ou indirects. Dans le second cas, les changements se transmettront à l'économie par la variabilité de la température, de la pluviosité et de la longueur de saison entre autres.

### 5.2.2. Secteurs économiques les plus vulnérables aux chocs climatiques

Selon une étude conduite par le Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD), les canaux de transmission des effets des changements climatiques incluent une pluviosité excédentaire, la baisse et la variabilité de la pluviosité, la hausse des températures et l'augmentation de la vitesse des vents. Les effets immédiats sont entre autres des phénomènes d'inondation, de sécheresse et de fréquents vents de sable.

Ces différents effets très probables vont perturber l'ensemble des secteurs économiques du pays, mais les effets les plus notables se ressentiront au niveau des secteurs de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie.

### **Les pluies excédentaires**

Les pluies excédentaires vont affecter les quatre secteurs ci-dessus indiqués. Sur l'agriculture, les effets les plus directs sont la baisse des rendements, le ruissellement et l'érosion hydrique. On s'attend également à des pertes de récolte ainsi que des problèmes de lessivage.

Sur les ressources en eau, il y a des risques de destruction d'ouvrages par forte crue, des problèmes d'ensablement et d'envasement des lacs et des cours d'eau. Le risque majeur de l'élevage est la noyade du cheptel. On devrait s'attendre également à des maladies animales liées à l'humidité.

Sur le secteur de la foresterie, la conséquence évidente est celle de l'érosion hydrique.

### **La baisse et la variabilité de la pluviosité**

La variabilité et la baisse de la pluviosité sont de nature à affecter directement l'agriculture à travers la perturbation du calendrier agricole, la baisse des rendements et le risque de disparition de certaines espèces agricoles. Tous ces effets devant concourir naturellement à l'insécurité alimentaire.

Au niveau du secteur de l'eau, les effets de la baisse et de la variabilité de la pluviosité peuvent se résumer en ces termes : assèchement précoce des puits et puisards, remplissage insuffisant des lacs, insuffisance d'eau pour les différents usages et aggravation du stress hydrique.

Le secteur de l'élevage va subir les effets de cette manifestation du changement climatique à travers le déficit en ressources fourragères et en eau pour le cheptel. Ceci va entraîner sans doute des conséquences assez inquiétantes qui vont de la baisse de la productivité à la perte de cheptel.

Au niveau de la foresterie on s'attend à la disparition d'espèces végétales et à la mort d'arbres suite à la baisse de la réserve en eau du sol.

La baisse de la pluviométrie pourrait entraîner une baisse du potentiel halieutique

### **La hausse des températures**

Les effets immédiats sont : l'aggravation de l'évaporation des plans d'eau, l'accélération des phénomènes de latéritisation des sols et l'augmentation des besoins en eau des cultures.

Les effets spécifiques sur l'agriculture comprendront : la dégradation de la qualité agronomique des sols, la disparition de certaines espèces, l'éclosion de certains ravageurs des cultures (criquets, chenilles) et la baisse des rendements.

Sur les ressources en eau, les effets prévisibles de la hausse des températures comprennent le tarissement précoce des plans d'eau de surface, l'augmentation des besoins en eau et l'aggravation de l'évaporation.

Ce changement va affecter l'élevage à travers le tarissement précoce des points d'eau et la baisse de la qualité des fourrages.

Sur le secteur de la foresterie, les effets immédiats sont une augmentation de l'évapotranspiration des plantes ainsi que la perte en qualité et en quantité de la biodiversité.

## L'augmentation de la vitesse des vents

Pour un pays sahélien cela se traduit nécessairement par la fréquence et la violence des vents de sables d'origine désertique.

Le secteur agricole en sera affecté à travers l'érosion des sols, la destruction d'arbres fruitiers et la défloraison des cultures. Au niveau du secteur de l'eau, on s'attend surtout à l'envasement des lacs et à la pollution des eaux. L'élevage devra subir à cet effet, une baisse de la disponibilité fourragère et de celle de l'eau.

Le secteur de la foresterie est particulièrement sensible à ce niveau dans la mesure où le risque de grands feux de brousse est considérablement élevé. Il y'aura également la destruction des grands arbres par la force des vents.

## Les conditions climatiques extrêmes

Les tableaux suivant montrent les effets des phénomènes climatiques extrêmes qu'a connus le pays depuis 1908.

**Tableau 12 : Dégâts causés par les sécheresses et les inondations**

Dégâts causés par les sécheresses							Dégâts causés par les inondations						
Crise climatique	Population touchée		Nombre de morts	Déficit céréalier en %	Déficit céréalier en tonnes	Nombre de provinces	Années	Nbre de sans abri	Nbre de décès	Nbre de blessés	Nbre de maisons éboulées	Superficie inondée (ha)	Nbre de barrages détruits
	Total touché	Groupe vulnérable											
1908	-	-	50 000	-	-	-	1988	23 324	16	-	1 144	-	Inconnu
1921	-	-	-	20	-	-	1992	5 485	6	-	3 133	-	14
1972/1973	-	325 000	-	80	-	-	1994	74 080	22	4	21 000	106 164	18
1983/1984	2 500 000	500 000	-	-	163 000	oct-30	1999	51 342	6	18	2 188	-	Inconnu
1990/1991	2 500 000	-	-	-	127 250	24/30	2006	11 170	-	-	1 827	1 155	-
1995/1996	692 000	-	-	-	24 000	14/45	2007	111 356	60	76	18 150	-	-
1997/1998	910 000	-	-	14	160 000	17/45	2009	194 529	86	148	24 372	-	-
2000/2001	1 000 000	-	-	-	-	25/45	<b>Totaux</b>	<b>471 376</b>	<b>196</b>	<b>&gt; 22</b>	<b>71 814</b>	<b>-</b>	<b>&gt;32</b>
2004/2005	-	-	-	-	436 013	15/45							

**Source :** CONASUR

**Source :** CANASUR et GIRE,

De ces tableaux, on note une recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes depuis les années 1988. Sur la période, on note près de 500 000 sans abri, 196 morts dont 86 avec les inondations du premier septembre 2009 et 71 814 maisons éboulées.

### 5.2.3. Eléments d'analyse de court, moyen et long terme des impacts des changements climatiques sur l'économie

Selon le Fonds mondial pour la nature, les changements climatiques pourraient avoir un impact considérable sur le régime des précipitations, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau de millions de personnes.

Les secteurs les plus vulnérables identifiés par le GIEC (2007) comprennent l'agriculture, l'alimentation et l'eau. Une étude de 2006, produite par le (CONEDD), a identifié les quatre secteurs qui sont le plus vulnérables aux changements

climatiques. Au Burkina Faso, il s'agit de : l'eau, l'agriculture, l'élevage et la foresterie et qui constituent les canaux de transmission comme mentionnés plus haut.

L'évidence du dérèglement climatique au Burkina Faso est la survenance des événements extrêmes que sont les inondations et les sécheresses dont le plus marquant est l'inondation de la ville de Ouagadougou le 1er septembre 2009. En douze heures, la ville a reçu 300 mm de pluie, soit la moitié de sa pluviométrie annuelle habituelle. Au delà de ce fait majeur, depuis ces cinq dernières années, plus d'une quinzaine de provinces (Nahouri, Sissili, Lorum, Yatenga, ...) ont été touchées par des inondations (ministère de l'agriculture).

#### 5.2.3.1. Effets immédiats : cas de l'agriculture

Habituellement l'agriculture burkinabè est caractérisée par une alternance entre une mauvaise et une pluviométrie acceptable à l'image des campagnes 2007-2008 et 2008-2009. Toutefois, ce qui marque le changement climatique est la modification du calendrier agricole.

A cet effet, les données météorologiques (météo Burkina) montrent un rétrécissement de la saison pluvieuse. La campagne agricole 2007/2008 a été marquée comme plusieurs autres campagnes ces dix dernières années par un arrêt précoce des pluies. La désertification qui est une conséquence directe de ce phénomène, touche depuis longtemps le nord du pays et a commencé à gagner des poches dans le sud selon la banque mondiale (2009).

L'autre fait est le prolongement exceptionnel de certaines saisons pluvieuses comme celle de 2008/2009. Selon monsieur DAO (CPF) « *Ces dernières années, la saison des pluies a commencé et s'est terminée plus tard que d'habitude au Burkina Faso, se poursuivant jusqu'en octobre alors que le mois de septembre correspond traditionnellement à la période des récoltes* ».

L'année 2009 est sans doute l'année révélatrice du dérèglement climatique au Burkina Faso. Selon le ministère de l'agriculture, 22 200 hectares de terre ont été inondés en 2009. Par ailleurs, on note que les pluies sont en outre de plus en plus fortes, ce qui provoque une érosion du sol et des inondations soudaines (Banque mondiale). Ceci est confirmé par la confédération paysanne du Faso représentée par monsieur DAO, en ces termes « *La pluie arrive par torrents, et peut inonder un champ en 15 minutes* ».

Tout comme les pluies insuffisantes, les pluies abondantes ont également un effet néfaste sur la productivité. A titre illustratif, selon la CPF, en 2009, 40% des cultures de niébé et une grande partie de la récolte de sorgho ont pourri.

Le tableau N°11 met en exergue les données relatives à la perte de production imputable aux différents facteurs de perte de récolte dont les facteurs climatiques (sécheresse et inondation) pour la campagne 2009-2010. A titre illustratif, les facteurs climatiques ont occasionné une perte de 268 005 tonnes de céréales contre 33 401 tonnes de culture de rente et 43 605 tonnes pour les cultures vivrières comme l'igname, la patate, le niébé et le voandzou. Ce qui présente le potentiel nutritif de 1 731 167 de personnes sur la base de 180 kg de céréales par an et par individu. En termes monétaires, la perte de production imputable aux facteurs climatiques est estimée à 35,266 milliards pour les cultures céréalières contre 6,851 milliards pour les cultures de rente.

**Tableau 13 : situation de la production perdue par groupe de facteurs de perte**

Culture	Production obtenue (tonne)	Facteurs climatiques		Facteurs animaux et les maladies des cultures		Facteurs anthropiques		Total	
		Production perdue (tonne)	Incidence (%)	Production perdue (tonne)	Incidence (%)	Production perdue (tonne)	Incidence (%)	Production perdue (tonne)	Incidence (%)
Culture des céréales	4 358 518	268 005	6,1%	93 827	2,2%	152 890	3,5%	514 722	11,8%
Mil	1 255 189	97 885	7,8%	30 823	2,5%	38 156	3,0%	166 864	13,3%
Maïs	1 013 634	39 916	3,9%	12 689	1,3%	49 161	4,8%	101 766	10,0%
Riz	195 102	4 741	2,4%	2 449	1,3%	4 756	2,4%	11 946	6,1%
Fonio	19 547	171	0,9%	451	2,3%	708	3,6%	1 330	6,8%
Sorgho blanc	1 434 503	110 942	7,7%	39 719	2,8%	44 317	3,1%	194 978	13,6%
Sorgho rouge	440 543	14 350	3,3%	7 696	1,7%	15 792	3,6%	37 837	8,6%
Culture de rente	1 148 100	33 401	2,9%	13 293	1,2%	34 123	3,0%	80 817	7,0%
Coton	720 675	10 933	1,5%	7 661	1,1%	18 005	2,5%	36 598	5,1%
Arachide	346 292	18 884	5,5%	3 578	1,0%	12 684	3,7%	35 146	10,1%
Sésame	51 924	3 292	6,3%	1 222	2,4%	2 571	5,0%	7 085	13,6%
Soja	29 209	292	1,0%	832	2,8%	864	3,0%	1 987	6,8%
Autres cultures vivrières	709 768	43 605	6,1	31 556	4,4%	62 911	8,9%	138 072	19,5%
Igname	43 295	922	2,1%	714	1,6%	1 677	3,9%	3 313	7,7%
Patate	73 221	1 065	1,5	892	1,2%	3 910	5,3%	5 866	8,0%
Niébé	537 680	37 622	7,0	28 257	5,3%	55 178	10,3%	121 058	22,5%
Voandzou	55 572	3 996	7,2	1 693	3,0%	2 145	3,9%	7 835	14,1%
Total	6 216 386	345 012	5,6%	138 676	2,2%	249 924	4,0%	733 611	11,8%

**Source :** Bassepé (2010) à partir de la base de données de la DGPER

### 5.2.3.2. Effets à long terme

A long terme et dans l'hypothèse qu'aucune stratégie d'adaptation ne fonctionne compte tenu du caractère imprévisible des changements climatiques, l'ensemble des effets ci-dessus cités seront renforcés.

Au niveau de l'agriculture en particulier, principal moteur de la croissance de l'économie burkinabè avec 80% des actifs, plus de 30% du PIB et 60% des recettes d'exportation, les rendements devront baisser d'avantage dû à l'appauvrissement des sols, à la disponibilité de l'eau et à la dégradation des ressources naturelles. Si les prévisions de hausse de température sont confirmées, on va assister à une baisse des rendements puisque selon l'Oxfam, les rendements du riz, l'une des céréales les plus répandues dans notre alimentation, baissent de 10 % chaque fois que la température monte d'un degré. De même les rendements du maïs, autre céréale clé pour couvrir les besoins alimentaires des populations, vont également s'effondrer à cause du stress hydrique. La conséquence directe est l'aggravation de la famine, de la pauvreté, des migrations et des troubles sociaux. A titre illustratif, des études ont montré qu'à cette allure, il y aura une diminution des périodes favorables aux plantes maraîchères. Ces périodes sont passées de 100 jours pendant la campagne



1971/1972 à 80 jours en 2000/2001 pour l'oignon et respectivement de 80 jours à 75 jours pour la production (Yaro, 2009).

L'industrie nationale risque de voir sa compétitivité être affectée sérieusement. Les projections au Burkina Faso pour 2025 et 2050 montrent en effet une baisse régulière de la pluviométrie et une hausse régulière de la température. A l'horizon 2025, les températures moyennes connaîtraient une hausse de 1,5 degré alors que la pluviométrie moyenne accusera une baisse de 3,4%. Ces tendances moyennes cachent naturellement de fortes variabilités interannuelles et saisonnières pouvant aller jusqu'à 80% pour la pluviométrie. La réalisation de ce scénario entraînerait une baisse certaine des rendements agricoles, puisque le modèle de simulation prédit une baisse de 24% des rendements du sorgho, une des principales céréales du pays.

Les projections de 2050 montrent une accentuation des tendances précédentes puisque la température moyenne accuserait une hausse de 2,5 degré et la pluviométrie une baisse de 7,3%.

Une telle analyse cache cependant certaines disparités régionales. En effet, ces mêmes projections font ressortir une augmentation des précipitations moyennes dans la zone sahélienne tandis que dans les deux autres zones (soudano-sahélienne et soudanienne), elles baisseraient.

Quant aux régions qui dépendent directement des ressources naturelles pour fonctionner, la dégradation de ces ressources risque de détruire l'essentiel de la base économique, si les prévisions de hausse de température et de baisse de rendements faites par le Gouvernement sont réalisées (horizon 2025 : hausse de la température de 1,5 degré, pluviométrie – 1,8 et rendement sorgho, -24%)

#### *5.2.4. Changement climatique et lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté*

La réalisation de l'objectif 1 par le Burkina reste problématique compte tenu des effets délétères des risques climatiques sur l'évolution de la pauvreté et de la capacité de l'autosuffisance alimentaire. A titre illustratif, en 2009 les facteurs climatiques ont occasionné une perte de 268 005 tonnes de céréales contre 33 401 tonnes de culture de rente et 43 605 tonnes pour les cultures vivrières comme l'igname, la patate, le niébé et le voandzou. Ce qui présente le potentiel nutritif de 1 731 167 de personnes sur la base de 180 kg de céréales par an et par individu. Les estimations économétriques suggèrent une perte de 9 950 F CFA par hectare par rapport au revenu moyen pour toute hausse de la température de 1°C contre un gain de 1 350 FCFA/ha pour toute hausse des précipitations de 1 mm<sup>1</sup>

En termes d'élasticité, ces effets sont respectivement de -3,60 pour la température et de 14,75 pour les précipitations. En théorie, cette baisse de la productivité agricole liée aux changements climatiques affecte négativement la croissance économique à travers la contribution du secteur agricole à la croissance du PIB. En termes d'impact sur la croissance économique, la réduction est de l'ordre de 0,06% et 0,01% pour toute variation de 1% de température (hausse) et de précipitations (baisse) respectivement. Par l'effet multiplicateur, le commerce extérieur est également impacté négativement, ce qui se traduit par une baisse des échanges commerciaux. En effet, la baisse de la productivité agricole (céréalière et rente) provoque une baisse des exportations, qui se traduit par une perte de devises. Or

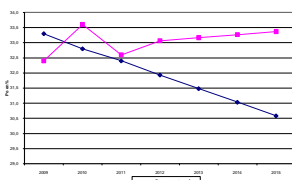
---

11

celles-ci sont déterminantes dans les importations et les relations avec les partenaires en matière de financement.

La simulation indique un effet amplificateur des changements climatiques sur le nombre des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. En 2015, l'incidence de la pauvreté sera de 33,37% au lieu de 30,5% avec la prise en compte des changements climatiques.

**Graphique 39 :** Evolution comparée de l'incidence de pauvreté avec et sans incidence de pauvreté



Le tableau suivant indique que le bien-être de tous les ménages baisse suite au choc. Les agriculteurs vivriers, les cotonculteurs et les éleveurs subissent une hausse de l'indice des prix à la consommation relativement moindre et par conséquent leur bien-être est légèrement moins affecté. Au niveau du pays dans son ensemble, puisque les ménages agricoles représentent près de 90% de la population burkinabé, le choc entraîne une baisse du bien-être (-3.1%).

**Tableau 14 :** Impact sur la pauvreté

	$\Delta$ Revenu net h	$\Delta$ IPCI h	$\Delta$ Bien-être (VE/Revenu net) h	$\Delta$ Taux de pauvreté (P0) h	$\Delta$ Profondeur de pauvreté (P1) h	$\Delta$ Sévérité de pauvreté (P2) h <sup>s</sup>
Salariés du public et du privé formel	-1.4	2.1	-3.1	6.7	-1.8	-3.3
Salariés du privé non formel	-1.5	2.1	-3.4	0.0	-1.8	-3.3
Agriculteurs de coton	-1.4	1.7	-3.0	1.8	-2.1	-3.4
Agriculteurs vivriers	-1.4	1.5	-2.9	1.3	-6.4	-3.6
Éleveurs	-1.4	1.9	-3.0	2.3	-4.6	-3.5
Indépendants et inactifs	-1.4	1.9	-3.2	3.5	-2.1	-3.4
Tous	-1.4	1.8	-3.1	2.2	-2.7	-3.4

**Source :** résultats de simulation

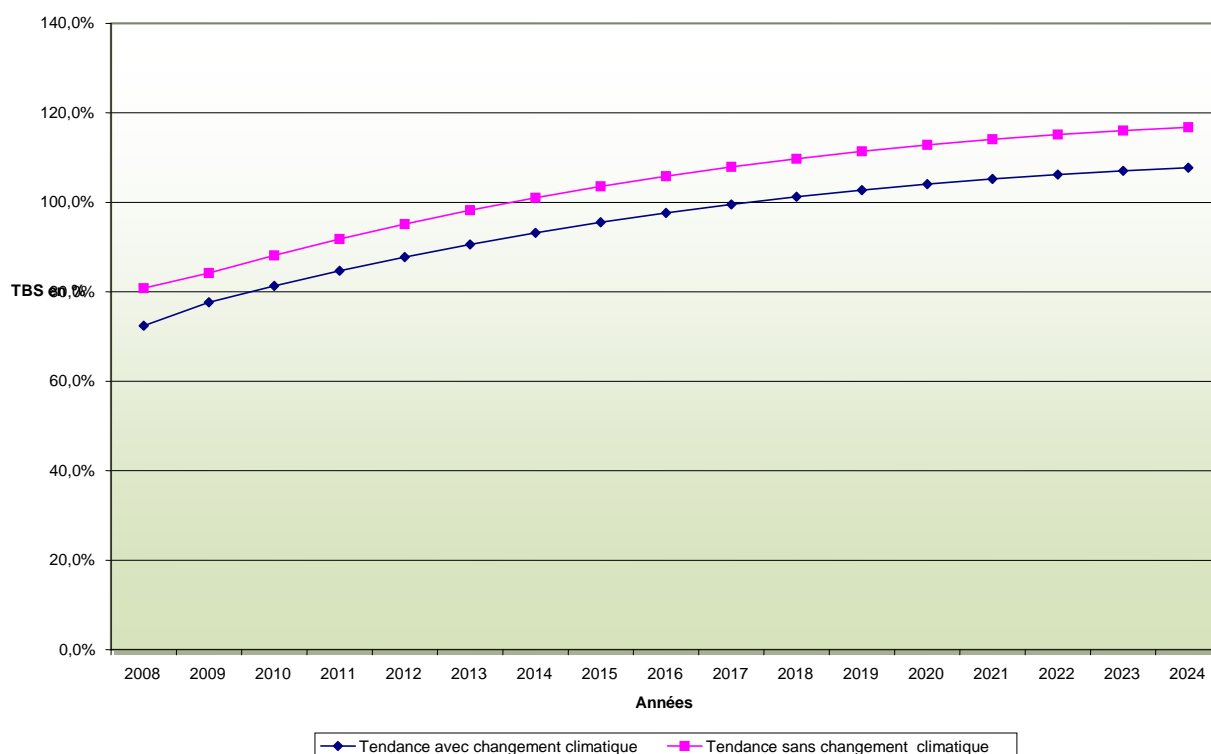


En ce qui concerne la pauvreté, le choc entraîne une augmentation de l'incidence, une diminution de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. L'augmentation de l'incidence est plus remarquable chez les salariés du public et du privé formel (+6.7%) et plus faible chez les cotonculteurs (+1.8%), les agriculteurs vivriers (+1.3%) et les éleveurs (+2.3%). Le choc laisse pourtant inchangé le taux de pauvreté au sein des salariés du privé non structuré. De plus, le fait que les agriculteurs représentent la majorité de la population entraîne une légère hausse du taux de pauvreté (+2.2%) au sein de l'économie dans son ensemble. A l'opposé, la profondeur et la sévérité de la pauvreté diminuent. La diminution de la profondeur de la pauvreté est relativement plus marquée chez les ménages cotonculteurs (-2.1%), les ménages agriculteurs vivriers (-6.4%) et les ménages éleveurs (-4.1%). La diminution de la sévérité est presque uniforme au sein de toutes les catégories de ménages (-3.6% à -3.3%).

### 5.2.5. Enseignement universel au regard des changements climatiques

Les changements climatiques représentent un risque pour l'atteinte de l'enseignement pour tous d'ici 2015. En effet, le choc affecte négativement l'offre d'éducation de façon substantielle. Une simulation de la baisse de la productivité agricole de 20% liée aux changements montre une réduction de l'offre éducative au primaire de 8,4%. D'une manière générale, les changements climatiques affectent la performance économique et partant une baisse de revenu de l'Etat. Ceci aura un effet redistributif négatif des ressources publiques pour l'éducation. En effet, l'objectif des OMD pourrait être atteint en 2017 sans les effets des changements climatiques.

**Graphique 40 :** Evolution comparée du TBS avec et sans chocs climatiques



Du côté de la demande, la réduction des revenus des ménages suite à des mauvaises récoltes liées aux changements climatiques comme le montre le tableau

précédent, pourrait réduire la demande scolarisable dans la mesure où les ménages se préoccuperaient à assurer la sécurité alimentaire en premier lieu. Cela est d'autant plus vrai que les parts budgétaires allouées aux dépenses alimentaires représentent en moyenne à elles seules près de 42,50%.

#### *5.2.6. Impacts des conditions climatiques sur le genre*

L'activité agricole étant prédominante, tout choc climatique sur le secteur genre affecte nécessairement les revenus et la répartition des ressources entre les parties prenantes du secteur. Malheureusement, la majorité des femmes opère dans ce secteur et sont dépendantes des ressources naturelles pour leur survie. Il demeure donc un risque que les changements accroissent l'inégalité d'accès aux ressources compte tenu du contrôle que les hommes exercent sur ces dernières.

#### *5.2.7. Effets des conditions climatiques sur la santé*

L'impact du risque climatique sur l'économie via la santé est de type indirect. Le risque de recrudescence des maladies vectorielles va affecter négativement l'économie par les canaux suivants :

- l'aggravation de la morbidité liée aux changements climatiques aura un impact sur la productivité de la population et partant sur la croissance économique ;
- les maladies hydriques s'accroîtront en cas de changements extrêmes des conditions climatiques. Les inondations du 1er septembre sont un cas illustratif ;
- d'autres canaux de transmission des changements climatiques sur la santé pourraient être l'effet contagion. En effet, les changements en réduisant le pouvoir d'achat des populations comme montré dans l'objectif 1 pourra affecter le taux de fréquentation des populations pauvres qui fréquenteront de moins en moins les centres sanitaires. Les simulations montrent que les chocs climatiques accroissent la proportion des pauvres dans l'économie. Or une plus grande tranche de cette population dépend des ressources et dont des produits de l'agriculture. Ceci aura pour effet une baisse de leur pouvoir calorifique due à la malnutrition et son corollaire de terrain favorable aux maladies.

Ces impacts ne pourront que compromettre davantage la sécurité alimentaire et accentuer la malnutrition infantile, fléau actuellement responsable de plus de deux millions de morts annuelles en Afrique subsaharienne (Bekele, 1998). L'atteinte de ces objectifs de santé reste donc associée à de nombreuses incertitudes.

#### ***Impacts sur la pauvreté calorique des enfants***

Les effets attendus des inondations sont sans doute une détérioration de la situation nutritionnelle des enfants à travers des conditions d'hygiène très précaires et les effets sur le revenu des ménages et des prix aux consommateurs.

Le tableau 13 montre que les deux modes de financement (intérieur ou extérieur) de la politique de transferts pour gérer les effets des inondations du 1er Septembre 2009 dans les régions du Centre et du Mouhoun et estimé chacun à un coût de 70 milliards de FCFA n'améliore pas la situation de pauvreté calorique des enfants. Pour

ces deux politiques, la pauvreté calorique reste à un niveau supérieur à celle de la situation de référence.

**Tableau 15 : Réponses politiques et pauvreté calorique des enfants**

Scénario	Années	Incidence de la pauvreté (P0) en %	Différence par rapport à l'année de base (Variation en points de pourcentage)
Situation de référence			
Année de base		64,9	
BaU	2009	64,9	0,0
Réponses politiques alternatives			
Politique 2 : transferts en espèce aux enfants prédits comme étant pauvres et vivant dans les régions du Centre et de Mouhoun (égal à 0.4% du PIB et financé à travers une augmentation endogène du taux de tarif sur les importations) – transfert annuel individuel de 15 900 FCFA en termes du 2003	2009	65,0	0,1
Politique 1 : transferts en espèce aux enfants prédits comme étant pauvres et vivant dans les régions du Centre et de Mouhoun (égal à 0.4% du PIB et financé par un aide extérieure) – transfert annuel individuel de 15 900 FCFA en termes du 2003	2009	65,0	0,1

**Source :** calcul des auteurs

### 5.2.8. Changements climatiques et durabilité environnementale

Il existe déjà au du pays, des stratégies de réduction et d'anticipation du processus de dégradation des ressources naturelles. A ce titre un Programme National d'Adaptation (PANA) a été élaboré, ainsi qu'un certain nombre de programmes sont déjà conçus et mis en œuvre (PNGT, PAGIRE, PNE, PNLD, etc.).

Malgré les nombreuses initiatives Gouvernementales pour apporter des réponses aux questions environnementales, les superficies boisées ont été réduites de 1/3 entre 1980 et 2000. En termes de futur immédiat, le changement climatique demeure un risque majeur en matière de gestion durable des ressources naturelles au Burkina. En effet, la pression sur les ressources reste toujours très forte. La forte densité de population de certaines régions, le taux de croissance démographique élevé (2,8 % l'an), les fortes migrations internes, l'urbanisation et l'exploitation minière constituent des facteurs limitants et partant menacent les perspectives de développement durable du pays.

Sous un autre registre, il reste également à craindre que les changements climatiques retardent l'accès à l'eau potable pour la plus grande partie de la population. En effet, l'évapotranspiration excessive causée par la conjonction des phénomènes climatiques extrêmes au niveau du pays va affecter négativement le volume des eaux de surface et de la nappe phréatique partant la disponibilité des eaux potables rendant ainsi plus critique le problème d'accès à l'eau potable. Le taux d'accès à l'eau potable qui est de l'ordre de 72% de la population nationale

pourrait connaître une baisse avec les contrastes hydriques due aux changements climatiques. Aussi, le flux migratoire consécutif à ces conditions accentuera le déficit au niveau des grandes villes. En ce qui concerne le couvert végétal et l'émission des CO<sub>2</sub>, les statistiques actuelles font ressortir des taux de 100 kg de CO<sub>2</sub> par habitant et un couvert végétal de 13 305 238 ha soit 48,75% du territoire. Avec les tendances actuelles de la croissance démographique, la quantité de CO<sub>2</sub> émise par le pays de l'ordre de 1 845 045,4 tonnes de CO<sub>2</sub> et un recul du couvert végétal compte tenu du prélèvement du bois de chauffe pour les besoins d'énergie. Ces deux effets combinés (augmentation du CO<sub>2</sub> et diminution de la capacité des puits de carbone) accentueront l'effet de serre responsable du changement climatique.

### 5.2.9. Changements climatiques et partenariat mondial pour le développement

Les analyses de simulation portant sur les chocs climatiques suggèrent une réduction des importations et des exportations du pays. En effet, les données du tableau ci-dessous mettent en exergue la réduction potentielle du commerce extérieur. D'une manière générale, les importations et les exportations sont affectées négativement suite à une réduction de la performance liée aux changements climatiques.

**Tableau 16 :** Réduction des performances économiques liée au choc climatique

	Agriculture vivrière	Agriculture cotonnière	Autres agricultures	Egrenage coton	Industrie	Bâtiments et travaux publics	Autres services privés	Administration publique	Education de base	Education supérieure	Tous
Base											
Valeur ajoutée i/Valeur ajoutée	9,5	3,1	20,8	1,3	14,3	6,6	24,3	16,8	2,4	1,0	100
Importation i/Importation	1,2	0,2	0,6	-	90,0	-	8,0	-	-	-	100
Exportation i/Exportation	0,3	-	10,7	55,8	21,7	-	11,5	-	-	-	100
Importation i/Ventes domestiques i	2,8	1,4	0,6	-	48,1	-	5,1	-	-	-	20,0
Exportation i/Production i	0,3	-	4,6	96,4	4,7	-	3,0	-	-	-	8,1
Résultats: Volume (%)											
Δ Importation i	-23,3	-45,9	-21,5	-	-15,0	-	-18,9	-	-	-	-15
Δ Ventes domestiques i	-0,5	-23,7	0,9	4,9	5,2	0,8	2,2	0,0	-8,4	0,0	1,5
Δ Exportation i	-3,0	-	-2,5	-27,6	-2,1	-	-3,3	-	-	-	-16,5
Δ Production i	-0,5	-23,7	0,8	-26,4	4,9	0,8	2,0	0,0	-8,4	0,0	0,4

En matière de coopération extérieure, le pays continue de bénéficier d'une aide extérieure croissante malgré la crise financière. Cependant, les changements vont nécessiter davantage des ressources financières pour permettre à l'économie d'atteindre les OMD. Ce qui nécessite une augmentation de l'aide et une meilleure absorption de cette dernière par le pays.

### 5.2.10. *Éléments de stratégies d'adaptation*

Une des stratégies d'adaptation au changement climatique pour un pays essentiellement agricole est la possibilité d'atténuer les changements climatiques au travers de l'agriculture. Il a été prouvé que l'agriculture au sens large (culture et élevage) contribue à plus de 26% de l'Emission de Gaz à Effet de Serre : 15% pour l'agriculture proprement dite et 11% au compte de la déforestation (RMD, 2008). Ainsi, les émissions de dioxyde de carbone causées par les changements d'utilisation des terres peuvent être réduites par le ralentissement de la déforestation, par les changements de systèmes culturaux (pratiques antiérosives, agroforesterie et réhabilitation des cultures et pâturages dégradés, amélioration nutritionnelles pour le bétail ruminant). D'autres contributions de l'agriculture au changement climatique sont la production des bioénergies et des biocarburants.

Face aux changements climatiques, plusieurs stratégies sont développées au niveau des ménages. Il y a tout d'abord les stratégies d'amélioration de la productivité agricole qui vont de la politique de conservation des eaux et des sols (CES) à la formation du capital humain en passant par l'apport des fertilisants. En effet, les CES permettent de réduire le ruissellement et l'érosion des terres, voire la récupération des sols (zaï, cordon pierreux, haie vive...), tandis que l'apport en fumure organique fertilise les sols. Quant à l'éducation, elle favorise un gain de productivité à travers la maîtrise du paquet technologique et partant de la formation des revenus substantiels.

La diversification aussi bien des cultures que des sources de revenus constitue une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. En effet, la sélection des cultures adaptées aux conditions climatiques grâce aux résultats de la Recherche Développement permet d'atténuer l'effet des changements climatiques.

La transition vers une vulgarisation agricole plus participative permettra une meilleure réactivité aux besoins des agriculteurs et permettra à ceux-ci d'améliorer leur propre productivité, d'améliorer leurs revenus, de collaborer de manière efficace entre eux-mêmes (et avec les partenaires du secteur de l'agro-industrie et de la recherche agricole) en vue d'aborder leurs problèmes particuliers et communs, et de s'associer de manière active aux partenaires majeurs afin de déterminer le processus et les orientations de l'innovation, y compris la production et l'adoption des technologies. De ce fait, la croissance est une motivation sous-jacente et la vulgarisation contribue à la capacitation à aider les cultivateurs à s'entraider grâce à la création des ressources humaines et institutionnelles.

Pour ce faire, le rôle des systèmes de vulgarisation passera de la prescription à la facilitation. Au lieu d'essayer de promouvoir des mécanismes prédéfinis, la vulgarisation se concentrera davantage sur le renforcement des capacités des ruraux pour leur permettre d'identifier et de tirer profit des possibilités (techniques et économiques) ainsi que de faire face de manière plus efficace aux risques et à l'adversité. Afin de s'acquitter de cette fonction, la formation des prestataires de services de vulgarisation devrait dépasser l'agriculture technique.

La recherche agricole permet à la créativité, aux méthodes scientifiques et aux connaissances indigènes d'influer sur les possibilités et les difficultés que connaît le secteur agricole. Ce faisant, la recherche mène à la production et à l'adaptation des innovations technologiques, sociologiques et économiques qui pourraient être

utilisées par les cultivateurs et d'autres acteurs du secteur agricole. L'adoption des technologies et pratiques capables d'augmenter le rendement mène à l'accroissement de la productivité, à l'amélioration des revenus et des conditions de vie, y compris la sécurité alimentaire. De ce fait, les investissements pour la recherche agricole renvoient à des investissements dans la croissance. Pour les pauvres urbains et ruraux, les résultats de la recherche agricole aident à rendre abordables les prix des produits alimentaires. Ce qui permettra de réduire la hausse générale des prix liée aux changements climatiques.

La formation et l'enseignement agricoles ont un impact direct sur la productivité agricole et la performance des entreprises et des activités de commerce auxiliaires. Ils stimulent également la mise en œuvre des stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté axées sur les connaissances. La plupart des cultivateurs africains n'ont accès qu'à l'enseignement primaire. Ceci met l'accent sur la qualité de l'enseignement agricole des établissements primaires. Par ailleurs, en vue de rendre plus intéressantes les carrières relatives aux pratiques culturelles et à d'autres branches connexes de l'agriculture, il faudrait modifier la manière dont l'agriculture est présentée aux étudiants. Le plan Cultivateur pour l'Avenir développé par l'ICRAF pour l'enseignement de l'agroforesterie est un exemple d'une façon viable d'aborder ces questions. Ce concept devrait être élargi.

## CONCLUSION

Les Objectifs du millénaire pour le développement fixés en 2000 offrent une opportunité au pays en développement comme le Burkina Faso de réaffirmer son engagement pour l'amélioration des conditions de vie de sa population. Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP et des politiques sectorielles notamment le PN-AEPA, le PNDS et le PDDEB. Le bilan de ces actions annuellement faits à l'occasion des revues du CSLP a montré l'efficacité de certaines actions pour l'atteinte des OMD. Il a aussi révélé des limites quant à l'efficacité d'autres actions.

Avec l'appui de ses partenaires au développement le Burkina Faso a réalisé des efforts notables dans la mise en œuvre des OMD, dans les domaines de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et de la lutte contre le VIH/SIDA. Dans ces domaines, les cibles des objectifs du millénaire pourront être approchées pour peu que les efforts soient soutenus. Les efforts sont aussi remarquables en matière de gouvernance (avec toutefois une persistance de la corruption) et de renforcement des capacités de production. Toutefois, des déficits demeurent en matière d'égalité des sexes, de santé maternelle et de protection de l'environnement où le pays devra fournir des efforts supplémentaires pour espérer réaliser les OMD.

Par ses canaux traditionnels de transmission à l'économie, la crise financière internationale a affecté la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement au Burkina Faso. Elle a entraîné une réduction des dépenses d'investissement de façon générale et des dépenses orientées vers les secteurs sociaux particulièrement. La construction d'infrastructures scolaire et de santé s'est trouvée ralentie réduisant ainsi l'offre des services d'éducation et de santé. Par ailleurs les revenus des ménages ont été négativement affectés, entraînant une réduction de leur capacité d'accès aux services sociaux de base. La réduction des revenus des ménages pourrait accélérer la dégradation de l'environnement à travers le recours des ménages vers l'utilisation du bois de chauffe comme source d'énergie au détriment du gaz devenu inaccessible.

Ces effets négatifs déjà constatés pourraient en absence de réaction appropriée se traduire par un ralentissement de l'évolution des indicateurs de résultats comme les taux de scolarisation, les taux de mortalité maternelle et infantile, le taux de prévalence du VIH/SIDA et le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La réalisation des OMD se trouverait alors ralentie au Burkina Faso comme dans d'autres pays en développement.

Les changements climatiques constituent une menace sérieuse pour la réalisation des OMD. Ils affectent aussi bien la capacité d'offre de services sociaux que la capacité d'accès des ménages. En effet, la pression sur l'environnement réduit progressivement la productivité agricole avec l'appauvrissement des terres arables et les problèmes de santé causés sur les populations. Elle accroît la consommation d'énergie et alourdit ainsi les charges de l'Etat et des autres agents économiques. Ces affections ont pour conséquences directes, la réduction des revenus des ménages et la réduction de leur capacité d'accès aux services sociaux de bases. Par ailleurs, la baisse de la productivité agricole se traduit par une baisse de la productivité de l'économie en général qui affecte les ressources publiques internes.

Le Burkina Faso est conscient de la nécessité de renforcer les actions dans tous les domaines de développement compte tenu du retard accusé. Au regard des attentes, l'insuffisance

des ressources financières constitue une contrainte majeure à l'atteinte des objectifs de développement. Les partenaires techniques et financiers devront donc renforcer leurs interventions afin d'accélérer l'atteinte des OMD.

L'atteinte des OMD nécessite l'élaboration d'une stratégie d'accélération qui devrait prendre en compte au-delà des secteurs traditionnels retenus pour les OMD (pauvreté, éducation, genre, santé, VIH-SIDA et environnement), la gestion de la population, les coûts des facteurs tels que l'énergie et les secteurs de soutien à la production comme les infrastructures routières.



## REFERENCES

**CIDSE (2009)** : "La crise financière et le développement des pays pauvres", Board of Directors 15 janvier 2009

**Daniel BAMBARA et Fatoumata OUATTARA (2006)** : « Rapport de suivi, Un monde Digne des enfants »

**El Makrini Jamal (2001)** : « Le genre et la santé des enfants »

**Gatrel, A. C. (2002)** : "Geographies of health, An introduction", Oxford, Blackwell publishers Ltd.

**INSD (1994)** : « Enquête Prioritaire »

**INSD (1996, 2006)** : « Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) »

**INSD (1998)** : « Enquête Prioritaire »

**INSD (2003)** : « analyse des résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages »

**INSD (2007)** : « analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages en 2007 »

**INSD et ORC Macro, 2004** : " Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 2003" Calverton, Maryland, USA, INSD et ORC Macro, 284 pages + annexes.

**INSD (1993, 1998, 2003)** : Enquête démographique et sanitaire (EDS), 1993, 1998, 2003

**International Monetary Fund (IMF) (2009)** : "World Economic Outlook: Financial Stress, Washington, DC: IMF (October 2009)"

**Jean-Marc Montaud (2000)** : "Ajustement structurel et inégalités des revenus en Afrique : Une analyse de décomposition appliquée au Burkina-Faso", Université Montesquieu-Bordeaux IV

**Kaboré Idrissa, Thierry Lairez et Marc Pilon (1999)** : « Genre et scolarisation au Burkina Faso : enseignements d'une approche statistique »

**Lalou Richard et Thomas K. LeGrand (1996)** : « la mortalité des enfants du sahel en ville et au village », édition Population, n°2 (Mar.-Apr) pp 329-351, Institut National d'Etudes démographique

**Luca Tiberti et al (2009)** : Analyse d'impact des effets de crise économique et des politiques de réponse sur les enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre : Cas du Burkina Faso

**Malan A. N.(1993)** : Causes infectieuses des diarrhées aiguës chez les enfants de moins de 5 ans hospitalisés dans le service de pédiatrie de l'hôpital Yalgado Ouédraogo, Thèse de

Médecine, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 91 pages.

**Marmot M G, (2009)** : " How will the financial crisis affect health?", Department of Epidemiology and Public Health, London WC1E 6BT, April 2009.

**MEBA (2009)** : "Annuaire statistiques 2008/2009 du MEBA, août 2009" ;

**MEBA (2009)** : "Rapport général sur la distribution gratuite de manuels scolaires (2009/2010)", DAMSE/MEBA, novembre 2009

**MEBA (2009)** : « Rapport général sur la distribution gratuite de manuels scolaires (2009/2010) »

**MEBA (2010)** : "Bilan de mise en œuvre du Programme quinquennal du Président du Faso dans le sous-secteur de l'éducation de base et les enjeux de la réforme du système éducatif", février 2010

**MEBA (2010)** : "Bilan des plans d'action 2008 et 2009 du MEBA",

**MEBA (2010)** : « Bilan des plans d'action 2008 et 2009 du MEBA »

**MEBA, MESSRS (2007)** : « l'éducation nationale en chiffre »

**Mendonça, F. (2004)** : "Réchauffement global et santé : aspects généraux et quelques particularités dans le monde tropical" Annales de l'Association Internationale de Climatologie, vol 1, 2004.

**Ministère de l'économie et des finances (2003)** : Rapport pays de suivi des objectifs du millénaire pour le développement, 2003

**Ministère de l'économie et des finances (2008)** : « Rapport de la situation socioéconomique des enfants et jeunes du Burkina Faso »

**Ministère de l'économie et des finances (2008)** : « Rapport des CST du CSLP »

**Ministère de l'économie et des finances (2008)** : « Rapport PAP-CSLP »

**Ministère de l'Environnement et du cadre de vie (2007)** : "Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA du Burkina Faso)"

**Ministère de la santé (2009)** : « Recueil des indicateurs actualisés de la santé (1997-2008) »

**OMS, (2009)** : "La santé en période de crise économique mondiale: incidences pour la Région européenne de l'OMS", Comité régional de l'Europe, Cinquante-neuvième session, Copenhague, 14-17 septembre 2009

**ONUSIDA, (2009)** : "The Global Economic Crisis and HIV Prevention and Treatment

**PDDEB (2009)** : "Contribution du Service de suivi et gestion des ressources extérieures et de la contrepartie nationale (SSGRECN) à l'analyse de l'impact de la crise financière sur l'enseignement de base"

**PDDEB (2009)** : "Mesures d'anticipation des effets de la crise économique et financière au niveau de l'éducation de base"

**Pilon (1996)** : « Genre et scolarisation des enfants en Afrique Subsaharienne », CEPED

**PNUD (2009)** : "L'impact de la crise financière et économique sur les économies africaines, le cas du Sénégal : La réponse du PNUD, P NUD", Dakar, juin 2009

**Sorre, M (1984)** : "La philosophie et le changement climatique, in Colloque de Lassay Pollution, atmosphère, ozone, effet de serre, déforestation...", Paris, Larousse, p.50-61.

**World Bank (2009)** : "Promoting Growth, Competitiveness and Diversification in Burkina Faso", Country Economic Memorandum, July 2009.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Chances de réalisation des cibles OMD

Tableau 17 : Chances de réalisation des cibles OMD

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi des progrès accomplis	Valeur de référence	Valeur à mi-parcours	Chances indicateurs	Chances cibles
<b>Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</b>					
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)[i]	44,5% (1994)	43,2 (2008)	Improbable	Improbable
	1.2 Indice d'écart de la pauvreté	13,9% (1994)	14,1% (2008)	Improbable	
	1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	8,8% (1994)	8,4% (2003)	Improbable	
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée	5,3% (1994)	3,8% (2007)	Potentiellement réalisable	Potentiellement réalisable
	1.5 Ratio emploi/population	84,4% (1994)	86,2% (2003)	Potentiellement réalisable	
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	29,5% (1993)	31,7% (2007)	Improbable	Improbable
	1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	46,6% (1990)	32,8% (2006)	Improbable	
<b>Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous</b>					
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux brut de scolarisation dans le primaire (proxy)	30,0% (1990)	72,4 (2008)	Probablement	Improbable
	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	33,7% (1994)	57,9% (2008)	Potentiellement réalisable	
	2.2 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	23,7% (1996)	41,7 (2008)	Improbable	
	2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	15,0% (1990)	39,3% (2007)	Improbable	
<b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>					
Cible 3A: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	0,62% (1990)	0,88 (2009)	Potentiellement réalisable	Improbable
	3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	3% (1992)	12,7% (2009)	Improbable	
<b>Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</b>					
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	204,5‰ (1993)	142‰ (2006)	Improbable	Improbable
	4.2 Taux de mortalité infantile	107,6‰ (1993)	91,77‰ (2006)	Improbable	
	4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole	49,3% (1990)	97,6% (2008)	Probable	

<b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b>					
Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle	566/100 000 (1993)	307/100 000 (2006)	Improbable	Improbable
	5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	41,5% (1993)	62,7% (2008)	Probable	
Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception	8% (1993)	27,9% (2008)	Improbable	Improbable
	5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite)	55,8% (1997)	95,1% (2008)	Probable	
<b>Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>					
Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	7,17% (1997)	1,3% (2008)	Probable	Probable
	6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque	56,8% (2005)	69,6% (2009)	Probable	
	6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	2,4% (2004)	24,9% (2009)	Probable	
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	1,4% (2003)	47% (2009)	Potentiellement réalisable	Potentiellement réalisable
Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	12,4% (2001)	23,17 (2005)	Improbable	Improbable
	6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie	13,6% (2000)	19,4% (2007)	Improbable	
	6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	60,3% (2000)	72,12% (2007)	Improbable	
<b>Objectif 7: Assurer un environnement durable</b>					
Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	18,3% (1993)	66,3% (2007)	Probable	Improbable
	7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	20,47% (2000)	39,2% (2007)	Improbable	
<b>Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>					
Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme	8.12 Ratio service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	27,8% (1990)	6,6% (2009)	Probable	Probable
Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	8.15 Nombre de ligne de téléphone fixe pour 100 habitants	0,2 (2000)	1 (2009)	Improbable	Improbable
	8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants	0,26 (2000)	24,7 (2009)	Probable	

## ANNEXE 2 : Evolution des indicateurs de pauvreté et de revenu

**Tableau 18 : Evolutions des données d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages**

Indicateurs de pauvreté	1994	1998	2003
P0 - Incidence de pauvreté totale (%)	44,5	45,3	46,4
P0- Incidence de pauvreté rurale (%)	51,0	51,0	52,3
P0- Incidence de pauvreté urbaine (%)	10,4	16,5	19,9
P1 - Profondeur de la pauvreté, total	13,9	13,7	15,6
P2 - Sévérité de la pauvreté, total	6,0	5,9	7,1

**Sources** : INSD, rapport EBCVM, 2003

**Tableau 19 : Evolution du revenu des ménages**

	2005	2006	2007	2008	2009
Variation des revenus réels moyens	<u>-8,1%</u>	<u>7,2%</u>	<u>0,5%</u>	<u>6,5%</u>	<u>1,5%</u>
GSE-10 (Secteur public)	8,2%	-23,4%	5,4%	-2,0%	2,9%
GSE-20 (Privé structuré)	-1,8%	-7,5%	3,0%	-1,2%	-0,6%
GSE-30 (Privé non structuré)	-5,7%	-6,9%	2,1%	4,1%	-0,5%
GSE-40 (Agriculteurs de coton)	17,5%	-1,4%	-23,2%	24,5%	-5,2%
GSE-51 (Agriculteurs vivriers)	-11,4%	16,9%	0,2%	7,0%	0,1%
GSE-52 (Eleveurs)	-26,7%	25,4%	13,4%	5,2%	4,5%
GSE-60 (Indépendants ou employeurs non agric.)	-21,9%	6,8%	2,4%	1,8%	5,5%
GSE-80 (Inactifs)	-16,2%	1,3%	7,8%	-2,1%	0,8%

**Source** : DGEP/DPAM, IAPMicro mars 2010

**Tableau 20 : Evolution des indicateurs FGT de pauvreté à partir de simulation**

Indicateurs de pauvreté	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
P0 - Incidence de pauvreté totale (%)	46,4	43,9	50,5	43,0	45,1	43,3	43,2
P0- Incidence de pauvreté rurale (%)	52,3	49,8	56,4	48,8	51,7	49,3	49,5
P0- Incidence de pauvreté urbaine (%)	19,9	18,9	26,1	23,5	23,1	24,2	23,7
P1 - Profondeur de la pauvreté, total	15,6	14,5	18,6	14,3	15,0	14,1	14,2
P2 - Sévérité de la pauvreté, total	7,1	6,5	9,0	6,4	6,8	6,3	6,3
Seuil de pauvreté national	82,672	82,341	87,611	89,714	89,467	99,040	101,806

### ANNEXE 3 : Evolution des indicateurs d'éducation

**Tableau 21** : Evolution du budget de l'Etat, de l'éducation et du MEBA de 2005 à 2009 (en milliers de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009
Total budget de l'Etat	779 337 292	892 097 099	925 135 151	984 171 356	984 274 882
Budget total éducation	128 265 070	141 532 554	165 352 328	179 764 713	166 791 544
Total budget MEBA	85 410 380	92 842 804	99 777 602	103 311 689	104 440 193
Investissements	40 131 154	36 745 074	39 564 215	30 721 860	24 733 941
Fonds propres	5 775 663	10 479 249	10 602 433	9 805 806	9 020 411
Financement extérieur	34 355 491	26 265 825	28 961 782	20 916 054	15 713 530
Subvention	23 979 091	19 192 397	22 574 109	18 416 054	15 713 530
Prêts	10 376 400	7 073 428	6 387 673	2 500 000	-

**Source** : annuaire statistique 2009/2010

**Tableau 22** : Indicateurs d'accès à l'éducation

Années	Taux brut de scolarisation au primaire	Taux net de scolarisation au primaire	Taux d'achèvement au primaire	Indice de parité fille/garçon	Taux d'alphabétisation
2001	44,40	33,36%	25,89	0,7256	
2002	45,10	34,26%	27,24	0,7398	
2003	47,50	33,89%	28,03	0,7539	
2004	52,20	36,51%	29,73	0,7649	21,8
2005	56,80	39,87%	31,34	0,7952	
2006	60,72	44,58%	32,77	0,8173	23,6
2007	66,55	47,69%	34,09	0,8326	
2008	72,4	53,14%			28,3

**Source** : INSD, et DEP MEBA 2008



**Tableau 23** : Evolution comparée de quelques indicateurs avec et sans crise

Années	Tendance sans crise			Tendance avec crise			Ecart		
	Salles de classes	enfants enrôlés	TBS	Salles de classes	enfants enrôlés	TBS	Salles de classes	enfants enrôlés	TBS
2008	35669	2033133	72,4%	35669	1961795	72,4%	-	- 71 338	-
2009	38307	2183499	80,5%	37 990	2 165 430	79,8%	- 317	- 18 069	-0,7%
2010	41354	2357178	84,3%	40 400	2 302 800	82,3%	- 954	- 54 378	-1,9%
2011	44401	2530857	87,8%	43 300	2 468 100	85,6%	- 1 101	- 62 757	-2,2%
2012	47448	2704536	91,0%	46 200	2 633 400	88,6%	- 1 248	- 71 136	-2,4%
2013	50495	2878215	93,9%	49 100	2 798 700	91,3%	- 1 395	- 79 515	-2,6%
2014	53542	3051894	96,6%	52 000	2 964 000	93,8%	- 1 542	- 87 894	-2,8%
2015	56589	3225573	99,0%	54 900	3 129 300	96,0%	- 1 689	- 96 273	-3,0%
2016	59636	3399252	101,2%	57 800	3 294 600	98,1%	- 1 836	- 104 652	-3,1%
2017	62683	3572931	103,2%	60 700	3 459 900	99,9%	- 1 983	- 113 031	-3,3%
2018	65730	3746610	104,9%	63 600	3 625 200	101,5%	- 2 130	- 121 410	-3,4%
2019	68777	3920289	106,5%	66 500	3 790 500	103,0%	- 2 277	- 129 789	-3,5%
2020	71824	4093968	107,9%	69 400	3 955 800	104,2%	- 2 424	- 138 168	-3,6%
2021	74871	4267647	109,1%	72 300	4 121 100	105,3%	- 2 571	- 146 547	-3,7%
2022	77918	4441326	110,1%	75 200	4 286 400	106,2%	- 2 718	- 154 926	-3,8%
2023	80965	4615005	110,9%	78 100	4 451 700	107,0%	- 2 865	- 163 305	-3,9%
2024	84012	4788684	111,7%	81 000	4 617 000	107,7%	- 3 012	- 171 684	-4,0%

**Source** : nos calculs

#### ANNEXE 4 : Evolution des indicateurs de santé

Années	Taux de couverture vaccinale de 0 à 11 mois BCG	Taux de couverture vaccinale de 0 à 11 mois DTC/Polio3	Taux de couverture vaccinale de 0 à 11 mois Rougeole	Taux de couverture vaccinale de 0 à 11 mois Fièvre jaune	Taux de mortalité Infanto juvénile	Taux de prévalence VIH/SIDA	Taux accouchements assistés (%)
2000	71,0	54,6	56,3	53,6		5,4	36,5
2001	78,3	64,6	65,8	52,2		4,8	35,5
2002	83,4	69,4	64,5	61,6		4,4	37,9
2003	80,4	78,8	72,3	67,5	184	2,7	44,2
2004	102,1	84,5	79,5	77,1		2,4	35,8
2005	103,8	96,8	86,0	86,2		2,2	36,7
2006	104,3	96,7	82,6	90,3		2,01	43,4
2007	107,5	101,9	93,7	93,4		2	54,7
2008	108,4	103,3	97,6	97,6		1,6	62,7

**Sources :** INSD, et DGISS, Recueil des indicateurs de santé 2009

## FACTEURS FAVORISANTS: LES 3 RETARDS

### 1<sup>er</sup> retard: Retard dans la décision d'aller consulter

- Retard dans la reconnaissance du danger
- Retard dans la prise de décision: barrière financière



### 2<sup>ème</sup> retard: Retard dans le transport

- Mauvais état des routes
- Insuffisance de moyens de transports



### 3<sup>ème</sup> retard: Retard dans l'administration des soins

- Insuffisance de personnel
- Insuffisance d'équipements
- Insuffisance de compétence
- Barrière financière<sup>10</sup>

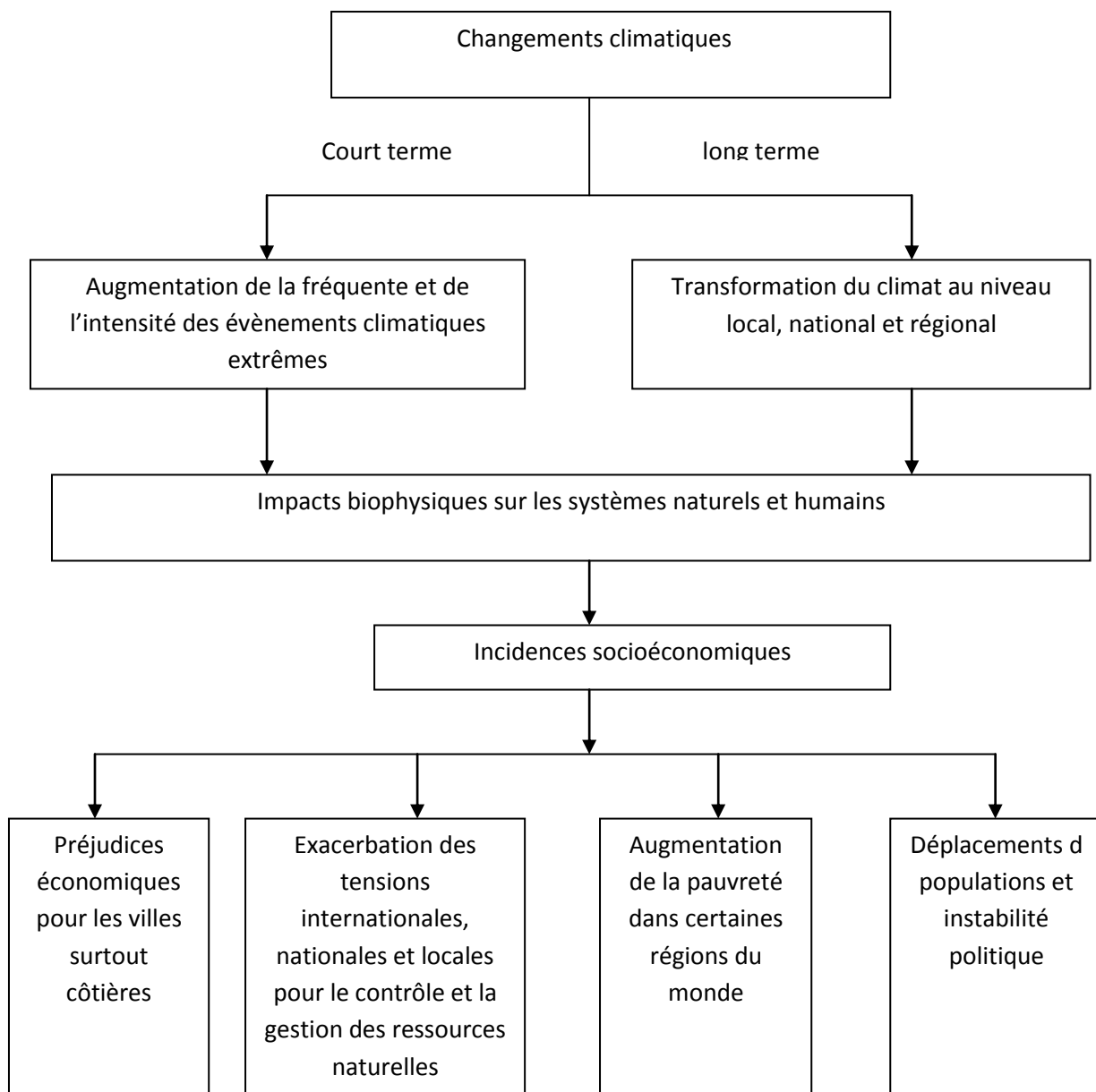
## ANNEXE 5 : DONNEES D'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Situation de la production perdue par groupe de facteurs de perte

Culture	Production obtenue (tonne)	Facteurs climatiques		Facteurs animaux et les maladies des cultures		Facteurs anthropiques		Total	
		Production perdue (tonne)	Incidence (%)	Production perdue (tonne)	Incidence (%)	Production perdue (tonne)	Incidence (%)	Production perdue (tonne)	Incidence (%)
Culture des céréales	4 358 518	268 005	6,1%	93 827	2,2%	152 890	3,5%	514 722	11,8%
Mil	1 255 189	97 885	7,8%	30 823	2,5%	38 156	3,0%	166 864	13,3%
Maïs	1 013 634	39 916	3,9%	12 689	1,3%	49 161	4,8%	101 766	10,0%
Riz	195 102	4 741	2,4%	2 449	1,3%	4 756	2,4%	11 946	6,1%
Fonio	19 547	171	0,9%	451	2,3%	708	3,6%	1 330	6,8%
Sorgho blanc	1 434 503	110 942	7,7%	39 719	2,8%	44 317	3,1%	194 978	13,6%
Sorgho rouge	440 543	14 350	3,3%	7 696	1,7%	15 792	3,6%	37 837	8,6%
Culture de rente	1 148 100	33 401	2,9%	13 293	1,2%	34 123	3,0%	80 817	7,0%
Coton	720 675	10 933	1,5%	7 661	1,1%	18 005	2,5%	36 598	5,1%
Arachide	346 292	18 884	5,5%	3 578	1,0%	12 684	3,7%	35 146	10,1%
Sésame	51 924	3 292	6,3%	1 222	2,4%	2 571	5,0%	7 085	13,6%
Soja	29 209	292	1,0%	832	2,8%	864	3,0%	1 987	6,8%
Autres cultures vivrières	709 768	43 605	6,1	31 556	4,4%	62 911	8,9%	138 072	19,5%
Igname	43 295	922	2,1%	714	1,6%	1 677	3,9%	3 313	7,7%
Patate	73 221	1 065	1,5	892	1,2%	3 910	5,3%	5 866	8,0%
Niébé	537 680	37 622	7,0	28 257	5,3%	55 178	10,3%	121 058	22,5%
Voandzou	55 572	3 996	7,2	1 693	3,0%	2 145	3,9%	7 835	14,1%
Total	6 216 386	345 012	5,6%	138 676	2,2%	249 924	4,0%	733 611	11,8%

**Source :** Bassepé (2010) à partir de la base de données de la DGPER

Schéma 1 : Illustration schématique d'incidences socio-économiques potentielles des changements climatiques



**ANNEXE 6 : Manifestations des changements climatiques sur les secteurs et les groupes les plus vulnérables**

PRINCIPAUX SECTEURS VULNERABLES	FACTEURS EXPLICATIFS DES CHANGEMENTS ET DE LA VARIABILITE DU CLIMAT EN RAPPORT AVEC LA VULNERABILITE DES SECTEURS				GROUPES VULNERABLES
	PLUVIOSITE EXCEDENTAIRE : Phénomènes d'inondations et d'érosion	BAISSE ET VARIABILITE DE LA PLUVIOSITE : Baisse du niveau de la nappe phréatique ; Sécheresses récurrentes ; Migration défavorable des isohyètes ; poches de sécheresse en cours de saison ; arrêt brusque des pluies Décalage de la saison de pluie	HAUSSE DES TEMPERATURES : Aggravation de l'évaporation des plans d'eau ; Accélération des phénomènes de latéritisation des sols ; Augmentation des besoins en eau des cultures	AUGMENTATION DE LA VITESSE DES VENTS : Violence, Fréquence des vents de sable (désertiques) Erosion des sols	
SECTEUR DE L'EAU	Risque de destruction d'ouvrages par forte crue Ensablement/envasement des lacs et des cours d'eau. Pollution des eaux de surface.	Assèchement précoce des puits et puisards ; Faible remplissage des plans d'eau ; Insuffisance d'eau pour les différents usages Aggravation du stress hydrique	Tarissement précoce des plans d'eau de surface Augmentation des besoins en eau ; Aggravation de l'évaporation	Augmentation de l'évaporation des plans d'eau Envasement des lacs Pollution des eaux	Populations rurales, Exploitants ouvrage hydrauliques (cultures irriguées)
SECTEUR DE L'AGRICULTURE	Baisse des rendements, ruissellement et érosion hydrique. Lessivage des sols Pertes des récoltes. Destruction des cultures.	Perturbation du calendrier agricole; Baisse des rendements agricoles Risque de disparition d'espèces moins résilientes aux conditions climatiques Déficit en eau pour les cultures Insécurité alimentaire	Dégradation de la qualité agronomique des sols Extension des champs pour compenser les baisses de rendement Disparition de certaines espèces Ecllosion de certains ravageurs des cultures (criquets, chenilles) Baisse des productions maraîchères	Destruction d'arbres fruitiers; Défloraison des cultures ; Baisse de rendement Verse des cultures défavorable pour les productions de semences	Petits exploitants céréaliers (femmes, jeunes), Exploitants du patrimoine génétique

PRINCIPAUX SECTEURS VULNERABLES	FACTEURS EXPLICATIFS DES CHANGEMENTS ET DE LA VARIABILITE DU CLIMAT EN RAPPORT AVEC LA VULNERABILITE DES SECTEURS				GROUPES VULNERABLES
	PLUVIOSITE EXCEDENTAIRE : Phénomènes d'inondations et d'érosion	BAISSE ET VARIABILITE DE LA PLUVIOSITE : Baisse du niveau de la nappe phréatique ; Sécheresses récurrentes ; Migration défavorable des isohyètes ; poches de sécheresse en cours de saison ; arrêt brusque des pluies Décalage de la saison de pluie	HAUSSE DES TEMPERATURES : Aggravation de l'évaporation des plans d'eau ; Accélération des phénomènes de latéritisation des sols ; Augmentation des besoins en eau des cultures	AUGMENTATION DE LA VITESSE DES VENTS : Violence, Fréquence des vents de sable (désertiques) Erosion des sols	
SECTEUR DE L'ELEVAGE	Noyade du cheptel dans les eaux Prévalence des maladies liées à l'humidité	Déficit en ressources fourragères ; Pertes de cheptel ; Déficit en eau pour le cheptel ; Baisse de productivité	Baisse de la qualité des fourrages Tariissement précoce des points d'abreuvement.	Baisse de la disponibilité en eau et déficits fourragers. Propagation de maladies d'origine virale .	Petits éleveurs, Femmes enceintes et enfants Exploitants du patrimoine génétique
SECTEUR DE LA FORESTERIE	Erosion hydrique Transport des poissons hors des cours d'eau	Baisse de la réserve en eau du sol entraînant la mort d'arbres et la disparition d'espèces végétales Perte et migration des espèces fauniques Migration et disparition d'espèces végétales	Déficit en eau pour la faune Perte de qualité du sol Diminution en qualité et en quantité de la biodiversité Augmentation de l'ETP Migration d'espèces végétales	Destruction des grands arbres Accélération des feux de brousse Augmentation de l'ETP	Ménages ruraux Tradipraticiens Filière de la Pêche

Source : adapté de SP/CONEDD (2006)